

La Grand-Rue 10 : précieux témoin de l'histoire d'une ville!

Autor(en): **Bourgarel, Gilles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie**

Band (Jahr): **9 (2007)**

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-389081>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Gilles Bourgarel

En ce 850^e anniversaire de la fondation de Fribourg, le curieux va chercher dans les églises ou les fortifications un témoin des origines de la ville. En vain! C'est en fait dans les deux maisons qu'englobe aujourd'hui la Grand-Rue 10 que se révèle l'histoire de la construction de la ville!

La Grand-Rue 10: précieux témoin de l'histoire d'une ville!

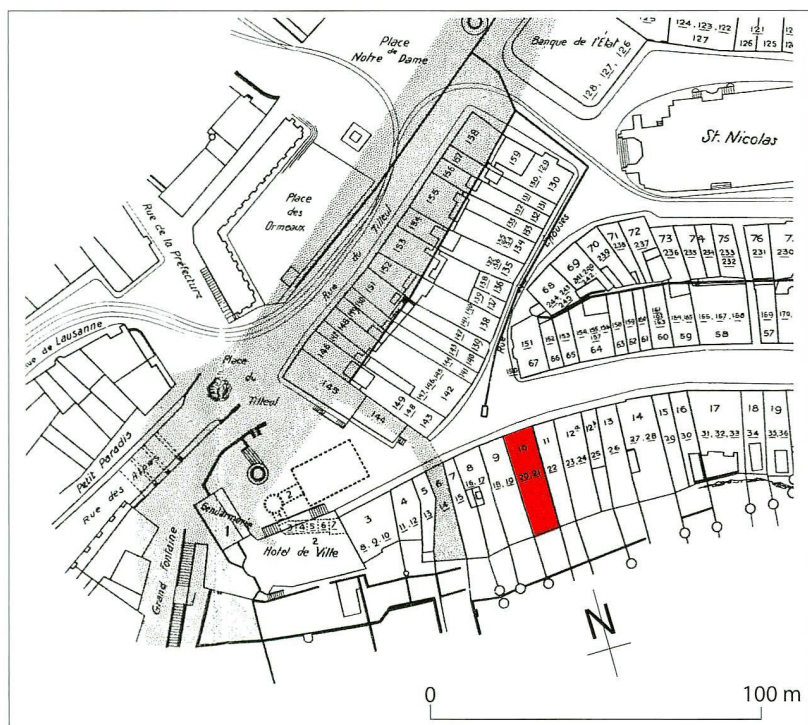
Déjà remarquée par les historiens et les architectes du début du XX^e siècle¹, la maison Clément, comme on désignait alors le bâtiment sis à la Grand-Rue 10, est restée entre les mains de cette famille originaire de Romont depuis cette époque². Si l'intérêt de l'immeuble, qui englobe deux profondes maisons médiévales, résidait alors surtout dans son imposante cage d'escalier ainsi que dans le plafond à caissons et le poêle en faïence flanqué d'une cheminée de son grand salon admirablement situé au sud, les importants travaux de 2002/2003 ont permis de mettre en évidence, dans les vastes caves, une succession de constructions médiévales particulièrement bien conservées, dont les parties les plus anciennes sont antérieures à 1186³. De plus, la quinzaine de chantiers importants qui ont eu lieu avant 1300 – six d'entre eux ont pu être datés par la dendrochronologie grâce aux poutres conservées dans la partie sud de l'immeuble – illustrent le dynamisme de la ville à l'époque.

A ces découvertes capitales pour la connaissance de l'architecture civile médiévale fribourgeoise s'ajoutent les décors peints mis au jour dans les étages et au rez-de-chaussée⁴, qui dévoilent les intérieurs de ces maisons dont Martin Martini a représenté l'extérieur en 1606. La chronologie et l'ampleur des travaux de l'époque moderne ont pu être établies avec précision, de même que la date de la reconstruction de la façade sur rue à l'aube de la période contemporaine, en 1807 (fig. 1). Les transformations de 1919, même si elles ont entraîné la vidange de la partie centrale de la maison orientale, sont parmi les premières à témoigner d'un réel souci de conservation et



Fig. / Abb. 1
Grand-Rue 10, façade sur rue
*Reichengasse 10, Fassade zur
Strasse*

de mise en valeur du patrimoine dans le cadre d'une maison urbaine et ce, au niveau non seulement des façades, mais aussi de l'intérieur. Enfin, le renouvellement des canalisations a amené la mise au jour, sous le plancher du troisième sous-



sol, de l'un des plus importants lots de catelles jamais découverts en territoire fribourgeois.

Les investigations menées en 2002/2003 se sont concentrées dans les caves, où les travaux ont été les plus importants, notamment en raison des problèmes statiques qui sont à l'origine des dernières transformations. Néanmoins, toutes les parties des maisons qui étaient accessibles ont fait l'objet d'une documentation. L'absence de crépi sur de grandes surfaces des murs des sous-sols et des combles a facilité les analyses. La façade sud a également pu être étudiée de manière approfondie, car ses enduits devaient être renouvelés. A l'intérieur, dans les étages, les parties fissurées au sud et certains enduits décollés au centre de l'immeuble ont permis de procéder à quelques vérifications; les pièces donnant sur la rue sont restées les seules parties non explorées, car leur bon état de conservation ne nécessitait qu'un simple rafraîchissement⁵.

Implantation et description

Les deux maisons comprises dans l'actuelle Grand-Rue 10, soit les n°s 20 et 21 pour reprendre la numérotation que Pierre de Zurich a donnée aux maisons médiévales du Bourg (fig. 2)⁶, occupent le rang sud de la Grand-Rue; elles se trouvent à proximité de la place de l'Hôtel-de-

Fig. / Abb. 2

Partie occidentale du Bourg avec la numérotation de P. de Zurich (d'après de Zurich 1924, pl. VII); 3 = numéros actuels; 3̄ = numéros selon de Zurich *Westteil des Burgquartiers mit Nummerierung von P. de Zurich* (nach de Zurich 1924, pl. VII); 3 = heutige Hausnummer; 3̄ = Nummer nach de Zurich

Fig. / Abb. 3

Grand-Rue 10, façade sud après restauration
Reichengasse 10, Südfassade nach der Restaurierung



Ville et font face à la rue des Epouses, où se tenait le marché au poisson de la fin du XIV^e siècle à 1566, date de son transfert devant l'Hôpital Notre-Dame (actuelle place des Ormeaux). C'est par rapport à ce marché que l'on situait, toujours selon de Zurich, le n° 20 en 1440 et le n° 21 en 1460 («*ante piscinariam*») puis le n° 21 en 1491 et le n° 20 en 1501 («*am vischmarckt schattenhalb*»). Vis-à-vis, entre la rue des Epouses et la ruelle Saint-Nicolas, se suivent les maisons du rang nord de la Grand-Rue, appelé «rang des boulangers» dès 1345. Les deux maisons sont également voisines du «rang des chandeliers», qui correspond à la partie la plus occidentale du rang sud de la Grand-Rue donnant sur la place de l'Hôtel-de-Ville, où se dressait la tour zaehringienne jusqu'en 1462/1463. Notons d'une part que le rang sud est appelé «grand-rue du marché» dans le sens de «grand rang» («*in magno vico fori*») dès 1328, désignation qui tendra à s'étendre à l'ensemble de la rue dès le XV^e siècle, et que d'autre part, on parle dès 1492 de «la moitié ombragée» pour les maisons du rang sud, alors que le rang nord est qualifié «d'ensoleillé»⁷. Ces descriptions de la fin du Moyen Age tiennent compte seulement de la façade sur rue, alors qu'aujourd'hui on prend en considération l'exposition générale des bâtiments, la partie bien exposée étant évidemment à nos yeux le rang sud (fig. 3).

La largeur des deux maisons s'inscrit dans la moyenne de celles du Bourg, avec respectivement 3 à 3,90 m pour le n° 20 et 4 à 4,30 m pour le n° 21. Leur profondeur de 30 m couvre

850 ans d'histoire à lire dans les murs

L'histoire de la construction de Fribourg a d'abord été écrite sur la base des documents anciens, souvent muets quant aux maisons elles-mêmes, particulièrement pour les deux premiers siècles d'existence de la ville. Ainsi, pour percer ce silence, d'autres méthodes de recherches s'imposent: l'étude du sous-sol et surtout celle des bâtisses, soit l'étude, propre à l'archéologie, des sources matérielles. L'analyse d'une construction en élévation est basée sur les mêmes principes que la fouille en sous-sol. Il s'agit de remonter le temps couche par couche, structure par structure, et d'établir une documentation complète (relevés en plan et en coupe, couverture photographique, description, numérotation et enregistrement de chaque couche ou structure au sein d'une chronologie, d'abord relative, puis calée dans le temps). Cependant, comme on ne peut «déconstruire» les bâtiments à étudier, l'analyse des élévations implique l'accès aux maçonneries pour que l'on puisse définir si elles découlent d'un seul chantier ou de plusieurs transformations. Dans l'idéal, il faudrait pouvoir observer et documenter tous les murs d'une construction, donc décrire toutes les surfaces qui le sont; ainsi pourrait-on «lire» les différentes étapes de construction qui s'individualisent par une série de critères comprenant:

- la nature des matériaux et, dans le cas de pierres de taille ou de briques, le module et les traces d'outils;
- la nature du liant (granulométrie, résistance, couleur);
- la mise en œuvre des matériaux constituant la maçonnerie;
- l'observation des liens chronologiques et spatiaux entre les différentes parties d'un édifice ou ses éléments constitutifs pour en saisir l'évolution puis en préciser la fonction.

Le lien entre les maçonneries et les poutres, la charpente, les cloisons, les boiseries et les différents équipements doit être attentivement analysé et enregistré, car depuis le développement de la dendrochronologie⁸, les solives et les pièces de bois en général offrent les meilleurs jalons chronologiques. Dans la pratique, les investigations ne peuvent que se faire lors de chantiers, ce qui implique une étroite coordination entre archéologues et direction de chantier. Les dégagements des maçonneries, par fouilles ou décrépiage, ne se font qu'après une documentation et des observations détaillées de l'état existant; un léger changement d'orientation d'un mur, des irrégularités à la surface des enduits anciens ou des fissures révèlent souvent des reprises ou d'anciens percements. L'observation attentive des plans, pour autant qu'ils soient assez précis, permet de déceler des étapes de construction (extensions ou surélévations). Les zones où les maçonneries peuvent être dégagées, définies d'entente avec la direction des travaux, sont précédées de sondages picturaux si les crépis à éliminer ou à renouveler sont anciens. La présence de décors peints limite les surfaces de maçonnerie observables, mais l'étude des crépis et de leur succession peut pallier le manque d'observation directe sur les murs. Lorsque des pans entiers de maçonneries ne peuvent être dégagés ou ne sont pas apparents, l'archéologue est contraint de procéder par sondages à la jonction des différents murs et au lien de ces divers murs avec l'ensemble des aménagements, percements, poutres, cheminées, etc. Les phases de construction qui peuvent être datées par dendrochronologie constituent les jalons indispensables au calage chronologique de celles qui ne le sont pas, car il est rare que chaque chantier livre des bois datables; la mise en œuvre, la forme des percements et de la modénature, les décors picturaux ou les traces de taille sont autant d'autres repères chronologiques, mais ils impliquent l'existence de bonnes bases de comparaisons, de préférence locales ou régionales, si l'on veut établir une chronologie absolue et ainsi restituer l'histoire des constructions et, par extension, celle de la création et de l'évolution architecturale d'une ville.

le plateau du Bourg primitif dans leur partie nord, et ses flancs dans leur partie sud qui comporte deux et trois niveaux de caves, alors que la partie côté rue n'en compte qu'un, doté de petites avant-caves empiétant sous la chaussée. Ces différences entre les parties nord et sud se reflètent encore dans les étages (trois au nord, deux au sud) et créent, entre les deux toitures, un décalage qui offre une source de lumière aux parties centrales des deux maisons (une imposante cage d'escalier pour le n° 20 et des cuisines au n° 21). La toiture abrite de vastes combles qui ont été aménagés en appartements lors des dernières transformations. Enfin, le rez-de-chaussée a conservé un commerce et l'accès à l'immeuble au nord, mais les pièces sud ainsi que les caves de cette partie de l'immeuble ont également été dévolues à l'habitat. Les changements d'affectation des caves sud et des combles ont impliqué la création de nouveaux escaliers, de cuisines et de salles de bains, mais ces indispensables adaptations n'ont pas altéré la riche substance historique de l'immeuble qui compte aujourd'hui six appartements.

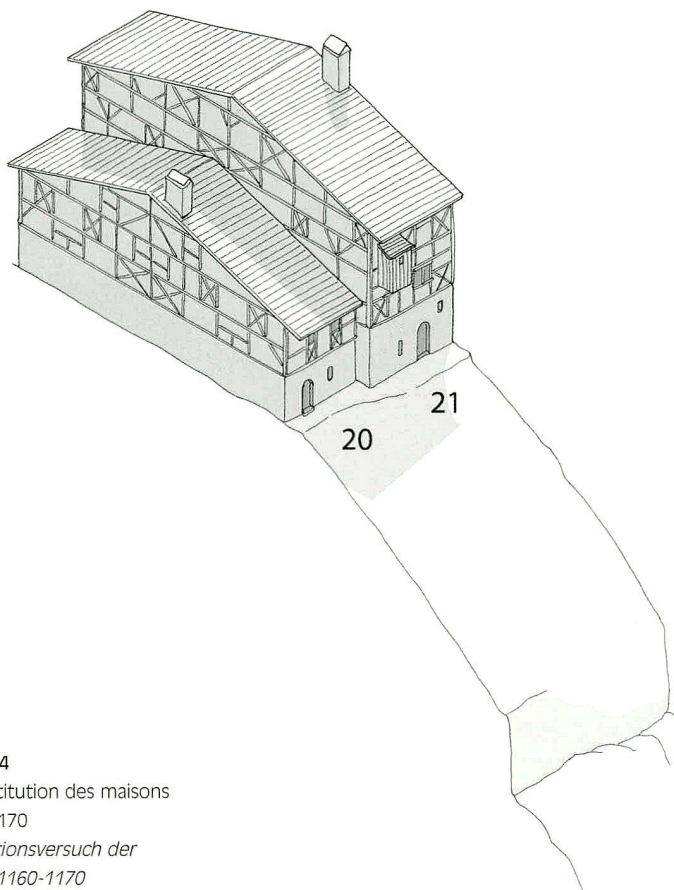


Fig. / Abb. 4
Essai de restitution des maisons
vers 1160-1170
Rekonstruktionsversuch der
Häuser um 1160-1170

Les anciens propriétaires et résidents

Une liste des propriétaires et résidents qui ont occupé les maisons du Bourg entre le milieu du XIV^e et le début du XVII^e siècle a été dressée par l'historien Pierre de Zurich⁹. Nous en avons extrait ici les notices concernant les maisons n^{os} 20 et 21 de la Grand-Rue.

La maison n^o 20

- 20 juin 1358: Jean Muoltha, curé de Cormondes;
- 4 février 1396: Johannod Muoltha (il n'est pas certain que Jean et Johannod correspondent à la même personne);
- 1408: Guillemmin Luckas et Anthony Muota;
- 1416: les héritiers de Johannod Muota;
- 16 novembre 1440: les frères Jean (fourreur) et Pierre Gurnel, héritiers d'Antoine (= Anthony) Muota;
- 1448: Jean Gurnel (fourreur), sa femme, leur fils (*holzschuomacher* = fabricant de sabots; probablement Guillemmin de Lucques) et sa femme;
- 3 janvier 1460: les héritiers de «la Muoltha»;
- 2 mars 1475: Marguerite, femme de Hanso Bremstein puis de Peterman Bugniet;
- 10 août 1497: feu Petermann Bugniet;
- 10 octobre 1497: Pierre Adam, cousin de Marguerite, veuve de Petermann Bugniet;
- 13 juillet 1501: Hans Ortleib (*seytenmacher* = cordier);
- 30 octobre 1521: Louis Messello (Messallouw; marchand);
- 17 mars 1608: Tobie de Gottrau, petit-fils de Louis Messello.

On sait en outre, grâce aux armes figurant sur le poêle du grand salon sud, qu'en 1741, la maison appartenait à la famille de Buman.

La maison n^o 21

- 20 juillet 1358: Jacques Cortaneir;
- 10 février 1395-1416: les héritiers de Jacques Cortaneir;
- 30 novembre 1424: Jean d'Affry (de Avrye, Davrie);
- 11 décembre 1437: les héritiers de Jean d'Affry;
- 1438: Pierre de Faucignie;
- 1448: *vacat* («Ly maison de Johan Davrie» est inhabitée);
- 1450 à 1460: Willerme Davrie;
- 3 janvier 1460: Henri Keilder (*sellifex* = sellier) la loue à Guillaume d'Affry (= Willerme Davrie?) et se réserve le droit d'y habiter ou de la vendre avec un préavis de six mois;
- 21 septembre 1491: Pierre Pastour (tailleur de pierre);
- 10 août 1497: Guillaume Fruto (Frutaulx; marchand);
- 30 octobre 1521: les héritiers de Pierre Frutoux (Frutaulx);
- 7 juin 1522: Claude de Montagnye et sa femme;
- 20 février 1551: Guillaume Jenny;
- 18 juin 1552 au 28 janvier 1581 (au moins): André Jann (*seckler* = fabriquant de bourses);
- 17 mars 1609: Marti de Gottrau.

haut, ces dimensions sont également similaires à celles de la majorité des maisons du Bourg de fondation et s'inscrivent dans les profondeurs des aires citées par la charte de fondation¹¹. Les investigations menées dans d'autres maisons du Bourg, plus particulièrement à la Grand-Rue 12B (maison n^o 57)¹², nous prouvent que les premières bâtisses possédaient deux étages sur rez-de-chaussée à la fin du XII^e siècle déjà. C'est le cas de la maison voisine du n^o 20 à l'ouest (le n^o 19) avant 1186¹³, et certainement aussi des deux maisons formant l'actuelle Grand-Rue 10.

Les phases ultérieures n'ont laissé aucun vestige, mais on ne peut exclure que quelques traces des fondations primitives soient aujourd'hui masquées par la voûte de la cave du n^o 20.

Comme à la Grand-Rue 12B, les premières maisons ont manifestement été dressées en pans de bois sur un socle maçonné. Elles offraient, par étage, au moins deux pièces habitables donnant sur les façades, et le rez-de-chaussée pouvait abriter un commerce ou un atelier ainsi qu'un cellier. De là, une porte percée dans la façade arrière (sud) permettait assurément d'accéder à un espace à peu près plat de quelque quatre mètres de profondeur se trouvant à l'avant du talus¹⁴. Les escaliers et l'âtre, situé au premier étage, devaient occuper l'espace central, selon une disposition qui s'est maintenue jusqu'à nos jours. Enfin, les latrines se présentaient peut-être déjà sous la forme d'édicules accrochés aux façades arrière, à moins qu'elles n'aient été aménagées sur la petite terrasse précédant le talus, ou directement dans le talus lui-même.

Ces constructions, qui devaient présenter une vaste toiture en bâtière couverte de bardeaux, avec pignons sur les murs mitoyens (fig. 4), n'ont été reconstruites en pierre que progressivement, le mitoyen entre les n^{os} 20 et 21 n'ayant été remplacé qu'au XIV^e siècle, bien après la création des caves.

Ainsi, dès la fondation de Fribourg en 1157, ou peu après, les deux maisons comprises dans l'immeuble actuel de la Grand-Rue 10 s'inscrivaient dans un rang continu qui courait de la place de l'Hôtel-de-Ville à l'amorce de la pente du Stalden, soit de la tour des Zehringen à la première porte orientale de la ville, le long de l'artère principale où se tenaient foires et marchés et où se concentraient donc les activités économiques.

L'histoire livrée par le bâtiment

Aux origines de la ville (1157-1186)

Bien que la création des caves côté rue et les différentes reconstructions des murs mitoyens progressivement réalisées dès le second tiers du XIII^e siècle aient effacé toute trace des maisons primitives, les premières phases d'extension au sud, dans le talus, en ont conservé l'empreinte. Ainsi la maison n^o 20 atteignait-elle une profondeur de 16,30 à 17,20 m avant 1186 et le n^o 21, 17,50 m avant 1217/1218, pour une surface couvrant respectivement 60 et 72 m² (pl. 1-5, pp. 74-78, phase 1)¹⁰. Comme les largeurs mentionnées plus



Les extensions au sud et celles de leurs voisines (avant 1186-XIII^e siècle)

La position privilégiée qu'occupent les maisons du rang sud de la Grand-Rue n'est assurément pas étrangère à leur rapide «colonisation» de l'espace encore disponible dans le talus surplombant la falaise de molasse, située douze à quinze mètres plus bas que le niveau de la rue. Les fouilles menées à la Grand-Rue 10 permettent désormais d'affirmer que les premières extensions ont été réalisées dès la troisième décennie de l'existence de Fribourg au moins, puisque le bâtiment en a livré la plus ancienne qui ait pu être datée par la dendrochronologie, construite, comme nous l'avons évoqué plus haut, vers 1186. Il ne s'agit toutefois pas de la première phase d'extension identifiée en ville puisqu'elle a en tout cas été précédée par celle de sa voisine, la maison n° 19.

L'extension du n° 19

Comme cela a déjà été observé à la Grand-Rue 12B pour la première extension vers le sud de sa voisine (Grand-Rue 13), celle du n° 19 ne s'étend pas jusqu'à la falaise, mais seulement sur une profondeur de six mètres, laissant libre un peu plus de huit mètres de talus. Ses maçonneries de boulets chaînées de carreaux de tuf se dressaient du premier sous-sol (pl. 1-5, pp. 74-78, phase 2; fig. 5) – elles y étaient partiellement enterrées – au rez-de-chaussée, et probablement jusqu'au premier étage où se prolonge la césure entre cette extension et celle de 1228-1233 (seconde extension du n° 20). La construction possédait alors un niveau de caves qui devait bénéficier de percements au sud, un rez-de-chaussée et un étage. La forme du couronnement du mur

Fig. / Abb. 5

Grand-Rue 19, détail des maçonneries de la première extension sud (avant 1186)

Reichengasse 19, Detail des Mauerwerks der ersten Süderweiterung (vor 1186)

n'a pas pu être repérée, mais on peut supposer l'existence d'une toiture à un pan placée dans le prolongement de celle de la maison primitive, peut-être un peu plus bas pour ménager une prise de lumière dans un espace devenu borgne après la construction de cette extension. Pour diffuser au centre de la maison la lumière dont devaient bénéficier les pièces donnant sur les façades, on a également pu percer des fenêtres dans les refends.

La première extension du n° 20

Première phase conservée de la maison, l'extension du n° 20 vers le sud a été effectuée aux alentours de 1186 (pl. 1-5, pp. 74-78, phase 3), date donnée par l'arrière-linteau de chêne de la porte d'accès à son sous-sol, aménagé dans la pente (fig. 6). Du mur oriental ne subsistent que des bribes, mais la chaîne de son angle sud, épargnée au sous-sol, révèle une profondeur de sept mètres. Ses maçonneries de boulets alternant avec des lits de molasse ont déjà été en grande partie reprises en 1217/1218, probablement à cause de la friabilité de leur mortier qui contenait manifestement une bonne proportion de terre. Ce mur se prolongeait sous la maison primitive, où il longeait l'escalier d'accès au sous-sol de l'extension, la partie primitive n'ayant pas encore été excavée. Contrairement au mur oriental, le mur nord est bien conservé au sous-sol. Sur son parement nord, qui devait mieux résister à l'humidité parce qu'il était



Fig. / Abb. 6

Première extension du n° 20, encadrement à linteau de chêne de la porte d'accès à la cave (vers 1186)

Erste Erweiterung von Haus Nr. 20, Rahmen mit Türsturz aus Eiche von der Zugangstür in den Keller (um 1186)



Fig. / Abb. 7

Première extension du n° 20, encadrement de tuf de la porte d'accès à la cave sud (vers 1186)
Erste Erweiterung von Haus Nr. 20, Türrahmen aus Tuff vom Eingang zum Südkeller (um 1186)

enterré de ce côté, la molasse avait été remplacée par du tuf, mais réparti de façon aléatoire; au niveau de la porte d'accès au sous-sol, le même principe a été observé: l'encadrement – le plus ancien conservé à Fribourg – présente un seuil et des piédroits de molasse et de tuf supportant le linteau de chêne au sud, soit à l'intérieur de l'extension, et un encadrement en plein cintre en tuf au nord (fig. 7), le vantail de la porte se rabattant à l'intérieur de la pièce.

Il est probable que cette extension a été dotée de trois niveaux (fig. 8)¹⁵, mais ses maçonneries ont été arasées à mi-hauteur du rez-de-chaussée.

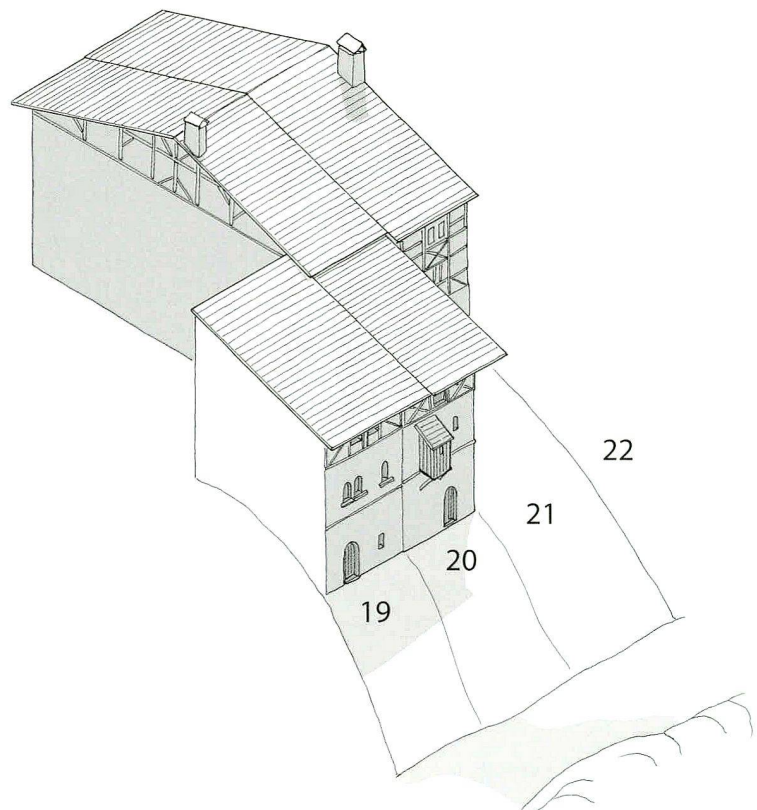
L'extension du n° 22

Contrairement à celles des n°s 19 et 21, l'extension au sud de la maison n° 22 sera plus radicale puisqu'elle va s'étendre en une seule étape jusqu'à la falaise, soit sur une profondeur de quatorze mètres (pl. 1-5, pp. 74-78, phase 4). Antérieure à 1217/1218, cette construction s'élevait sur les trois niveaux de sous-sols de l'actuel n° 21 et jusqu'à 0,60 m du plafond du rez-de-chaussée – une arase horizontale a pu y être observée sur 1,50 m de longueur; le reste du mur a conservé son crépi et aucun vestige de cette étape n'est apparu dans les étages supérieurs. Il reste donc difficile de savoir si cette construction basse, dotée seulement d'un rez-de-chaussée sur deux ou trois niveaux de caves¹⁶ et couverte d'un toit en appentis déversant ses eaux sur l'une des par-

celles restées libres, marque réellement la fin des travaux ou si ces derniers sont restés inachevés. Il est aussi possible que les niveaux supérieurs aient été dressés en pans de bois. L'hypothèse d'un chantier interrompu reste toutefois la plus vraisemblable. En effet, à cause du manque de moyens ou de main d'œuvre qui était souvent à l'origine d'arrêts des chantiers au Moyen Âge, l'achèvement des travaux par les équipes engagées semble avoir été un réel souci pour les maîtres d'œuvre. Nous en voulons pour preuve la clause d'un contrat de 1395 qui stipule que «les constructeurs ne devront pas quitter leur travail une fois commencé, sauf s'il s'agit du service de la ville»¹⁷. Ce genre d'aléas témoigne assurément du dynamisme de Fribourg au début du XIII^e siècle déjà. Quant au fait que, contrairement à celles des constructions précédentes, les maçonneries sont régulièrement parementées de moellons de molasse verte – cette caractéristique marque une nette évolution dans la mise en œuvre de l'architecture civile à l'aube du XIII^e siècle –, il traduit probablement aussi la volonté du propriétaire du n° 21 de procéder à l'agrandissement de sa maison. Sinon, pourquoi porter autant de soin à des maçonneries qui devraient rester en grande partie enterrées? Cette extension n'est donc probablement que de peu antérieure à 1217/1218.

Fig. / Abb. 8

Essai de restitution des premières extensions sud vers 1186
Rekonstruktionsversuch der ersten Erweiterungen im Süden um 1186





L'extension du n° 21

Contrairement à sa voisine occidentale, le n° 21 ne connaîtra pas d'extension au XII^e siècle. Bien datée par le plafond de son troisième niveau de caves dont les solives de chêne ont été extraites d'arbres abattus durant l'automne/hiver 1217/1218 (pl. 1-5, pp. 74-78, phase 5), l'extension au sud du n° 21 a subi les mêmes aléas que celle du n° 22. Son mur occidental, qui s'interrompt également 0,60 m sous le plafond actuel du rez-de-chaussée, ne laissait place qu'à des plafonds de seulement deux mètres de hauteur au rez-de-chaussée et au premier sous-sol; seul le deuxième sous-sol (l'actuel troisième) possédait une hauteur sous solives supérieure à deux mètres (fig. 9). Les maçonneries de ce mur occidental sont parementées de moellons de molasse et les ouvertures de la façade sud, conservées dans les deux étages de caves, présentent des encadrements de molasse bleue taillés au pic et au taillant. Le deuxième sous-sol n'atteint que 6,50 m de profondeur pour laisser de la place à la rampe d'escalier donnant accès aux niveaux supérieurs et peut-être au rez-de-chaussée de la maison primitive, au nord, mais les reprises ultérieures empêchent de connaître la disposition d'origine. Au sud, sur le mur oriental, une porte à linteau droit desservait une galerie et certainement un accès aux jardins situés en contrebas, au pied de la falaise. Elle était flanquée d'une petite fente d'éclairage à encadrement chanfreiné. Ce faible apport de lumière trahit bien la fonction de cellier de cet espace. Le premier sous-sol, plus profond, possède aussi une porte au sud, mais elle est ici centrale, en plein cintre et encadrée par deux fentes d'éclairage, plus hautes que celle du deuxième

Fig. / Abb. 9

Sous-sol sud du n° 21 (1217/1218); à droite: mur du n° 22 (avant 1217/1218)
Südliches Untergeschoss von Haus Nr. 21 (1217/1218); rechts die Mauer von Haus Nr. 22 (vor 1217/1218)

sous-sol. Cette porte desservait une galerie dont l'ancrage des quatre poutres couvrait toute la largeur de la façade (fig. 10).

La seconde extension du n° 20

L'abattage des bois des solives des deux niveaux de sous-sols entre 1228/1229 et 1232/1233 permet de situer le début de ces importants travaux dans cette fourchette chronologique (pl. 1-5, pp. 74-78, phase 7). Le chantier a commencé par la reprise en sous-cœuvre de l'extension de 1186, qui avait déjà subi des réparations (pl. 1-5, pp. 74-78, phase 6), en vue de la création d'un second niveau de sous-sol. Simultanément, le tiers sud de la partie nord a été excavé pour y loger la longue rampe d'escalier qui desservait le nouveau niveau de caves sud au même emplacement que le précédent, dont la porte avait été murée; un nouvel accès au premier sous-sol a été percé à côté, et une porte a été ouverte à l'est pour permettre l'accès au rez-de-chaussée. La construction s'est poursuivie par l'extension jusqu'à la falaise. La démolition de la façade sud de la maison primitive à partir du rez-de-chaussée et son remplacement par un mur de refend déporté de 2,50 m au sud sont marqués par la reprise du mur occidental au nord

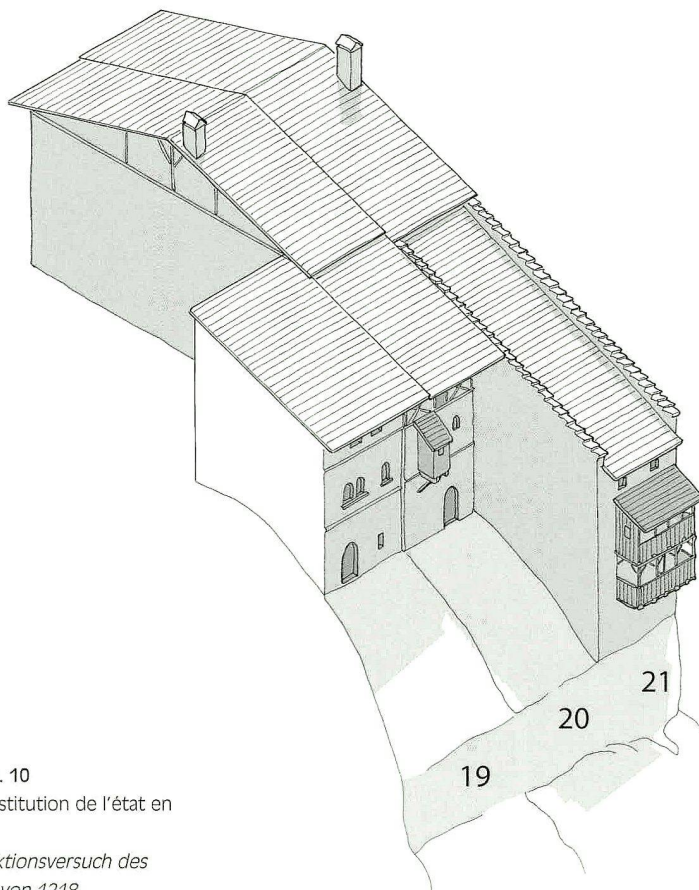


Fig. / Abb. 10

Essai de restitution de l'état en 1218
Rekonstruktionsversuch des Zustandes von 1218



du nouveau refend. Cette reprise repose sur un arc de décharge qui prend naissance au niveau du plancher du rez-de-chaussée. Les quatorze mètres de hauteur qu'atteint le mur de refend à partir du rez-de-chaussée nous prouvent que la partie nord comptait alors deux étages; l'extension a donc pu en recevoir le même nombre et compter en tout cinq niveaux, mais son mur mitoyen oriental et sa façade sud ne sont conservés que jusqu'au rez-de-chaussée. Un incendie survenu avant 1249/1250 a impliqué la reconstruction des étages, à moins que cette construction ne soit elle aussi restée inachevée, comme ses voisines des n°s 21 et 22. Notons que le mur de refend est supporté par un arc clavé de tuf et de molasse, flanqué au nord d'une

Fig. / Abb. 11

Arcs de soutien du refend au premier sous-sol du n° 20 (1228-1233)

Stützbögen im ersten Untergeschoss von Haus Nr. 20 (1228-1233)

Fig. / Abb. 12

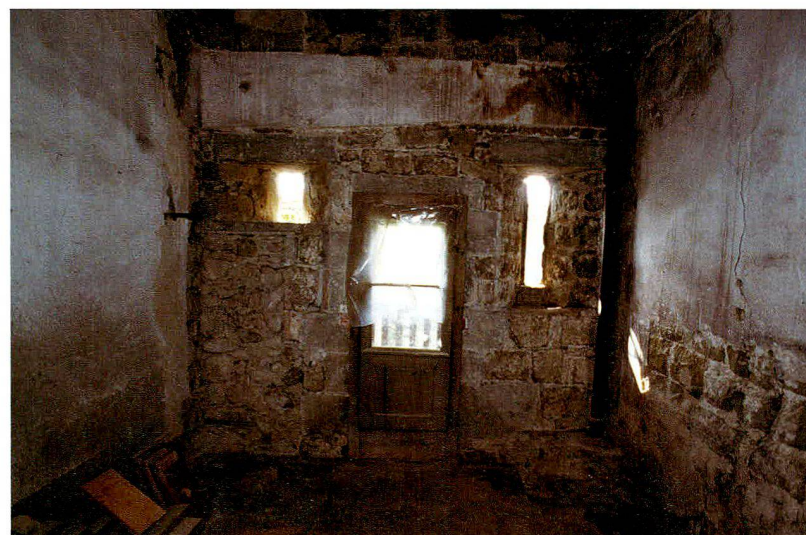
Ouvertures des caves en façade sud, deuxième sous-sol (1228-1233)

Maueröffnungen der Keller in der Südfassade, zweites Untergeschoss (1228-1233)

Fig. / Abb. 13

Fenêtres et porte du deuxième sous-sol sud du n° 20 (1228-1233)

Fenster und Tür des zweiten südlichen Untergeschosses von Haus Nr. 20 (1228-1233)



seconde arcade un peu plus basse, au premier sous-sol (fig. 11). A en juger par sa largeur de 1,50 m, cette arcade également clavée de tuf et de molasse devait supporter l'escalier de descente du sous-sol, mais elle avait probablement aussi pour but d'étayer les murs mitoyens à cet endroit, cette partie n'étant alors pas encore excavée dans le n° 21. Relevons également la présence de galets parmi les moellons régulièrement appareillés des parements; quant à la facture des encadrements des ouvertures, elle est identique à celle de l'extension du n° 21, si ce n'est qu'elle est un peu plus soignée (fig. 12 et 13).

Par rapport à celles du n° 21, ces nouvelles caves sont vastes. Leur profondeur atteint quatorze mètres d'un seul tenant et leur hauteur sous solives est de plus de trois mètres. Ces dernières sont en sapin blanc et en épicéa au deuxième sous-sol, en chêne au premier. Le choix du chêne pour le plafond du premier sous-sol indique qu'un dallage avait été prévu au rez-de-chaussée; la poutraison devait aussi pouvoir résister à l'humidité qu'engendre la présence d'une cuisine. N'offrant aucun aménagement particulier, ces caves ne devaient pas avoir d'autre fonction que le stockage, ce que confirment les étroites fenêtres percées au sud (deux par niveaux encadrant une porte placée au centre) qui y dispensaient la lumière sans offrir de vue – elles se trouvaient trop haut pour cela. Les ouvertures du deuxième sous-sol possèdent des linteaux en plein cintre, clavés pour celui de la porte, celles du premier sous-sol des linteaux droits. Seuls les encadrements des fenêtres sont chanfreinés et leur niche interne ébrasée (fig. 14).

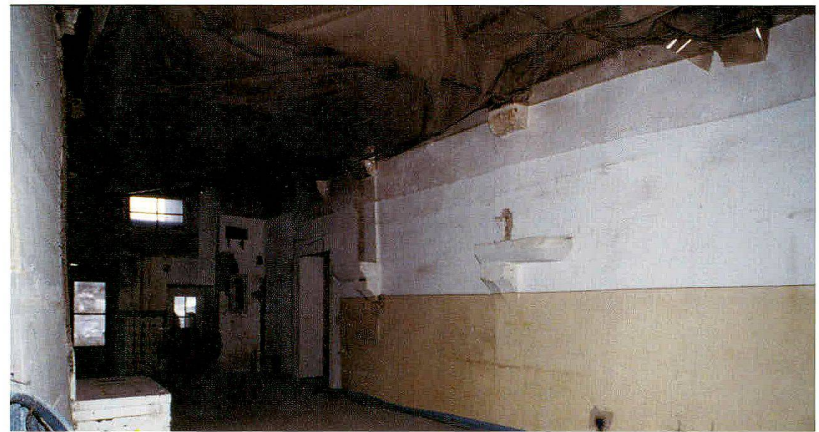
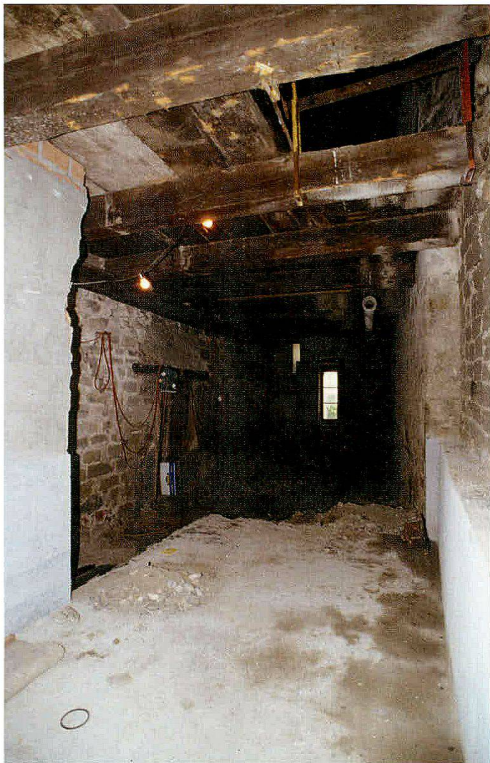


Fig. / Abb. 14

Deuxième sous-sol sud du n° 20 durant les travaux (1228-1233)
Zweites südliches Untergeschoss von Haus Nr. 20 während der Bauarbeiten (1228-1233)

Fig. / Abb. 15

Cuisine du rez-de-chaussée sud du n° 20; à droite: les consoles de la cheminée (1228-1233)
Küche des südlichen Erdgeschosses von Haus Nr. 20; rechts Konsolen des Rauchfangs (1228-1233)

Le rez-de-chaussée était muni d'une vaste cheminée adossée au mur occidental, presque au centre de la pièce; il s'agissait donc d'une cuisine. Le manteau de la cheminée était soutenu par un cadre de chêne reposant sur des tablettes et des consoles caractéristiques, dans la région, du XIII^e et du début du XIV^e siècle, tant dans les maisons urbaines que dans les châteaux¹⁸ (fig. 15). Comme dans les sous-sols, la façade sud était percée d'une porte, rejetée à l'est, probablement pour laisser plus de place aux fenêtres, mais les transformations ultérieures n'ont pas laissé de trace des ouvertures primitives. Au vu des maçonneries conservées, ces dernières devaient être à peine plus grandes que celles des caves.

Les portes percées à chacun des niveaux conservés confirment la présence systématique de galeries accrochées aux façades sud des immeubles du rang sud de la Grand-Rue. Les consoles de chêne de la galerie du rez-de-chaussée sont encore en place; quatre pièces de chêne traversent la façade de part en part pour aller chercher un appui sur une solive, et à l'extérieur, un bras de force assure un porte-à-faux de 1,20 m.

La création des caves sous les maisons primitives, au nord (XIII^e siècle)

Dans le n° 20, l'excavation de la maison primitive a débuté par le tiers sud pour y loger l'accès au deuxième sous-sol de la partie sud. La situation est différente dans le n° 21: la création de la cave

sous les deux tiers nord de la maison s'est faite après celle du n° 20, mais avant l'aménagement définitif du tiers sud et du lien entre les sous-sols de l'extension sud et de la cave nord.

Extension de la cave sous le n° 20

Probablement peu après les importants travaux effectués entre 1228 et 1233, mais avant l'incendie de 1249/1250, les deux tiers restants de la maison primitive ont été excavés avec des maçonneries qui se distinguent à peine de celles du tiers sud par la taille légèrement supérieure de leurs moellons de molasse et la rareté des boulets apparaissant dans les parements (pl. 1-5, pp. 74-78, phase 8). Aucune trace de reprise en sous-œuvre n'est visible; moyennant un étayage approprié, la construction a donc pu se faire d'un seul tenant sous les parois en pans de bois de la maison primitive. Les murs mitoyens ont probablement été reconstruits simultanément – la qualité de leurs maçonneries n'a visiblement pas été satisfaisante puisque vers 1408 au plus tard, le mitoyen avec le n° 21 sera reconstruit à partir du rez-de-chaussée. Le mur occidental du n° 20 n'ayant pu être analysé au rez-de-chaussée et dans les étages, l'hypothèse d'une reprise en sous-œuvre plutôt que d'une reconstruction reste la plus plausible et semble étayée par les coupes observées dans le mur oriental, qui montrent que les deux parements de ce mur n'ont pas été réalisés simultanément, mais bien l'un après l'autre, lors de la création des caves sous leur maison respective. Cette technique, qui permettait de conserver un appui aux constructions existantes et facilitait ainsi la reprise en sous-œuvre, avait l'inconvénient d'offrir une moins bonne cohésion entre les parements, si la face enterrée des maçonneries de la première cave n'avait pas été bien expurgée de sa terre lors de la création de la seconde.

L'extension de la cave vers la rue a permis la création d'un escalier d'accès direct vers l'extérieur, flanquant le mur mitoyen ouest et empiétant sur la chaussée. Simultanément, la rampe d'accès au deuxième sous-sol sud a été condamnée, probablement à cause de l'espace qu'elle occupait, mais peut-être aussi pour limiter l'accès aux caves de la partie sud qui leur restait reliée par la porte menant au premier sous-sol. Grâce à la seconde porte percée entre 1228 et 1233 dans le mur sud de la cave, l'accès à la partie nord du rez-de-chaussée a été maintenu.

Notons que ces caves étaient plafonnées et que seule la rampe d'accès à la rue était couverte d'un berceau rampant de molasse.

Création d'une cave sous les deux tiers nord du n° 21

Contrairement au n° 20, l'accès aux sous-sols sud de la maison n° 21 ne semble pas avoir empiété sur la partie nord à l'origine; les transformations ultérieures n'en ont en tout cas pas laissé de trace (pl. 1-5, pp. 74-78, phase 9). La création des caves sous la partie nord s'est d'abord faite sous les deux tiers côté rue de la maison, laissant un terre-plein de près de cinq mètres entre la nouvelle cave et les sous-sols de la partie sud (fig. 16). Le mur mitoyen au n° 22 a alors été reconstruit au moins jusqu'au sommet du rez-de-chaussée. Comme dans le n° 20, l'escalier d'accès direct à la rue a été rejeté à l'ouest pour ne pas empiéter sur l'entrée principale qui se situait à l'est. La niche dans laquelle s'encastrait le battant de la porte a été conservée dans le mur mitoyen oriental et au sud, une autre niche marquait très probablement l'emplacement d'une cloison délimitant des pièces de cinq mètres de profondeur, dimension qui sera conservée lors de la reconstruction du mitoyen occidental et du mur de refend en 1407/1408 au plus tard.

Suite à ces travaux, mais probablement peu de temps après, le tiers sud du mur mitoyen au n° 22 a été reconstruit à partir du sous-sol et manifestement sur toute la profondeur des étages de la partie nord (pl. 1-5, pp. 74-78, phase 10). Dans le n° 21, au sous-sol, ce nouveau mur a été soigneusement parementé dès sa construction, ce qui laisse supposer la création d'un lien direct entre les caves des parties sud et nord, au moins à ce moment; ces travaux sont antérieurs à 1249/1250. On ne peut exclure l'existence de plusieurs étapes de chantier au sein



Fig. / Abb. 16
Cave nord du n° 21 (entre 1233 et 1250)
Nordkeller von Haus Nr. 21 (zwischen 1233 und 1250)

d'un seul programme de transformations qui aurait touché les deux maisons n°s 20 et 21, ceci pour maintenir des parties habitables durant les travaux.

Adjonction de caves sous rue

Comme une grande partie des maisons de la Grand-Rue, les n°s 20 et 21 ont été dotés de caves empiétant sous la chaussée sur une distance de 3 à 3,80 m (pl. 1-5, pp. 74-78, phases 12 et 13). De même largeur que les maisons, ces caves sont couvertes de voûtes surbaissées en tuf; leurs parois ont été dressées avec des boulets, ces matériaux résistant mieux à l'humidité que la molasse. Une arcade, prenant appui au mur d'échiffre de l'escalier d'accès à la rue d'un côté et au mitoyen de l'autre, assurait un passage confortable vers les caves situées sous les maisons elles-mêmes dont elles constituent le prolongement. Malgré une étanchéité assurée par l'application d'une couche d'argile sur le pourtour externe des maçonneries comme l'ont montré de récents travaux d'adduction, ces caves au sol de terre battue restaient humides et ne convenaient pas au stockage de toutes les denrées. Nécessitant une mise en œuvre complexe, elles trahissent des besoins importants en volumes d'entreposage.

La cave sous rue du n° 20 a précédé celle du n° 21 et toutes deux sont postérieures aux caves réalisées sous les maisons elles-mêmes, mais, au vu des matériaux utilisés et surtout de leur mise en œuvre, elles remontent assurément encore au XIII^e siècle. Elles ont vraisemblablement été réalisées durant la seconde moitié du XIII^e siècle.



Un incendie et les étapes de la reconstruction des parties sud des deux maisons (XIII^e siècle)

L'incendie qui a ravagé la partie sud du n° 21 entre 1233 et 1250 n'a épargné que les deux niveaux de sous-sols et a manifestement endommagé le solivage primitif du rez-de-chaussée, qui a été remplacé. Ce sinistre a assurément aussi touché les deux maisons voisines (nos 20 et 22), car il a entraîné la reconstruction des murs mitoyens à partir du rez-de-chaussée. De plus, la reconstruction ou l'ajout d'un étage dans le n° 20 a été différé.

La reconstruction du n° 21

Bien datés par le solivage du rez-de-chaussée entre 1246/1247 et 1249/1250, les travaux de reconstruction du n° 21 ne se sont pas limités à la partie sud de la maison (pl. 1-5, pp. 74-78, phase 11). Le mur séparant les parties nord et sud a également été reconstruit sur toute sa hauteur, les escaliers de communication entre les caves nord et sud ont été adaptés aux changements de niveaux, et le plancher du rez-de-chaussée sud a été relevé de près d'un mètre pour permettre l'ajout d'un niveau de sous-sol. Ces travaux ont abouti à l'achèvement des caves sous la partie nord, dont le tiers sud n'avait pas encore été excavé. La partie sud du n° 21 compte dès lors trois niveaux de sous-sols et deux étages sur rez-de-chaussée, ce qui correspond à son volume actuel.

La façade sud, reconstruite à partir de la mi-hauteur du rez-de-chaussée, est conservée jusqu'à son couronnement, mais il ne subsiste aucun percement de cette époque, si ce n'est une fente

Fig. / Abb. 17

Plancher du rez-de-chaussée sud du n° 21; à droite: l'emplacement du foyer (1246-1250)
Fussboden im südlichen Erdgeschoss von Haus Nr. 21, rechts Standort einer Herdstelle (1246-1250)

d'éclairage dans les maçonneries de 1217/1218 destinée à éclairer le niveau de sous-sol supplémentaire, soit l'actuel premier sous-sol. Au rez-de-chaussée, les traces d'une porte subsistant au nu du mur mitoyen au n° 22 attestent la présence d'une galerie, comme dans le n° 20.

A l'intérieur, dans les pièces habitables, les transformations ultérieures n'ont laissé les traces que d'une vaste cheminée plaquée au mur ouest du rez-de-chaussée, du même type que celle construite dans la seconde extension sud du n° 20, entre 1228 et 1233. L'emplacement de son foyer se lisait encore dans la poutraison de chêne aux massives solives sommairement équarries à l'herminette et aux entrevous constitués de madriers de chêne refendu posés sur les solives et destinés à recevoir une chape de torchis ou d'argile et un dallage (fig. 17). L'analyse du mur de refend et les sondages ouverts dans les murs mitoyens montrent que les niveaux des planchers actuels coïncident avec ceux du XIII^e siècle. Dans les combles, le mur mitoyen oriental, écrêté, ne porte plus de trace de la toiture primitive, mais le conduit de cheminée en dalle de molasse qui desservait la maison voisine, le n° 22, est encore conservé dans l'épaisseur de ses maçonneries (fig. 18). A côté de ce conduit, une niche murale s'ouvrait sur les combles du n° 21; exceptionnelle à ce niveau, elle n'apporte pas de précision sur l'affectation de ces combles:



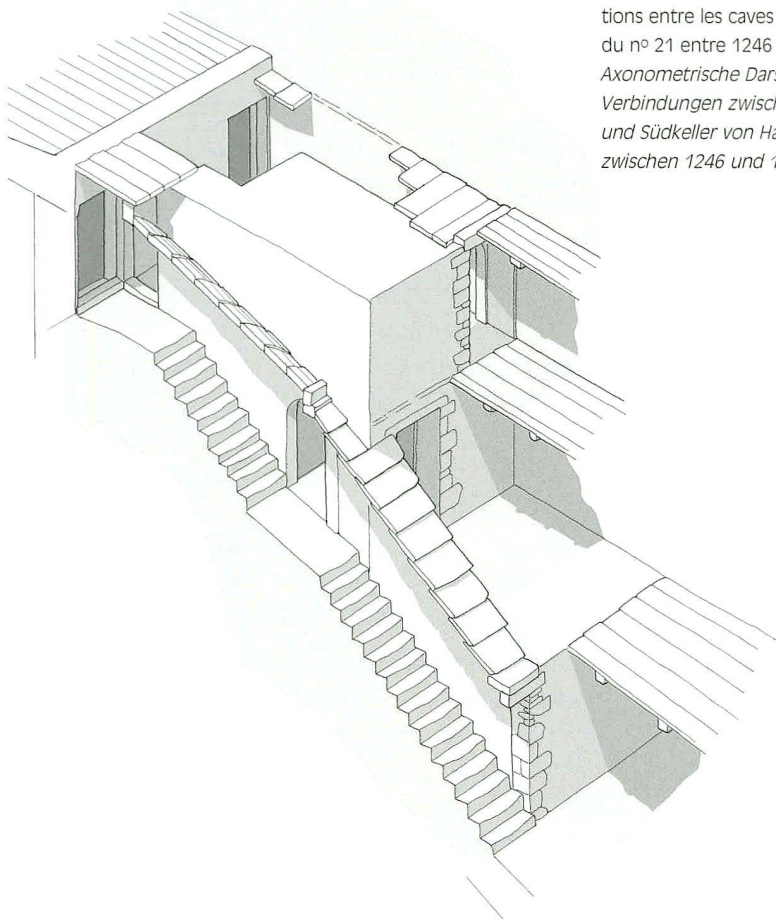
Fig. / Abb. 18

Combles du n° 21 sud, mur oriental avec conduit de cheminée du n° 22 (1246-1250)
Südliches Dachgeschoss von Haus Nr. 21, Ostmauer mit Kaminzug von Haus Nr. 22 (1246-1250)

Fig. / Abb. 19

Axonométrie des communications entre les caves nord et sud du n° 21 entre 1246 et 1250

Axonometrische Darstellung der Verbindungen zwischen Nord- und Südkeller von Haus Nr. 21 zwischen 1246 und 1250



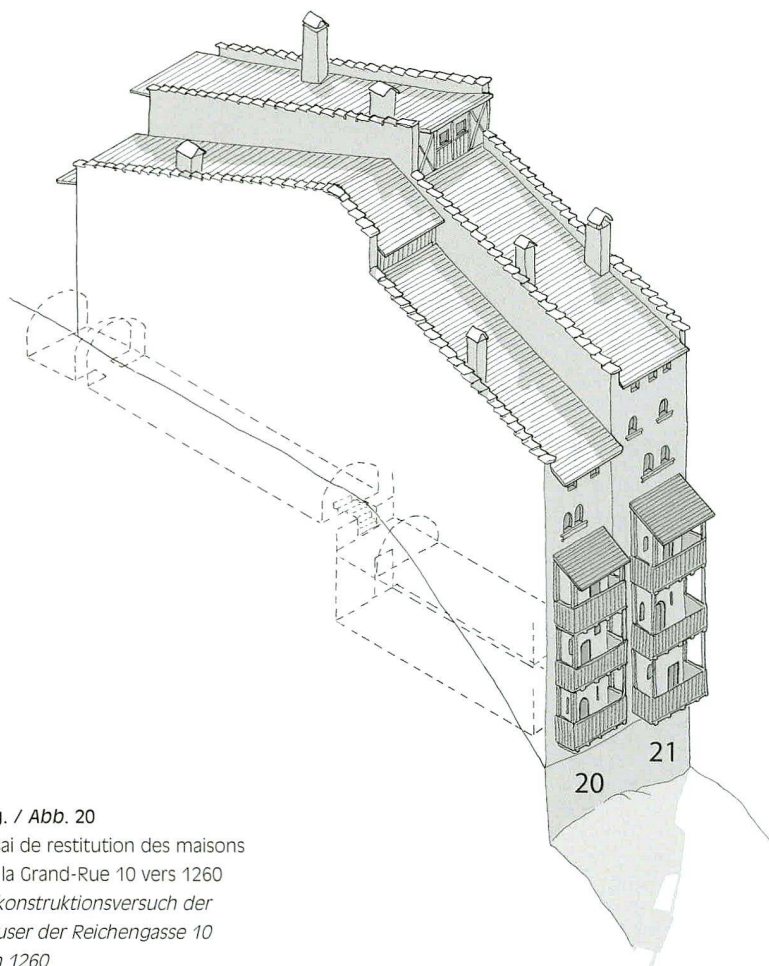
pièce d'entreposage, séchoir pour les draps et les peaux?

Si les caves elles-mêmes n'offrent pas d'aménagement particulier, il faut relever le soin apporté à la construction des passages de liaison entre ces trois niveaux de sous-sols et la cave sous la maison nord. A l'est, une longue rampe d'escalier, voûtée dans sa partie supérieure et dallée plus bas, dessert les deux niveaux inférieurs; à l'opposé, un couloir au plafond également dallé relie la cave nord au premier sous-sol, couloir qui est lui-même directement raccordé à la rampe d'escalier par un passage transversal. Notons que ces couloirs pouvaient être fermés par des portes à chacune de leurs extrémités. Ce dispositif complexe de liaisons qui donne l'impression d'un véritable dédale répond manifestement à des besoins précis, tout en assurant la communication; il permettait aussi de clore séparément chacun des niveaux de sous-sols (fig. 19). Ces caves pouvaient donc être occupées par des personnes différentes, ce qui laisse supposer qu'elles devaient être louées, soit en permanence, soit à des marchands de passage lors des foires.

La reconstruction du n° 20

Les travaux entrepris dans le n° 20 sont restés beaucoup plus modestes; les dommages causés par l'incendie y ont certainement été moins importants et en ont épargné la partie nord. Les travaux n'ont été réalisés qu'en 1259/1260 (pl. 1-5, pp. 74-78, phase 14), et la nouvelle construction n'est alors dotée que d'un seul étage sur rez-de-chaussée, soit de deux niveaux de moins que le n° 21. Le plafond du rez-de-chaussée est relevé d'un demi-mètre avec de nouvelles solives en sapin blanc; seul le cadre supportant le manteau de la cheminée déjà existante est en chêne.

Les deux niveaux de sous-sols ne subissent pas de travaux, car ils ont probablement été protégés du feu par le dallage du rez-de-chaussée et certainement par une toiture mise en place rapidement après le sinistre, vraisemblablement lors de la reconstruction du n° 21, dix ans auparavant. Seule une seconde porte a été percée dans la façade sud, au premier sous-sol, sans, toutefois, que la première n'ait été condamnée. Ce nouveau percement ne peut être daté précisément et sa fonction reste énigmatique. Peut-être desservait-il directement un édicule-latrine.

**Fig. / Abb. 20**

Essai de restitution des maisons de la Grand-Rue 10 vers 1260

Rekonstruktionsversuch der Häuser der Reichengasse 10 um 1260



Si tel a été le cas, ce premier sous-sol a pu servir de résidence, mais assurément pas permanente, puisque aucun foyer ou fourneau n'y a jamais été installé (fig. 20).

Les derniers travaux du XIII^e siècle

Si les travaux de reconstruction suite à l'incendie semblent avoir été menés avec célérité au n° 21, il n'est pas improbable qu'il y ait eu certains défauts de mise en œuvre, peut-être la réutilisation de bois malmenés par le sinistre, car il a fallu remplacer la poutraison du deuxième sous-sol avec des solives extraites de sapins blancs abattus durant l'automne/hiver 1287/1288 et les consoles de la galerie du rez-de-chaussée avec des pièces de chênes abattus en 1292/1293 (pl. 1-5, pp. 74-78, phases 15 et 16; fig. 21).

Ces dernières réfections du XIII^e siècle marquent la fin d'une longue succession de chantiers qui ont abouti à la création d'un important volume bâti, ce, sur l'ensemble de la Grand-Rue et plus particulièrement son rang sud, le seul qui offrait des possibilités d'extension des maisons dans le talus, jusqu'à la falaise. Avec la plus ancienne extension datée précisément à Fribourg, la Grand-Rue 10 révèle la précocité de ce phénomène de densification qui a débuté moins de trois décennies après la fondation de la ville. La complexité et le nombre des campagnes de construction de l'extension des deux maisons comprises dans la propriété actuelle restent exceptionnels et ne s'expliquent que par l'incendie qui a endommagé ces extensions au milieu du XIII^e siècle. Simultanément à ces travaux déjà importants, on assiste à la création de caves sous les maisons primitives et même à l'extension de ces sous-sols sous la chaussée.

Fig. / Abb. 21

Supports de la galerie du rez-de-chaussée du n° 21 sud (1292/1293)

Kragbalken der Galerie im südlichen Erdgeschoss von Haus Nr. 21 (1292/1293)

Alors qu'ailleurs, comme dans les maisons de la Grand-Rue 12B (1275), 32 (1251) et 36 (1274)¹⁹ pour ne citer que les exemples datés par la dendrochronologie dans le quartier du Bourg, la création des caves s'est faite d'un seul tenant sous la maison, la Grand-Rue 10 se distingue encore une fois par une succession d'étapes, en l'occurrence trois pour chacune des maisons en comptant l'adjonction de la cave sous rue. La datation des caves de la Grand-Rue 10 confirme que les caves sous les maisons ont été construites bien avant que ce type de travaux ne soit autorisé par la Handfeste de 1249²⁰, celle des autres bâtisses de la Grand-Rue mentionnées plus haut que ce phénomène touchait en fait l'ensemble de la ville.

Le temps des transformations et des reconstructions (XIV^e-XXI^e siècle)

La rapide succession de travaux d'agrandissement et de remplacement des parties en bois et pans de bois qui ont touché les deux maisons de la Grand-Rue 10 durant les premières 150 années de la ville de Fribourg semble cesser abruptement à l'aube du XIV^e siècle. Cette interruption, qui pourrait être liée à la peste ayant affecté l'Europe dans les années 1340, ne s'explique pas pour le dernier tiers du XIV^e siècle, la ville étant alors en pleine prospérité économique grâce à la production et à l'exportation des draps et du cuir, qui atteindront leur apogée au siècle suivant. Les constructions réalisées au XIII^e siècle ont dû répondre aux besoins des habitants des deux maisons durant au moins un demi-siècle, si ce n'est un siècle durant lequel on a dû se contenter de rafraîchir l'intérieur et très certainement de renouveler les poêles.

La reconstruction de la partie nord du mur mitoyen aux n°s 20 et 21

Côté rue, les deux maisons ont subi d'importants travaux dès le XIV^e ou le début du XV^e siècle: le mur mitoyen a été entièrement reconstruit depuis la base du rez-de-chaussée où subsistait probablement encore le mur en pans de bois des origines (pl. 1-5, pp. 74-78, phase 17). Ces maçonneries qui n'ont pu être observées qu'au rez-de-chaussée et dans les combles offrent de caractéristiques parements de moellons de molasse frappés de chiffres romains qui indiquaient au maçon la hauteur du moellon et le lit de la pierre pour permettre une mise en œuvre plus rapide et plus régulière; ce mode de

La genèse de Fribourg résumée dans la Grand-Rue 10

Les deux maisons comprises dans la Grand-Rue 10 ne permettent bien sûr pas à elle seules de retracer la genèse de Fribourg, mais, parmi les soixante-cinq maisons médiévales étudiées dans le Bourg de fondation par des fouilles et des analyses d'élévations partielles ou exhaustives, elles en constituent l'un des principaux jalons.

Le plan des premières maisons a été dicté par le parcellaire, en étroites lanières (16-18 x 4 m en moyenne, avec des variations de 3,4 à 10 m) perpendiculaires aux chaussées. Les maisons occupaient toute la profondeur des parcelles et ménageaient tout au plus une partie libre à l'arrière. Elles s'y dressaient en ordre contigu, façades alignées sur les chaussées dès les origines de la ville. Malgré les variations qui apparaissent surtout à l'est du Bourg – le plateau y étant plus étroit, les maisons sont en général plus larges et moins profondes –, la régularité de l'ensemble frappe d'emblée; les dimensions des îlots du centre du Bourg ainsi que la profondeur moyenne des maisons s'inscrivent



parfaitement dans les aires de 60 x 100 pieds (17,60 x 29,30 m) mentionnées dans la Handfeste de 1249 et assurément reprises de la charte de 1157. Ces aires implantées parallèlement aux chaussées ont certainement servi de trame à l'établissement du réseau viaire et du parcellaire, mais elles ont été subdivisées dès l'origine. Sur les pourtours du Bourg – rang sud de la Grand-Rue, rangs externes de la rue des Epouses et de la rue de Zaehringen –, les maisons ont été construites progressivement, les unes à côté des autres, alors qu'au centre – rang nord de la Grand-Rue et rue du Pont-Suspendu –, les fouilles ont mis en évidence trois et quatre maisons de module identique, construites simultanément. Ces premières maisons occupaient toute la profondeur des parcelles et les cours intérieures semblent avoir été l'exception à Fribourg. La plupart des bâtisses devaient être en bois ou pans de bois sur un socle ou un rez-de-chaussée maçonné, mais des maisons en pierre, ou du moins dotées d'un étage en pierre, notamment celle jouxtant la porte du Stalden, ont été construites dès les origines. Les maçonneries des premières constructions se caractérisent par l'absence de molasse; dominent les galets et boulets, auxquels s'ajoutent des moellons de tuf pour les chaînes d'angle et les encadrements d'ouvertures, la molasse apparaissant en tous cas dès les années 1180-1190. Les maisons construites sur le pourtour du Bourg se sont très rapidement agrandies dans le talus précédant les falaises de molasse. Ces extensions, même les plus anciennes, sont toutes en pierre; au sud, celles réalisées dès les années 1170 ou 1180 sont limitées à six ou sept mètres. Dès le début du XIII^e siècle, elles atteignent le nu de la falaise, créant des bâtiments d'une trentaine de mètres de profondeur; notons qu'à la rue des Epouses, l'enceinte avait déjà été débordée en 1200/1201.

Au XIII^e siècle, le volume des constructions ou des reconstructions est très important: toutes les maisons étudiées révèlent l'une ou l'autre partie de cette époque. L'usage de la molasse est alors systématique dans les parements, mais certaines constructions, apparemment plus modestes, montrent encore une très forte proportion de galets et des mortiers qui contiennent plus de terre que de chaux. La plupart des maisons sont alors dotées de deux étages sur rez-de-chaussée et caves. Les toitures offrent des pignons sur mitoyen dont les maçonneries dépassent de trois pieds le niveau de la couverture de bardeaux pour former des pare-feu. Des caves ont été créées à l'avant de toutes les maisons et leurs extensions dans le talus comptent deux à trois niveaux de sous-sols; ces grands volumes de caves n'étaient pas seulement destinés à l'entreposage, mais aussi au commerce, une caractéristique que l'on retrouve dans de nombreuses villes marchandes au Moyen Âge, comme à Provins (F) où se tenaient les célèbres foires de Champagne.

construction est bien attesté à Fribourg sur des bâtiments des XIV^e et XV^e siècles. Il est probable que le plafond du rez-de-chaussée sur rue du n° 21 (fig. 22), aux solives moulurées de deux gorges encadrant une feuillure, ait été mis en œuvre lors de ce chantier – il n'est pas antérieur à 1408²¹ –, mais les travaux du début du XIX^e siècle ont hélas détruit son lien avec les maçonneries. Il est vraisemblable aussi que les façades sur rue des deux maisons ont été reconstrui-

tes simultanément, comme on a pu l'observer ailleurs en vieille ville, notamment à la place du Petit-Saint-Jean 11 et 13²².

Ces travaux n'ont manifestement pas modifié le volume des deux maisons qui conservent leurs deux étages sur rez-de-chaussée, plus hauts qu'aujourd'hui (moyenne de 3,50 m contre un peu moins de trois mètres actuellement, mais avec un niveau supplémentaire). Dans les caves, les travaux sont restés limités dans les deux



Fig. / Abb. 22
Poutraison du rez-de-chaussée nord du n° 21 (1407/1408); le décor peint remonte au début du XVII^e siècle
Balkendecke im nördlichen Erdgeschoss von Haus Nr. 21 (1407/1408); die Malerei entstand zu Beginn des 17. Jahrhunderts

maisons. Seuls les deux murs de refend (un par maison) délimitant les pièces sur rue, d'une profondeur de 4,50 à 5 m, ont été construits à ce moment; il n'en subsiste que les arcs qui les supportaient au sous-sol. Au n° 21, une niche a été ménagée dans le mitoyen, juste derrière le refend, face à celle du XIII^e siècle. Au n° 20, la cave sous la chaussée a été fermée par une paroi de molasse percée d'une porte dont le linteau est supporté par des coussinets concaves qui s'inscrivent bien dans la datation donnée par le plafond du début du XV^e siècle. Au rez-de-chaussée, la disposition des pièces, en tout cas de celles sur rue, correspond au schéma classique: le couloir d'accès aux parties arrière longe l'un des mitoyens, puis une boutique s'ouvrant sur la rue par une arcade dont le contrecœur servait d'appuis aux étals des marchands²³. Ces aménagements devaient reprendre les dispositions antérieures, car les accès aux caves de la rue étaient encore ceux du XIII^e siècle.

Les autres transformations du XV^e siècle

Suite à la reconstruction du mitoyen de la partie nord, les travaux du XV^e siècle sont restés limités, mais ils ont certainement modifié de manière sensible l'aspect extérieur des deux maisons. En effet, dès 1419, le gouvernement encouragea le remplacement des couvertures de bardeaux, en offrant la moitié des tuiles nécessaires au maître de l'ouvrage – dès 1433, l'utilisation de tuiles devint une obligation²⁴. Ce changement de mode de couverture entraîna la suppression des murs mitoyens formant des pare-feu de près d'un mètre au-dessus du niveau des toitures, mais manifestement, à la

Grand-Rue 10, les premiers travaux du XV^e siècle se sont concentrés sur l'intérieur.

En 1421/1422 ou peu après, la poutraison du rez-de-chaussée et probablement celle des deux étages sud du n° 21 ont été remplacées²⁵ et les percements du rez-de-chaussée de la façade sud ont été modifiés; il en subsiste un linteau de molasse bleue taillé à la laye brettelée (pl. 1-5, pp. 74-78, phases 18 et 19). Cette ouverture possédait un jour d'une largeur de 1,66 m qui peut correspondre à une fenêtre, mais plus vraisemblablement à la porte d'accès à la galerie dont les consoles ont été réparées à la même époque²⁶.

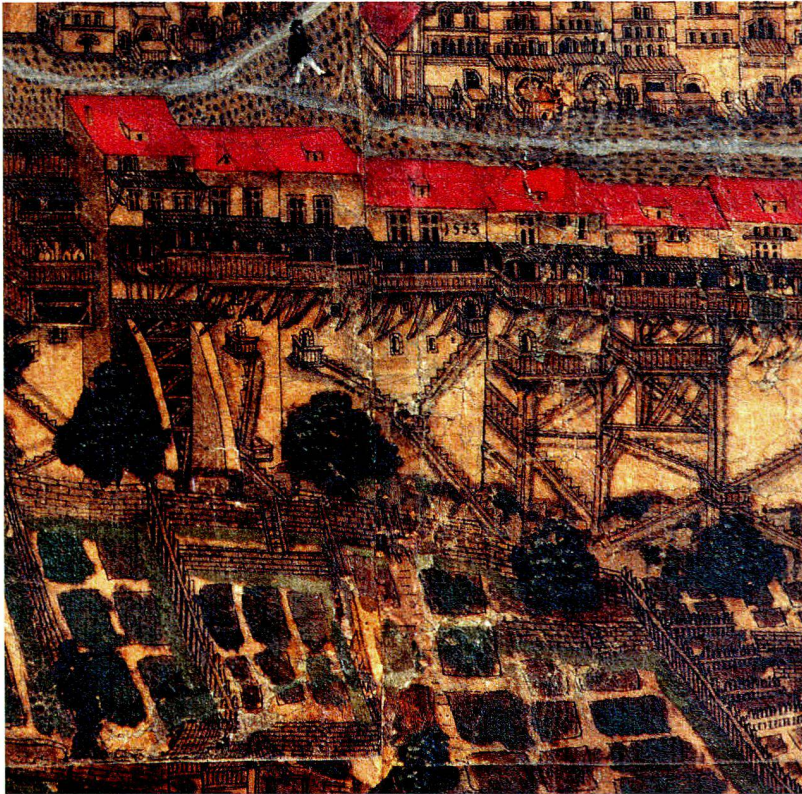
Au sous-sol, la porte permettant de relier la cave nord aux deuxième et troisième sous-sols sud a également été condamnée à cette époque. Au rez-de-chaussée, la grande cheminée de 1250 était toujours en service.

On relèvera que les travaux qui ont affecté le n° 21 au XV^e siècle se sont déroulés selon le même schéma qu'à la Grand-Rue 12B à la même époque: les transformations de la partie nord y ont précédé celles de la partie sud²⁷, montrant ainsi que l'on a privilégié la partie donnant sur la voie publique, donc celle qui était représentative de la construction.

Le remplacement de la couverture, accompagné d'une légère surélévation du faîte de la toiture pour en accentuer la pente, n'a été effectué qu'en 1454/1455 sur la partie nord du n° 20 (pl. 1-5, pp. 74-78, phase 20; fig. 23); la maison conserve alors la même hauteur de façade sur rue, soit deux étages sur rez-de-chaussée. Il est probable que la couverture de la partie sud a également été remplacée à cette époque, car

Fig. / Abb. 23
Pannes de la toiture du n° 20 nord (1454/1455)
Dachpfetten vom Nordteil von Haus Nr. 20 (1454/1455)





la tête sud du mur mitoyen de la partie méridionale a été reprise. À l'intérieur, la niche aménagée dans l'ancienne embrasure indique que la porte reliant la cave nord au premier sous-sol sud a été murée.

Les travaux du XVI^e siècle

A en juger par les vestiges conservés, seul le n° 21 a subi des travaux d'une certaine importance au XVI^e siècle, mais il est peu vraisemblable que rien n'ait été entrepris dans la maison voisine durant plus d'un siècle et demi; nous en concluons que les importants travaux du début du XVII^e, du XIX^e et du XX^e siècle en ont effacé les traces.

En 1500/1501, la couverture de la partie sud du n° 21 a été remplacée et la pente de la toiture a été très nettement accentuée par une surélévation de 2,50 m du faîte (pl. 1-5, pp. x-x, phase 21); la façade sud a conservé sa hauteur initiale. Ces travaux ont entraîné la suppression de la prise de lumière au centre de la maison, la toiture nord se situant même un peu plus bas. Le décalage des pans nord et sud n'a été rétabli qu'en 1564/1565 par la surélévation d'un étage de la partie nord dont la pente de la toiture a aussi été accentuée pour améliorer l'écoulement des eaux de pluie et surtout éviter le refoulement, entre les tuiles, de l'eau par le vent (pl. 1-5, pp. x-x, phase 22). Les toitures se présentent alors

Fig. / Abb. 24
Détail du panorama de Grégoire Sickinger (1582)
Ausschnitt aus der Stadtansicht von Gregorius Sickinger (1582)

telles que Grégoire Sickinger les figure sur son panorama de 1582 (fig. 24).

À l'intérieur, la maison n'a pas vu sa structure fondamentalement modifiée, mais l'ensemble des pièces a été au moins rafraîchi. Dans les caves sud, les murs ont été recrépis à l'aide d'un simple enduit de chaux, tandis que toutes les pièces habitables et les espaces de circulation ont reçu un décor peint; l'absence de tels décors à la cuisine du rez-de-chaussée sud est peut-être due au fait que les enduits du XVI^e siècle n'y étaient pas conservés. Bien que la chronologie précise de ces réaménagements reste difficile à établir, on sait que les enduits des sous-sols sont antérieurs à 1545, date gravée à la surface de l'enduit du deuxième sous-sol – elle y est accompagnée de la date de 1594 et d'un ensemble de graffitis (fig. 25); ces enduits ont donc probablement été posés lors de la campagne de travaux de 1500/1501, voire, au vu de leur aspect, légèrement avant. À partir du rez-de-chaussée, les enduits sont plus tardifs; au nord, ils ne sont en tout cas pas antérieurs à 1564/1565. Non seulement ils nous révèlent les décors de la seconde moitié du XVI^e siècle et du XVII^e siècle, mais ils nous permettent aussi de restituer la distribution des pièces établie à l'époque moderne ou héritée des constructions et des transformations antérieures. Les étages de la partie sud offraient ainsi tous de vastes pièces d'un seul tenant. Les solives simplement équarries du XV^e siècle sont restées apparentes

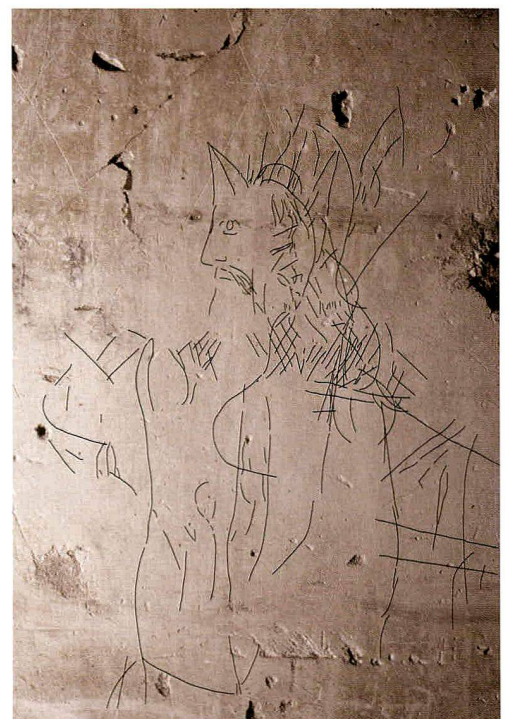


Fig. / Abb. 25
Tête de fou, graffiti du deuxième sous-sol sud du n° 21 retouché (XVI^e siècle)
Narrenkopf, In situ-Nachzeichnung eines Graffito aus dem zweiten südlichen Untergeschoss von Haus Nr. 21 (16. Jahrhundert)

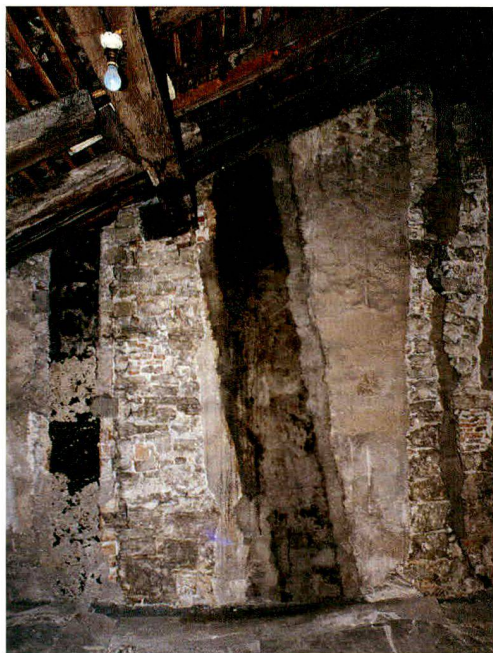


Fig. / Abb. 26

Combles nord du n° 21; à gauche: la trace du conduit de 1564/1565; au centre: le conduit du début du XIX^e siècle

Nördliches Dachgeschoss von Haus Nr. 21, links Reste eines Kaminzugs von 1564/1565; in der Mitte Kaminzug aus dem Anfang des 19. Jahrhunderts

du rez-de-chaussée au deuxième étage. Dans la partie nord, les pièces sur rue ont conservé leurs dimensions antérieures, presque carrées (4,30 x 4,70 dans l'œuvre), et celle du nouvel étage a repris ces dimensions. Elle était couverte d'un massif solivage apparent dont les traces subsistent sur un enduit peint conservé dans les combles. Une cheminée adossée au mitoyen oriental et au mur de refend desservait les poêles des pièces sur rue (fig. 26). Cette partie nord n'ayant pas pu être explorée dans les étages, il est impossible de savoir si les trois niveaux ont été dotés de poêles dès cette époque, mais ce n'est pas improbable. La partie centrale abritait l'âtre au sud du premier étage, dans un espace qui ne semble pas avoir été plafonné, mais qui était ouvert jusqu'aux combles percés, entre les toitures sud et nord – celle-ci était plus haute –, de fenêtres par lesquelles pénétrait la lumière. La cage d'escalier devait occuper le centre de la partie nord et des galeries permettaient d'accéder aux étages ainsi qu'aux combles de la partie sud; les transformations ultérieures n'ont fait que reprendre cette disposition, comme le montrent l'absence d'empochements de poutres régulièrement répartis et une porte à encadrement taillé à la laye brettelée, percée dans le mur de refend au niveau des combles de la partie sud au XIV^e ou au XV^e siècle.

La réunion des deux maisons et les transformations du début du XVII^e siècle

La famille de Gottrau ayant acquis les deux maisons au plus tôt en 1581 et au plus tard en 1608

(voir encadré, p. 39), elle entreprit des travaux dès 1600/1601 dans le n° 21 (pl. 1-5, pp. 74-78, phase 23) et en 1606/1607 dans le n° 20 (pl. 1-5, pp. 74-78, phase 24), ces derniers étant de loin les plus importants.

Dans le n° 21, la partie méridionale du corps de la maison nord a été intégralement reprise, les planchers ont été refaits à neuf, de nouveaux escaliers ont été installés et les murs ont été entièrement recrépis puis décorés depuis le rez-de-chaussée jusqu'aux combles, ouverts. Un escalier à vis de plan carré a été adossé au mitoyen ouest et à la cloison qui délimitait, au rez-de-chaussée, une pièce borgne au sud (fig. 27) – la cloison se prolongeait peut-être dans les étages, mais les transformations du début du XX^e siècle n'en ont pas laissé de trace. Cette pièce a alors été équipée d'une chemi-

Fig. / Abb. 27

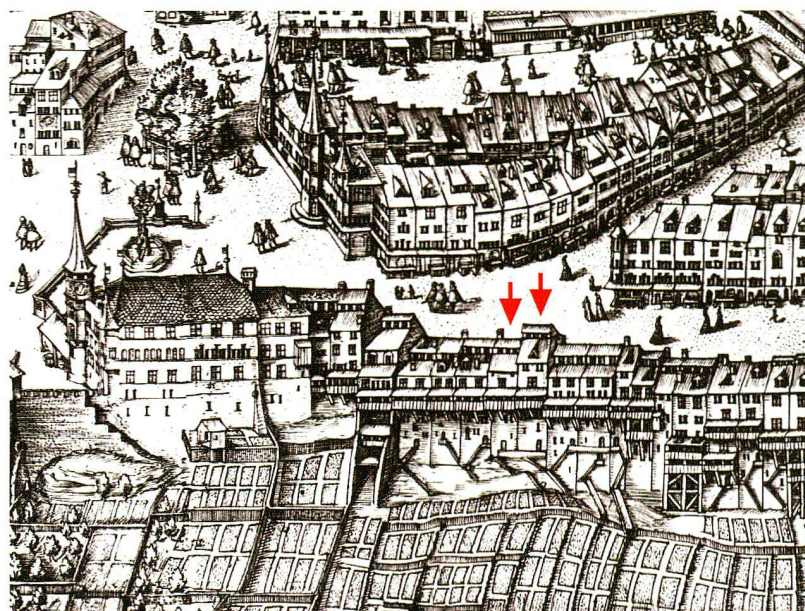
Traces de l'escalier à vis au rez-de-chaussée du n° 21 (1600/1601)

Spuren der Wendeltreppe im Erdgeschoss von Haus Nr. 21 (1600/1601)

Fig. / Abb. 28

Détail du panorama de Martin Martini (1606)

Ausschnitt aus der Stadtansicht von Martin Martini (1606)





née adossée au mur occidental, où une porte de communication avec le n° 20 a été percée devant l'escalier. Dans les étages, cet escalier permettait de dégager un palier de 2,50 m de profondeur précédant les pièces sur rue, d'où l'on pouvait alimenter les poêles. La cheminée de la cuisine a été maintenue à son emplacement antérieur²⁸. A partir du premier étage, cet espace est resté ouvert comme puits de lumière; seules des galeries plaquées au mur oriental donnaient accès à la partie sud. Dans la partie sud, le deuxième étage a été doté d'un plafond à caissons et une grande fenêtre à croisée a été percée dans la façade sud au premier étage, ce que confirme le panorama de Martin Martini de 1606²⁹ (fig. 28), deux fenêtres à meneau éclairant alors le deuxième étage. Simultanément, les maçonneries de la façade sud ont été reprises au premier sous-sol et au rez-de-chaussée.

Au n° 20, la partie nord a été transformée de fond en comble en 1606/1607. Au sud, les travaux se sont concentrés au premier étage, tandis que les niveaux inférieurs n'ont subi que quelques réfections.

L'intérieur de la partie nord a été entièrement renouvelé: murs de refend, poutraisons, escaliers et tous les aménagements. Il est probable que la façade sur rue a également été reconstruite ou, du moins, remaniée. Le plafond de la cave a été remplacé par une voûte en berceau de briques et un escalier d'accès au rez-de-chaussée a été aménagé à l'arrière, avec un lien direct à la partie sud, où la cheminée du XIII^e siècle semble toujours être restée en service³⁰. Côté rue, le mur de refend du XIV^e ou du XV^e

Fig. / Abb. 29

Cage d'escalier du n° 20 (1607), avec sa volée d'escalier et sa rambarde en fer forgé (vers 1741)

Treppenhaus von Haus Nr. 20 (1607) mit Stiege und schmiedeeisernem Handlauf (um 1741)



Fig. / Abb. 30

Partie supérieure de la cage d'escalier du n° 20 (1607)

Oberer Teil des Treppenhauses von Haus Nr. 20 (1607)

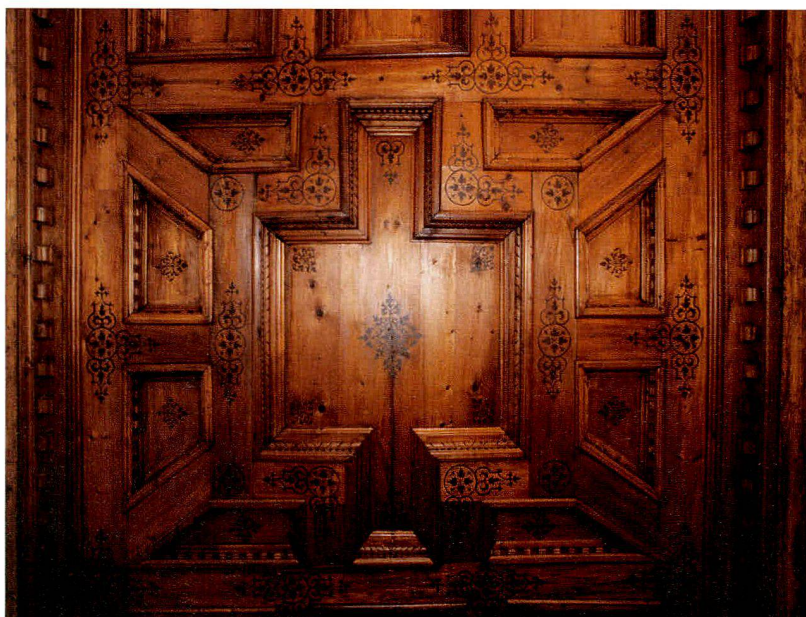
Fig. / Abb. 31

Grande salle du premier étage sud du n° 20 (vers 1607)

Grosser Saal im ersten südlichen Stockwerk von Haus Nr. 20 (um 1607)

siècle a été abattu et reconstruit 1,50 m au sud pour agrandir les pièces qui seront toutes plafonnées. Des voûtes couvraient la partie centrale de la maison au rez-de-chaussée, où un escalier à vis en molasse plaqué au mur ouest dégageait un palier de trois mètres de profondeur pour desservir les pièces sur rue; au premier étage, ce palier était doté d'une cheminée. A l'arrière, un couloir flanquait un cellier qui communiquait avec la cave; ces deux pièces étaient couvertes de berceaux segmentaires alors que le passage jouxtant l'escalier était doté d'une élégante voûte sur croisée, unique à Fribourg (fig. 29). Du premier étage aux combles, cet espace cen-





tral n'était occupé que par les galeries donnant accès à la partie sud, également précédée d'un palier de la même profondeur qu'au nord, le centre restant ouvert pour bénéficier de la lumière diffusée par les trois fenêtres percées alors au-dessus de la toiture sud (fig. 30). La charpente de 1454/1455 a été doublée d'un plafond à caissons aux couvre-joints en quart-de-rond. Dans ce vaste espace, les portes percées dans le mur occidental au premier étage et au niveau des combles, probablement lors de la réunion des nos 19 et 20 en 1552 par Jean Messello, ont été maintenues, comme en témoignent les restes du décor peint qui agrémentait ces nouveaux aménagements. Escaliers et galerie étaient supportés par des poutres moulurées et dotés de rampes à balustres tournées. Les pièces sur rue étaient manifestement toutes équipées de poêles desservies par le même conduit que la cheminée du premier étage.

Dérogeant à la tradition qui veut que les pièces représentatives occupent le premier, parfois le deuxième étage sur rue, la grande salle aménagée au premier étage de la partie sud (fig. 31)³¹ possède l'un des rares plafonds à caissons Renaissance de la ville et assurément le plus grand: il couvre une superficie de près de 39 m². Probablement réalisé en 1606/1607, il est, par sa facture, très proche de celui de la salle des hôtes du couvent des Augustins où subsiste encore un autre plafond à caissons, plus simple, dans la chambre du prieur – tous deux ont été réalisés entre 1580 et 1583³². Un plafond de ce type, apparemment plus ancien, est signalé au rez-de-

Fig. / Abb. 32

Plafond à caissons de la grande salle du premier étage sud du n° 20, détail du panneau central (vers 1607)

Kassettendecke im grossen Saal des ersten südlichen Stockwerks von Haus Nr. 20, Detail vom Mittelfeld (um 1607)

Fig. / Abb. 33

Plafond à caissons de la grande salle du premier étage sud du n° 20, détail d'une console (vers 1607)

Kassettendecke im grossen Saal des ersten südlichen Stockwerks von Haus Nr. 20, Detail einer Konsole (um 1607)

chaussée de l'immeuble de la rue des Epouses 6³³, et un autre se trouve à la rue de Morat³⁴. Dans le canton, l'exemple le plus proche de celui de la Grand-Rue 10 a été posé dans le château du Petit-Vivy en 1628 pour Nicolas de Praroman et son épouse, Marguerite Wallier; dans le château de Balliswil, un autre plafond remonte au début du XVII^e siècle probablement³⁵. Manifestement réalisé pour Tobie de Gottrau, le plafond de la Grand-Rue 10 est l'un des plus richement ouvragés: dix-huit caissons répartis en deux groupes de neuf qui laissent place, au centre, à un caisson cruciforme encadré de huit petits caissons trapézoïdaux (fig. 32), tous agrémentés de modillons ou de denticules³⁶, l'ensemble étant entouré d'une corniche courant sur le haut des parois, elle aussi dotée de modillons et ponctuée de consoles ouvragées (fig. 33). Le tout est rehaussé de rinceaux décoratifs noirs qualifiés de «mauresques» – ils dérivent de l'ornementation végétale de l'art islamique – appliqués au pochoir et fortement restaurés en 1919. Parallèlement à l'exécution de ce plafond, une fenêtre à croisée a été percée au sud. Les traces des décors peints et des autres aménagements intérieurs ont disparu lors du renouvellement des enduits au début du XX^e siècle et il n'est pas certain que le poêle occupait son emplacement actuel. Signalons que les portes du cellier, du rez-de-chaussée menant au n° 21, de l'entrée de la grande salle ainsi que le volet d'un placard mural jouxtant la cage d'escalier au débouché du couloir d'accès à la rue ont conservé leurs menuiseries et leurs ferrures d'origine (fig. 34). Enfin, une autre porte de cette époque a été réutilisée dans les combles en 1919.

La qualité de l'ensemble des aménagements du début du XVII^e siècle encore conservés désigne



Les décors peints des XVI^e et XVII^e siècles

Dès 1564/1565 certainement, le troisième étage du n° 21 a reçu un décor peint, à savoir l'habituel bandeau gris souligné d'un filet suivant le contour des solives et des entrevous, dont les angles étaient sommés de mauresques (1), motifs typiques de cette époque, mais encore populaires durant le premier quart du XVII^e siècle³⁷. Sur la base de l'exemple mis au jour dans la cave de l'immeuble de la place du Petit-Saint-Jean 37 qui porte la date de 1588³⁸, une datation du décor de la Grand-Rue 10 aux alentours de 1565 paraît vraisemblable.

Dans la partie centrale du n° 21, un même décor peint sur lait de chaux ornait tous les espaces de circulation, soit le couloir menant de la porte d'accès à la cage d'escalier, la cage d'escalier elle-même ainsi que l'espace abritant les cheminées et les galeries: un soubassement gris sommé d'une frise de volutes noires évoquant une main courante en fer forgé marquait la base des murs et les volées de l'escalier (2), tandis que les poutres apparentes sobrement chanfreinées des plafonds étaient soulignées d'un bandeau du même gris que le soubassement et bordé de filets noirs. Au rez-de-chaussée, deux niches ménagées dans les murs est et ouest de la cage d'escalier participaient également à ce décor: un bandeau gris sommé de rinceaux noirs encadrait celle du XIII^e siècle (3) et un encadrement harpé, gris souligné de filets noirs, signalait celle du XIV^e/XV^e siècle (4). Enfin, sous les poutres de la pièce borgne abritant la cheminée, du rouge sang-de-bœuf recouvrait le gris. Le décor gris a assurément été réalisé en 1600/1601, le crépi sur lequel il a été appliqué en première couche étant clairement lié aux poutres de cette étape de travaux. En revanche, le décor rouge n'est pas postérieur au XVII^e siècle, mais, en l'absence d'autre élément que le bandeau et les filets, aucune précision chronologique n'est possible.

Dans la partie sud du n° 21, les solives apparentes du premier étage ont été ornées d'un bandeau noir soulignant les arêtes et doublé de filets rouges, le tout sur fond blanc; le même décor soulignait les entrevous. Un soubassement de faux appareil gris aux joints blancs courait à la base des murs, et des rinceaux de feuilles d'acanthé rouges sur fond gris soulignaient le plafond dont les entre-poutres étaient ornées de pointes de diamants en trompe-l'œil, aussi dans des tons rouges. Ce décor, mis au jour derrière les tirants de 1719/1720, n'a pas pu être suffisamment dégagé, mais les fragments d'un chambranle de cheminée en plâtre découverts au rez-de-chaussée et portant le même décor (5) en assurent la provenance, à savoir la pièce sud du premier étage³⁹. Cette frise de feuilles d'acanthé, ponctuée de motifs de cuirs enroulés à sa base, couronnait un décor de rinceaux de fleurs et de feuilles polychromes qui couvrait toute la surface des parois, dont la base était marquée par un faux appareil aux filets blancs sur fond gris clair. Au deuxième étage, les murs portaient un décor dont les maigres restes permettent de reconnaître un socle de faux appareil identique à celui du premier étage.

Dans le n° 20, les importants travaux de 1606/1607 ont également été accompagnés de décors peints. Les panneaux du plafond de l'espace central ont été ornés de mauresques noires appliquées sur un fond teinté en rouge. L'ensemble de la cage d'escalier et de l'espace central a aussi révélé des restes de décor, mais nettement moins bien conservés que ceux du n° 21. Au rez-de-chaussée, la voûte du palier précédant l'escalier a été ornée d'un décor polychrome où dominait l'ocre rouge – cette couleur couvrait également les encadrements des portes reliant les maisons voisines – et accompagné d'un soubassement gris. Sur les encadrements de portes menant au n° 22, des filets noirs avaient précédé ce décor.

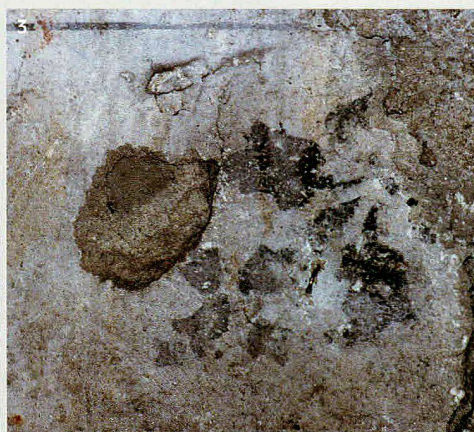
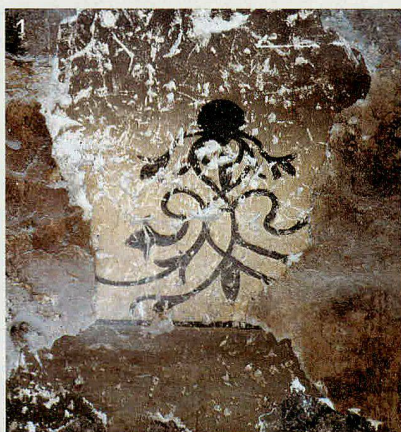




Fig. / Abb. 34

Grande salle du premier étage sud du n° 20, détail d'une garniture de serrure (vers 1607)
Grosser Saal des ersten südlichen Stockwerks von Haus Nr. 20, Türschloss (um 1607)

Fig. / Abb. 35

Chambre du premier étage sud du n° 21 durant les travaux; les tirants de 1719/1720 forment des corniches de part et d'autre du plafond à caissons (entre 1720 et 1769)
Wohnraum im ersten südlichen Stockwerk von Haus Nr. 21 während der Bauarbeiten; die Unterzüge von 1719/1720 bilden die Auflager der Kassettendecke (zwischen 1720 und 1769)

Fig. / Abb. 36

Cheminée et fourneau de la grande salle du premier étage sud du n° 20 (1741)
Kamin und Ofen im grossen Saal des ersten südlichen Stockwerks von Haus Nr. 20 (1741)

assurément cette maison comme une demeure patricienne. Par ailleurs, il est probable que la pièce jouxtant le couloir au rez-de-chaussée, dont le plafond est rehaussé d'un décor, servait à la réception des hôtes plutôt que comme boutique. Tel n'est en revanche certainement pas le cas de la partie nord du rez-de-chaussée et des sous-sols du n° 21, qui sont très vraisemblablement restés affectés au commerce et à l'entreposage.

Les transformations du XVIII^e siècle

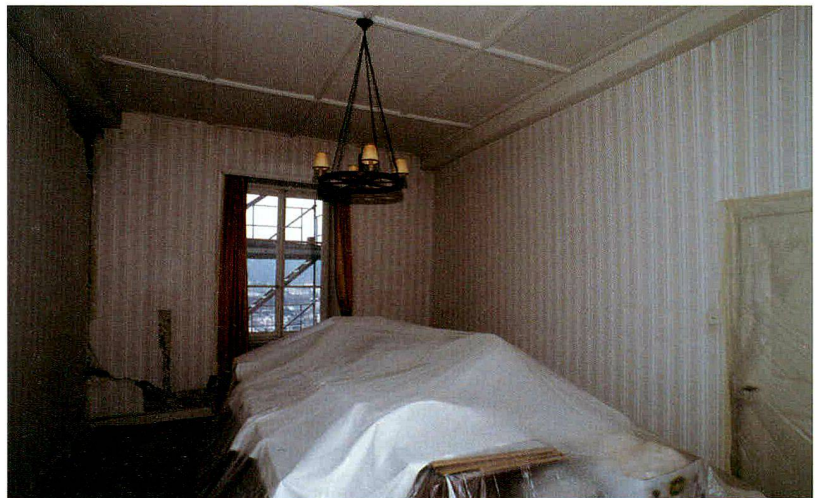
Les travaux réalisés durant le siècle des Lumières se sont concentrés à l'intérieur des maisons. A l'extérieur, seuls de nouveaux percements dans la façade méridionale ont été effectués.

En 1719/1720, des tirants ont été posés au sud, du deuxième sous-sol au premier étage du n° 21 ainsi qu'au deuxième sous-sol et au rez-de-chaussée du n° 20 (pl. 1-5, pp. 74-78, phase 25). Ces tirants trahissent les premiers problèmes statiques touchant la partie sud de l'immeuble, surtout le n° 21. Ils ont été fixés dans les façades au moyen de fers plats prenant appui sur les solives, elles-mêmes ancrées dans les mitoyens par le biais de poutres de section carrée encastrées par des encoches, le tout étant assemblé par des pièces de fer. Dans le n° 21, simultanément à la pose des tirants, une porte et une grande fenêtre ont été percées au rez-de-chaussée sud; la galerie de bois, régulièrement réparée depuis le XIII^e

siècle, a conservé l'emplacement qu'elle occupait alors. A l'intérieur, pour permettre à la lumière de pénétrer vers le centre de la maison, le mur de refend a été remplacé par une arcade en anse de panier. C'est peut-être à ce moment que le premier étage sud a été doté de son plafond à caissons (fig. 35).

Une cheminée flanquée d'un poêle aux armes des de Buman-de Reynold, qui porte la date de 1741⁴⁰, a été installée dans la grande salle du n° 20 (pl. 1-5, pp. 74-78, phase 26; fig. 36). La porte alors ouverte dans la façade sud signale l'ajout d'une galerie à ce niveau. Au rez-de-chaussée, l'escalier à vis du début du XVII^e siècle a été remplacé par une volée droite, plus confortable et, avec sa rambarde en fer forgé (voir fig. 29), surtout plus représentative.

En 1768/1769, le n° 21 a subi une nouvelle transformation (pl. 1-5, pp. 74-78, phase 27). Côté rue, sa cave a été couverte d'un berceau en molasse et l'accès direct à la partie sud, désormais condamné, a été remplacé par une volée d'escalier partant du



rez-de-chaussée. La pièce sud a été dotée d'un plafond de plâtre et une cloison vitrée délimitant une antichambre lambrissée à l'arrière (fig. 37) y a été posée. Au nord, l'escalier et les cloisons ont été supprimés dans la partie centrale, qui a été munie d'un plafond à caissons aux couvre-joints plats et moulurés de doucines, identique à celui qui a été posé au premier étage sud, où une cheminée au chambranle de molasse *rococo* peint en faux marbre a été adossée au mur ouest. Les cuisines ont été maintenues au rez-de-chaussée sud-ouest et au premier étage est, mais au rez-de-chaussée, le foyer a été transféré sur la paroi orientale – la cheminée du XIII^e siècle était alors obstruée –, et au premier étage, l'âtre a été complété d'un fourneau à braise en molasse dont subsiste aujourd'hui la partie de sa dalle qui était encastrée dans le mitoyen oriental (fig. 38).

Dans le n° 20, l'âtre est également maintenu sur le palier du premier étage – l'actuel trumeau de cheminée d'agrément a manifestement été mis en place à cet endroit plus tardivement. Les transformations du début du XIX^e siècle et de 1919 n'ont pas laissé de trace des autres aménagements du XVIII^e siècle, hormis quelques portes avec leurs encadrements et leurs ferrures.

Relevons encore que les décors peints des deux maisons ont été progressivement recouverts de badigeons clairs, de papiers peints ou de lambris qui subsistaient encore sous des doublages du XX^e siècle, dans l'arrière-boutique du n° 21.

Les transformations du début du XIX^e siècle

Les transformations réalisées en 1806/1807 ont essentiellement touché la partie nord des deux maisons (pl. 1-5, pp. 74-78, phase 28). Les façades ont été reconstruites, la toiture sur rue du n° 20 a été surélevée en vue de la création d'un troisième étage et les niveaux des pièces sur rue ont été alignés pour que la façade acquière l'unité qu'on lui connaît aujourd'hui – la césure entre les deux maisons primitives n'est plus perceptible que par un léger changement d'orientation et un entraxe de fenêtre plus large. La nouvelle façade a été dotée de quatre axes de fenêtres et les portes d'accès au rez-de-chaussée ont été déportées de l'est vers l'ouest, avec pour conséquences la condamnation de l'accès à la rue depuis la cave du n° 20 et le déplacement de celui de la cave du n° 21. Les pièces



Fig. / Abb. 37
Lambris du centre du rez-de-chaussée du n° 21 (1768/1769)
Täfelung im Mittelteil des Erdgeschosses von Haus Nr. 21 (1768/1769)



Fig. / Abb. 38
Puits de lumière et cuisine au centre du premier étage du n° 21, après travaux; à droite: la niche de l'âtre et la dalle du potager du XVIII^e siècle
Lichtschaft und Küche im Mittelteil des ersten Stockwerks von Haus Nr. 21 nach den Bauarbeiten; rechts Wandnische und Kochplatte des 18. Jahrhunderts

sur rue ont alors toutes été dotées de plafonds de plâtre aux corniches moulurées, de lambris de bas de paroi, de chambranles de fenêtres en bois et de parquets à panneaux de sapin et cadres de chêne, en losanges au premier étage (fig. 39). Des poêles équipaient toutes les pièces sur rue. Le reste de l'immeuble n'a subi aucune autre transformation significative si ce n'est le lambrissage du puits de lumière du n° 21. Les aménagements attestent qu'en ce début de XIX^e siècle, l'immeuble était subdivisé en plusieurs logements (trois au moins), chacun doté de sa propre cuisine; on peut toutefois supposer que c'était déjà le cas à partir du XVIII^e siècle, voire plus tôt puisque la réunion des propriétés n'a apparemment pas limité le nombre de feux dans le bâtiment.

La «rénovation» de 1919

Comme nous l'avons signalé au début de cet article, les travaux d'assainissement et d'amélio-



ration des équipements entrepris en 1919 figurent parmi les premières transformations d'un immeuble particulier réalisées dans un réel souci de conservation du patrimoine (pl. 1-5, pp. 74-78, phase 29). Les équipements modernes, cuisines, toilettes et salles de bain ont été logés dans le puits de lumière de la partie nord du n° 21 dont la surface a alors été réduite, et les poutres ont été remplacées par des poutrelles de béton armé. Leur implantation a entraîné le renouvellement d'une grande partie des enduits et la subdivision des pièces sud. Au rez-de-chaussée, l'aménagement d'une boutique plus vaste a impliqué la destruction de la partie septentrionale de l'ancien mitoyen; la reconstruction des devantures des boutiques n'a pas entraîné de modification de l'emplacement des portes d'accès, mais la suppression de l'accès direct aux caves depuis la rue. L'installation d'un chauffage central au premier sous-sol sud du n° 20 a entraîné la destruction de tous les anciens poêles. La maison n° 20 a été surélevée d'un étage et dotée d'un massif balcon de béton, un autre se substituant à la galerie de bois du rez-de-chaussée du n° 21, où il a fallu en partie reconstruire les murs mitoyens, les tirants mis en œuvre en 1719/1720 n'ayant pas réussi à stopper les mouvements de la maison. Au n° 20, les volées d'escalier menant du premier au troisième étage remontent également à cette campagne, mais l'essentiel de la disposition antérieure a été maintenu. Relevons que les parties anciennes de la cage d'escalier ont été soigneusement restaurées, tout comme les plafonds à caissons de la grande salle et du deuxième étage sud, où les couvre-joints ont été remplacés et les panneaux rehaussés de mauresques manifestement inspirées de celles de la grande salle.

Fig. / Abb. 39

Salon du premier étage sur rue du n° 20 après les travaux, avec ses aménagements de 1806/1807

Salon des ersten strassenseitigen Stockwerks von Haus Nr. 20 nach den Bauarbeiten, mit der Ausstattung von 1806/1807

Fig. / Abb. 40

Premier sous-sol sud du n° 20 après transformation; les maçonneries antérieures à 1186 et le plafond de 1231/1232 ont été laissés apparents

Erstes südliches Untergeschoss von Haus Nr. 20 nach den Umbauarbeiten mit dem sichtbar belassenen Mauerwerk der Zeit vor 1186 und der Decke von 1231/1232



Les transformations de 2002/2003

La réfection des toitures, ainsi que des installations techniques, et surtout les récurrents problèmes statiques de la partie sud ont impliqué un réaménagement complet de l'immeuble (pl. 1-5, pp. 74-78, phase 31), qui n'avait subi que de légers travaux d'entretien durant le XX^e siècle (pl. 1-5, pp. 74-78, phase 30). Pour assurer la couverture financière de ces importants travaux, les combles et les caves ont dû être affectés au logement. Le nombre d'appartements est ainsi passé de trois à six, et un commerce a été maintenu au rez-de-chaussée; ni la qualité des aménagements ni les généreux espaces des appartements existants n'ont toutefois été dépréciés – bien au contraire –, car le volume de l'immeuble permettait largement cette nouvelle exploitation. Le gros des travaux s'est donc concentré dans les sous-sols et les combles. Cuisines et sanitaires ont été logés dans la partie centrale du n° 21 déjà fortement transformée en 1919, alors que les pièces habitables des logements existants, en bon état, n'ont été que rafraîchies. Signalons que malgré leur ampleur et les problèmes statiques, l'ensemble des poutres anciennes a pu être intégralement conservé (fig. 40). De même, tous les enduits qui portaient des décors ont été maintenus, certains après consolidation, tout comme la plupart des menuiseries anciennes. Le plafond à caissons de la cage d'escalier aurait dû être restauré, mais les surcoûts engendrés par la statique précaire de certaines maçonneries et la réduction drastique des subventions publiques ont eu raison de ces bonnes intentions; seul un panneau a été dégagé à titre d'exem-

ple et le reste du plafond a conservé sa couche de peinture blanche protectrice.

Quel bilan!

Les résultats obtenus grâce aux investigations archéologiques menées dans les deux maisons médiévales englobées aujourd'hui dans la Grand-Rue 10 permettent une réelle synthèse de la construction du quartier du Bourg, plus particulièrement du rang sud de la Grand-Rue. La datation dendrochronologique, vers 1186, de l'arrière-linteau de chêne de la porte d'accès à la première extension de la maison n° 20 fait de cette ouverture la plus ancienne connue à ce jour à Fribourg, et de cette pièce de bois la seconde du XII^e siècle encore en place – la première, une tablette de fenêtre, a été découverte à la Samaritaine 19⁴¹. Le nombre de grands chantiers antérieurs à 1300 et datés par la dendrochronologie (six en tout) est exceptionnel, même si les travaux se sont répartis sur deux maisons: dans les autres bâtisses étudiées de la vieille ville, ce nombre est resté limité à un ou deux; par ailleurs, la somme des phases de construction durant la même période s'élève à quinze pour les deux maisons comprises dans la Grand-Rue 10! Ajoutons encore à cela les portes et les fentes d'éclairage de 1217/1218, 1232/1233 et du milieu du XIII^e siècle des sous-sols sud, le complexe système de passages reliant les caves de la maison occidentale, ou encore les consoles de la cheminée de la cuisine sud-ouest – seule une autre maison de la vieille ville en possède alors que partout ailleurs elles ont été bûchées ou arrachées – et le bilan est déjà hors du commun. La cage d'escalier et le grand plafond à caissons, maintenant bien datés, l'ensemble des décors peints conservés sous les enduits, éléments majeurs du patrimoine architectural fribourgeois, ne relèquent pourtant pas au second rang le lot de catelles mis au jour dans les sous-sols de l'immeuble – certaines de ces pièces figurent parmi les chefs-d'œuvre de la céramique de poêle en Suisse – que nous avons le plaisir de présenter dans la seconde partie de cet article. A l'évidence, le bilan des recherches archéologiques menées à la Grand-Rue 10 fait de cet immeuble un véritable paradis pour tout médiéviste, et prouve que la vieille ville de Fribourg recèle encore un potentiel considérable aussi bien dans son sous-sol que dans ses constructions toujours existantes.



Fig. / Abb. 41

Rez-de-chaussée de la maison n° 21, zone fouillée avec les maçonneries des couloirs reliant les caves nord à celles du sud, 1249/1250

Erdgeschoss von Haus Nr. 21, der ausgegrabene Bereich mit dem Mauerwerk der Verbindungsgänge zwischen Nord- und Südkeller, 1249/1250

Céramique de poêle et autres découvertes

Les analyses de bâtiments génèrent en général peu de découvertes matérielles, qui se résument le plus souvent à des remplois dans des maçonneries, des objets glissés derrière des boiserie ou des déchets dans le remplissage des sous-planchers. Les lots de céramique de poêle, tels ceux de la Grand-Rue 14, 32, 43 et 52, de la place Notre-Dame 14-16 ou encore de Gruyères/Bourg 30⁴², ne sont pas rares, mais celui de la Grand-Rue 10 se démarque quantitativement et qualitativement des autres.

Dans le n° 20, quelques fragments de céramique de poêle ont été extraits des maçonneries dans lesquelles ils avaient été réutilisés, et un fragment de gobelet de poêle a été découvert dans les reins de la voûte de la cave nord – seule une petite partie de cette voûte ayant été touchée par les travaux, il se peut que d'autres fragments se trouvent encore dans les zones non explorées. Dans le n° 21, des fouilles archéologiques ont été menées au rez-de-chaussée (entre les parties nord et sud), au deuxième sous-sol (sur le terre-plein) et au troisième sous-sol. Si le deuxième sous-sol n'a livré qu'une épingle, le rez-de-chaussée et surtout le troisième sous-sol se sont avérés plus riches.

Le rez-de-chaussée du n° 21 a livré des déchets de construction liés aux transformations de 1768/1769 comme l'indiquent clairement les chutes des couvre-joints du plafond à caissons mis en place à ce moment (fig. 41). Ces rem-



Fig. / Abb. 42

Troisième sous-sol sud du n° 21 durant les travaux; à gauche, dans les cartons et sur les planches, les premières catelles exhumées

Drittes Untergeschoss von Haus Nr. 21 während der Arbeiten; links in den Kartons und auf den Brettern die ersten Kachelfunde

blais contenaient essentiellement des restes de mortier, dont les fragments de plâtre portent un décor identique à celui du premier étage sud – ceci indique que cette pièce était munie d'une cheminée dotée d'un chambranle semblable à celui de la grande salle du premier étage oriental de la rue de Zaehringen 13⁴³ –, quelques fragments de céramique et de verre, de petits lambeaux de tissu et de cuir, des plombs de vitrage, des tomettes et de la céramique de poêle, à savoir deux catelles de plinthe. La nature de cet ensemble d'objets et leurs conditions d'enfouissement permettent d'exclure l'hypothèse de marchandises entreposées dans la maison; ce lot était donc exclusivement à usage domestique. Les déchets de matériaux de construction, tels les enduits peints, les tomettes et les catelles proviennent bien de la maison, mais aucun indice n'a permis de définir l'emplacement d'origine précis des tomettes et des catelles, qui proviennent toutefois assurément des pièces habitables du rez-de-chaussée et des étages.

La fouille du troisième sous-sol sud (fig. 42) a amené la découverte d'une grande quantité de céramique de poêle et de tomettes, ainsi que de quelques objets: vaisselle, dont un plat en faïence blanche du type «chapeau de cardinal» probablement importé d'Italie entre la seconde moitié du XVII^e et le début du XVIII^e siècle⁴⁴, verre, cuirs, outils et petits artefacts métalliques, parmi lesquels trois monnaies et une médaille. Grâce aux remontages de la céramique de poêle, plus de trois cents catelles ont pu être individualisées, ce qui constitue à ce jour la plus grande quantité jamais découverte dans une maison⁴⁵. Cet ensemble a été mis au jour en 2002 lors du creusement d'une tran-

chée pour remplacer la canalisation d'évacuation des eaux usées installée sous le plancher du troisième sous-sol en 1919 puis remplacée dans les années 1970 probablement. Les déblais entreposés sur le bord de la fouille lors de ces travaux de 2002 renfermaient une grande partie de la céramique de poêle et n'avaient heureusement pas été évacués. Dans les zones épargnées, la céramique de poêle se trouvait piégée dans les trente premiers centimètres sous les restes d'un plancher qui avait précédé celui de 1919. La monnaie (cinq centimes de 1850) et la médaille (Notre-Dame de Lourdes 1858) mises au jour dans cette même couche attestent que ce plancher a été posé durant la seconde moitié du XIX^e siècle. Les deux autres monnaies liées à la céramique de poêle (une obole de l'Evêché de Lausanne frappée entre 1275 et 1375 ainsi qu'un kreuzer bernois de 1622⁴⁶) ne contredisent pas les datations que fournit l'étude de la céramique, mais n'y apportent toutefois aucune précision. Nombre de catelles étaient entières ou s'étaient brisées sur place et, à la base du dépôt, les restes ténus d'un plancher plus ancien recouvraient un remblai graveleux contenant des fragments de tuiles et de tomettes vernissées, également présentes dans la couche supérieure. Le nombre de pièces entières permet d'emblée d'exclure l'hypothèse que ces catelles proviendraient de poêles jetés lors de travaux, mais révèle un entreposage soigneux, ce dont témoignent également les délicats fenestragés de quelques catelles-niche restés intacts. Des restes de bois mêlés à la céramique de poêle semblent même attester la présence d'étagères. Nous avons donc manifestement affaire à une réserve de catelles d'occasion – les quelque trois cents pièces permettraient de construire deux poêles, mais leur typologie variée montre qu'elles appartiennent à au moins une dizaine de fourneaux différents. Le verre et surtout la céramique constituent les principaux jalons chronologiques pour la datation de ce dépôt. La céramique se subdivise en deux groupes chronologiques bien distincts. Le plus récent et le plus homogène quant à sa datation regroupe de la vaisselle à décor polychrome d'engobe sous une glaçure transparente et incolore, des cache-pots et sous-pots ainsi que deux pots à fleurs que l'on peut mettre en relation avec les travaux du début du XX^e siècle. Les pièces les plus anciennes couvrent une période comprise entre le XVI^e ou le XVII^e siècle et le XVIII^e siècle,

ce que ne contredit pas la datation de la céramique de poêle: les pièces les plus récentes ne sont pas postérieures au XVIII^e siècle et les plus anciennes pas antérieures au deuxième tiers du XV^e siècle. Vu la longue durée d'utilisation de la céramique de poêle, ce décalage de près d'un siècle entre les céramiques et les catelles les plus anciennes est tout à fait normal; la céramique fournit en fait des indications sur la période d'utilisation du dépôt et non sur celle de la production des catelles. Si quelques tomettes hexagonales se trouvaient mêlées aux catelles, la plus grande partie d'entre elles étaient issues de la couche située juste au-dessous de celle contenant la céramique de poêle; elles remontent donc au XV^e ou au XVI^e siècle. Ces tomettes regroupent 131 pièces dont les côtés mesurent 12 cm, ce qui représente une surface de près de cinq mètres carrés. Leur pâte et leur vernis vert sur engobe sont identiques à ceux des catelles, mais leur face inférieure révèle trois types de productions différents: sur le premier, elle a été lissée avec un outil, sur le deuxième, elle a été sablée et sur le troisième enfin, elle a été sablée et cannelée. Ces différences révèlent-elles simplement les tours de main de différents ouvriers d'un même atelier? Ou des ateliers différents? La première hypothèse paraît plus vraisemblable, car le module et l'épaisseur sont identiques pour les trois types. Enfin, les quelques fragments de verre (vitres, bouteilles, etc.) sont contemporains de la céramique.

La céramique de poêle en bref

Le cadre de cet article ne se prête assurément pas à une étude exhaustive de l'exceptionnel ensemble de catelles mis au jour à la Grand-Rue 10. Cependant, un survol général et une

première analyse permettront de donner des pistes de recherches concernant la céramique de poêle en usage à Fribourg entre les XV^e et XVII^e siècles. Par ailleurs, comme les procédés de fabrication et la terminologie ont été abondamment discutés dans la littérature⁴⁷, ils ne seront que simplement évoqués ici.

La production de céramique de poêle fait essentiellement appel à deux techniques de façonnage: le tournage et le moulage.

Le tournage est la première technique à avoir été mise en œuvre. Les plus anciens poêles en céramique étaient en effet constitués de poteries tronconiques tournées, des gobelets, qui étaient insérées dans des parois de chamotte ou de torchis, embouchure tournée vers l'extérieur du poêle pour peut-être assurer une meilleure diffusion de la chaleur⁴⁸; ces gobelets remplissaient assurément une fonction autant structurelle que décorative. De tels poêles sont attestés dès le VII^e siècle dans la vallée du Rhin supérieur⁴⁹, mais en Suisse, les plus anciens exemplaires connus ne remontent qu'au X^e siècle⁵⁰. Dans le canton de Fribourg, on n'en a pour l'instant retrouvé aucun qui soit antérieur au XIII^e siècle⁵¹. Pour ce qui concerne l'évolution des gobelets eux-mêmes, on note qu'à partir du XIV^e siècle, leur rebord a tendance à s'évaser et à s'élargir; de plus, leur surface interne est parfois émaillée. Les dernières pièces fribourgeoises, qui remontent au XV^e siècle, présentent un large bord et leur intérieur est engobé et verni.

Le fragment mis au jour dans la partie nord de la maison n° 20 (voir encadré) se rattache aux gobelets sans vernis et à embouchure peu évasée. Cet exemplaire étant d'une part incomplet, d'autre part isolé, sa datation précise reste délicate: seule une fourchette comprise entre la seconde moitié du XIII^e et le début du XIV^e siècle peut être avancée.

Les catelles font leur apparition au XIV^e siècle. Dès les débuts, les formes sont très variées: catelles-assiette, appliques, catelles carrées, trapézoïdales, triangulaires, etc. Leur diffusion fut très rapide non seulement dans l'aire germanique et sur les franges orientales de la francophonie, mais aussi en direction de l'Europe de l'Est et du Nord, ce dont témoignent les catelles-niche réalisées en Hongrie pour le roi Louis 1^{er}, en 1342 déjà⁵². Les découvertes de Gruyères/Bourg 30 et

Le gobelet de la Grand-Rue 10

Maison n° 20 nord, rez-de-chaussée sud, remplissage des reins de la voûte
inv. FBO-GR10 02-438

(dessin 1:3)

gobelet de poêle

pâte gris-noir à dégraissant fin

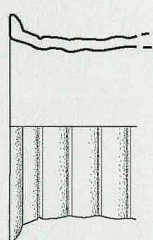
surface rouge, cannelée

bord à lèvres déjetées, droite

diam. ouverture 8,5 cm; h. cons.

5,4 cm

seconde moitié XIII^e-début XIV^e
siècle





Morat/Kreuzgasse 11⁵³ font remonter les premiers exemplaires fribourgeois au second quart du XIV^e siècle.

La fabrication des catelles requiert un nombre beaucoup plus important d'opérations que celle des gobelets. Elle fait appel à deux techniques: le tournage et le moulage. La face visible est en effet moulée tandis que la partie arrière, le corps d'ancrage, est constituée d'un simple cylindre ou plutôt d'un cône tronqué, tourné; les deux parties étaient ensuite assemblées, souvent par le biais de colombins rapportés soit à l'intérieur soit à l'extérieur, voire des deux côtés pour renforcer le raccord. Cette opération, particulièrement délicate, devait se faire avant séchage complet, à un stade où la terre était encore plastique tout en ayant déjà acquis une certaine résistance; il s'agissait en effet d'éviter les déformations de la surface moulée et d'assurer une bonne adhérence de la face et du corps d'ancrage en maintenant les deux pièces à un taux d'humidité identique. La fabrication de certaines catelles plus élaborées, comme celles de couronnement, nécessitait l'utilisation de plusieurs moules; c'est notamment le cas de la pièce présentée ici (fig. 43), qui a été produite à l'aide de deux moules, un pour la partie inférieure, l'autre pour la figure qui y prend appui.

Fig. / Abb. 43

Catelle de couronnement (inv. FBO-GR10 02-53): le personnage, moulé séparément, a été rapporté sur le créneau
Kranzkachel (Inv. Nr. FBO-GR10 02-53): Die getrennt gearbeitete Figur wurde auf der Zinne aufgesetzt

La face moulée était vernie après séchage, mais l'utilisation d'engobe blanc, destiné à en faire ressortir les couleurs, impliquait d'abord un chemisage du moule avec l'engobe; cette opération permettait de conserver la finesse des reliefs que le vernis avait tendance à empâter. Ce chemisage des moules peut être mis en évidence sur certaines cassures: les parties saillantes, soit les creux du moule, sont quasiment uniquement constituées de l'engobe, alors que les parties creuses, soit les reliefs du moule, ne sont recouvertes que par une fine couche qui peut parfois présenter des lacunes d'engobage en fonction du soin apporté à la confection de la pièce (fig. 44). Souvent, le fond des catelles-niche était également engobé avant d'être assemblé à la partie frontale, moulée et ajourée. Le vernis était toujours appliqué par aspersion ou par trempage et à l'aide d'un pinceau lorsqu'il s'agissait de décors polychromes. Exclusivement plombifères au XIV^e siècle, les vernis étaient teintés avec des oxydes de manganèse ou de cuivre; leur couleur finale, variant du vert au noir avec toutes les nuances de brun, était largement tributaire de celle de la pâte et de l'atmosphère de cuisson. Dès la seconde moitié ou la fin du XIV^e siècle, leur application sur la couche d'engobe a permis de maîtriser l'aspect final de la couleur. Le vert domine largement durant le XV^e siècle⁵⁴, mais le jaune, le violet, le blanc et le bleu font leur apparition dès la seconde moitié du XV^e siècle et marquent l'introduction des émaux stannifères propres à la faïence⁵⁵. Sur le Plateau suisse, ces techniques très probablement importées d'Italie furent en premier lieu appliquées à la céramique de poêle, mais souvent, les vernis plombifères et les émaux stannifères ont été combinés sur la même pièce – on parle alors de technique mixte; les émaux étaient également appliqués sur une couche d'engobe, mais comme les oxydes d'étain ont un effet opacifiant, cette opération était en fait superflue.



Fig. / Abb. 44

Catelle de corps (inv. FBO-GR10 02-126), détail de l'engobe visible sur les cassures
Blattkachel (Inv. Nr. FBO-GR10 02-126): Detailsicht der auf den Bruchkanten sichtbaren Engobe

Les catelles de poêle de la Grand-Rue 10: un lot exceptionnel

La présentation des catelles de la Grand-Rue 10 ne pouvait pas se faire selon le principe du traditionnel catalogue de matériel. La description et l'illustration systématique des trois cent douze catelles découvertes n'auraient en effet amené qu'une multiplication de pièces identiques, issues des mêmes moules. Aussi avons-nous décidé de décrire non pas les catelles en elles-mêmes, mais plutôt des types qui correspondent chacun à un moule spécifique⁵⁶. De ce fait, les catelles plates et celles formant un angle sont classées dans des types différents même si elles sont ornées du même motif, car chacune nécessite l'utilisation d'un moule distinct; en revanche, les catelles plates et convexes portant le même décor sont regroupées au sein d'un seul type, les pièces convexes étant simplement cintrées au démoulage et non issues d'un moule différent.

Au final, huitante-sept types ont été identifiés à la Grand-Rue 10. Ils proviennent essentiellement du troisième sous-sol de la maison n° 21, mais aussi des remblais de 1768/1769 extraits au rez-de-chaussée de la même maison et des maçonneries des deux maisons (nos 20 et 21). Contrairement au lot du troisième sous-sol qui regroupe des catelles de récupération, les deux derniers ensembles, présentés en fin de catalogue, illustrent des types de catelles qui se trouvaient sur les poêles des maisons elles-mêmes.

Types de catelles et formes de poêles

Le dépôt provenant du troisième sous-sol constitue la première partie du catalogue, qui en est aussi la principale. Ce choix s'explique par le fait que ce lot est celui qui renferme le plus grand nombre de types différents, en l'occurrence huitante-deux. Les types de catelles y ont été classés en fonction de leur position dans le poêle. Un poêle se compose en effet de plusieurs parties qui impliquent l'utilisation de catelles particulières, qui ont été ordonnées par catégories, en partant du bas vers le haut du poêle.

La première catégorie comprend les types qui constituent le socle du poêle⁵⁷. Les catégories suivantes appartiennent au poêle lui-même dont la base est constituée d'une moulure appelée plinthe, qui marque la transition entre le socle et le corps principal du poêle; ces catelles étant parfois identiques à celles qui forment la corniche sommant le corps du poêle, la catégorie à

laquelle elles ont été attribuées a été dénommée «catelles de plinthe ou de corniche». La troisième catégorie, celle des «catelles de corps», regroupe les types qui constituent, comme leur nom l'indique, le corps du poêle. Elle englobe le plus grand nombre de types, d'autant que ceux-ci peuvent aussi être mis en œuvre dans la tour surmontant certains poêles. Les «catelles-niche», qui constituent la quatrième catégorie, renvoient essentiellement aux tours des poêles, mais on ne peut exclure leur utilisation dans le corps principal. Les «catelles de corniche» forment la cinquième catégorie et se distinguent des «catelles de plinthe ou de corniche» par le fait que les types qui y ont été rassemblés ne peuvent en principe pas se substituer à des plinthes; seules quelques pièces susceptibles d'avoir été placées à la base d'une tour (types 5.4 à 5.8) pourraient faire exception. La sixième catégorie regroupe les «catelles de raccordement», soit des couvre-joints qui étaient généralement placés entre la plinthe et le corps ou entre ce dernier et la corniche, et la septième catégorie les «catelles de couronnement» qui sommaient la tour des poêles – ces deux catégories n'étaient pas indispensables à la construction d'un poêle, car elles n'avaient qu'un rôle décoratif. Enfin, la huitième catégorie comprend les «catelles de recouvrement», les seules qui n'étaient pas dotées d'un corps d'ancrage; elles recouvraient les parties horizontales d'un fourneau, soit très souvent le sol à proximité du socle, le corps ou la tour. Quant à l'unique catelle d'amortissement de la Grand-Rue 10, elle a également été incluse à cette catégorie, car elle occupait la partie sommitale d'un poêle.

Au sein de chaque catégorie, les types ont été classés d'abord en fonction du plan du poêle, puis de manière chronologique.

La plupart des poêles fribourgeois connus présentent un corps quadrangulaire qui se prolonge par un demi-cercle, un demi-hexagone ou un demi-octogone. Il existe également des poêles simplement rectangulaires ou carrés. Les catelles plates et convexes permettaient de construire des fourneaux de plan quadrangulaire prolongé par un demi-cercle. Les autres plans de fourneaux basés sur le carré, l'hexagone ou l'octogone impliquaient tous la mise en œuvre de catelles plates et de catelles formant un angle de 90°, 115° ou 135° en fonction de la figure géométrique de base. Indépendam-

ment de la forme de leur corps, les poêles pouvaient être sommés d'une tour circulaire, hexagonale ou octogonale. La majorité des poêles antérieurs à 1700 conservés dans le canton de Fribourg sont de plan rectangulaire prolongé par un demi-cercle et ne sont que rarement dotés d'une tour; lorsqu'ils le sont, la tour est toujours cylindrique. Les poêles et les tours de forme octogonale ne sont attestés qu'archéologiquement et restent moins fréquents que ceux de forme circulaire. Quant aux poêles dont le plan est basé sur un hexagone, il n'en subsiste qu'un seul, celui de la maison Chalamala à Gruyères, qui est aussi le plus ancien conservé dans notre canton – il porte la date de 1536⁵⁸. A la Grand-Rue 10, trente-trois types de catelles sont convexes ou offrent les deux variantes (convexe et plate). Ne sont attestés que huit types de catelles d'angle d'hexagone (3.17, 3.19, 3.23, 3.25, 5.4, 5.6, 7.3 et 7.4), un seul d'octogone (3.13), et deux à angle droit (5.7 et 2.8). Le fait qu'un seul autre site fribourgeois ait livré des catelles à angle droit⁵⁹ souligne la rareté des poêles de plan quadrangulaire avant le XVIII^e siècle; quant au plan octogonal, il se retrouve sur quatre autres sites⁶⁰. La prédominance des catelles convexes pourrait aussi signifier que le plan en hexagone ou en octogone était plus souvent réservé au corps inférieur du poêle et que la tour était cylindrique – c'est le cas de certains poêles de Winterthur datés de la seconde moitié du XVI^e siècle⁶¹ ou encore de poêles allemands, autrichiens et hongrois des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles, qui présentent un corps cubique et une tour cylindrique⁶².

L'étude de la composition du lot de la Grand-Rue 10 met en évidence le fait que près de la moitié des types – quarante-deux – ne compte qu'un seul exemplaire et qu'à l'opposé, seuls dix types sont représentés par dix exemplaires ou plus, le maximum étant de trente-deux pièces. Même en tenant compte du fait qu'il faut au moins quatre différents types de catelles – de plinthe, de corps, de corniche et de recouvrement – pour construire un poêle simple et ce, sans compter le socle, les pièces de raccordement ou encore celles formant les larmiers du couronnement, lui aussi susceptible d'être constitué de pièces de types différents, le dépôt de la Grand-Rue 10 ne contenait pas de quoi faire un fourneau homogène et il aurait fallu un habile fumiste pour monter un poêle, ne serait-ce que fonctionnel.



Fig. / Abb. 45

Traces de peinture rouge orangé sur le bord d'une catelle d'angle (inv. FBO-GR10 02-311)

Spuren von rötlich orangefarbener Malerei auf dem Rand einer Eckkachel (Inv. Nr. FBO-GR10 02-311)

Essai de chronologie des poêles et des types de catelles

Les commentaires qui suivent se concentrent non pas sur l'ordre défini pour le catalogue, mais sur la restitution des poêles pour lesquels les différents types de catelles ont été conçus. Dans la mesure du possible, les types sont présentés du plus ancien au plus récent. C'est l'attention particulière portée aux traces d'utilisation – les catelles ne subissent qu'un léger nettoyage – qui a guidé nos essais de restitution des fourneaux grâce, notamment, à la mise en évidence de rehauts d'une peinture rouge orangé (du minium?; fig. 45) sur les bords de certaines catelles (types 3.16, 3.17, 3.18 et 5.2). Ce phénomène a déjà été observé sur plusieurs lots fribourgeois de catelles de la seconde moitié du XV^e siècle (Grand-Rue 12B et 14) et des XVI^e-XVII^e siècles (Grand-Rue 4) ainsi qu'à Estavayer-le-Lac/Motte-Châtel 8⁶³, mais dans ces cas, le rouge est toujours plus foncé que celui de la Grand-Rue 10. Ces traces révèlent que les joints entre les catelles étaient peints pour masquer l'argile du montage et produire un effet décoratif.

La classification chronologique des poêles que nous restituons n'est pas absolue, car la datation des différents types reste délicate à établir avec précision. En effet, seuls les critères stylistiques et, dans une moindre mesure, techniques, peuvent donner des indications sur la date d'apparition d'un type, mais la durée de production ne peut que difficilement être déterminée si l'on ne dispose pas d'une bonne base de comparaisons et surtout de pièces bien datées.

Les catelles appartenant à des poêles de plan quadrangulaire prolongé par un demi-cercle ne sont pas seulement les mieux représentées, mais elles appartiennent aussi aux pièces les plus anciennes: leur datation couvre les deux derniers tiers du XV^e siècle. Elles comptent un type de catelle de corps avec plinthe et trois types de catelles de corps avec corniche, qui se distinguent par leur émaillage vert sur engobe ainsi que par leur cadre profilé d'un quart-de-rond, d'un filet et d'une baguette. Ces types sont ornés de dragons, de lions ou de faucons affrontés (3.1, 3.2, 3.3, 3.4 et 3.5), selon une iconographie largement répandue et bien représentée à Fribourg; à la Grand-Rue 10, ils ne sont toutefois pas particulièrement bien attestés, et ils ne sont pas accompagnés des catelles de corps aux motifs de chimères ou de lions que



le type au sauvage tenant les écus à la bannière de Fribourg (type 7.11; fig. 47). Les vernis noir et blanc des armes présentes sur ce dernier type suggèrent une datation un peu plus tardive que celle des types précédents, mais les styles des différents types s'accordent bien – les couronnements de poêle en forme de parapets crénelés sont largement répandus au XV^e siècle – et, bien que les vernis des catelles-niche, verts sur engobe, soient en général plus foncés, leur cadre est identique. Les types de catelles-niche de la Grand-Rue 10 ne sont vraisemblablement pas antérieurs au milieu du XV^e siècle.

Toujours sur le même plan de poêle – le rectangle prolongé par un demi-cercle –, les types suivants (3.20 et 3.21) comprennent des catelles de corps ornées d'une grande accolade surmontant un cavalier en armure, à gauche ou à droite, connues ailleurs à Fribourg, avec de légères nuances. Les pièces de la Grand-Rue 10 se déclinent en deux couleurs, le traditionnel vert et le brun miel (fig. 48). Les catelles de plinthe de types 2.2 et 2.3 ainsi que les catelles de plinthe ou de corniche de type 2.4 pourraient avoir fait partie du même fourneau. La période de production de ces types, attestés en de nombreux endroits, débute durant la seconde moitié du XV^e siècle et ne semble pas se prolonger après le début du XVI^e siècle. Ces poêles pouvaient recevoir, lorsqu'ils étaient dotés d'une tour, une frise formant larmier (types 5.2 et 5.3).

l'on rencontre usuellement. Les types en pointe de diamant en creux (3.12) et à deux panneaux en forme de rectangles allongés (3.8, 3.9, 3.10 et 3.11; fig. 46) peuvent être associés aux précédents, car ils sont dotés d'un même cadre. Ce dernier lot compte dix-sept pièces ornées d'ours et de licornes ou d'aigles et de faucons, très proches de celles découvertes au Criblet à Fribourg, où elles sont dotées du même corps d'ancrage – celles de la Grand-Rue 10 sont plus petites. Ces catelles à deux panneaux sont également comparables à certains exemplaires bernois et lausannois⁶⁴, mais leur facture reste plus proche de celle des autres modèles fribourgeois. Deux fragments appartenant à cette série mais issus d'un moule différent (type 3.35) ont été découverts dans l'immeuble, le premier au rez-de-chaussée du n° 21, dans les gravats de 1768/1769, le second dans des maçonneries tardives du rez-de-chaussée sud du n° 20. Ils attestent la présence de poêles dotés de telles catelles dans au moins une des deux maisons, et constituent, avec leur panneau de droite orné d'un animal dressé (chien?), un type nouveau qui vient s'ajouter à ceux déjà connus en ville de Fribourg.

Les catelles-niche, qu'elles soient de corps, de plinthe ou de corniche, sont toutes convexes (types 4.1 à 4.6); elles ne pouvaient que constituer les tours qui surmontaient certains de ces poêles. Avec trente-cinq pièces, elles sont nettement mieux représentées que les précédentes et constituent un ensemble exceptionnel par leur état de conservation, mais elles n'offrent que peu de points de comparaisons précis à Fribourg. De telles tours de catelles-niche ont pu être couronnées par des pièces au crénelage ajouré flanqué d'une tour (type 7.2), voire par

Fig. / Abb. 46

Catelle de corps à deux panneaux (inv. FBO-GR10 02-135), seconde moitié XV^e siècle
Blattkachel mit zwei Bildfeldern (Inv. Nr. FBO-GR10 02-135), 2. Hälfte 15. Jahrhundert

Fig. / Abb. 47

Catelle de couronnement (inv. FBO-GR10 02-97) en technique mixte avec vernis plombifère et émail stannifère, fin XV^e-début XVI^e siècle
Kranzkachel (Inv. Nr. FBO-GR10 02-97), hergestellt in gemischter Technik mit Bleiglasur und Zinnemail, Ende 15.-Anfang 16. Jahrhundert





Les catelles de la seconde moitié du XVI^e et du XVII^e siècle ne sont représentées que par quelques exemplaires, à savoir vingt-et-une de corps plates ou convexes qui ont pu être regroupées en six types différents (3.29 à 3.34). A cela s'ajoutent deux socles très fragmentaires (types 1.3 et 1.4), mais qui correspondent à des types connus. Les catelles de plinthe ou de corniche profilées d'une large gorge (type 2.4) peuvent encore être associées aux larmiers ornés de *putti* (type 5.9) et aux catelles de couronnement aux *putti* chevauchant des monstres marins (types 7.12 et 7.13). Les catelles de raccordement (types 6.1 à 6.6 et 6.8) sont bien attestées sur des poêles encore existants, mais elles pourraient déjà avoir été mises en œuvre avec la série précédente. Les fragments isolés de plinthe (type 2.5) et de corniche (type 5.1) ont également pu être posés sur les mêmes poêles: bien qu'aucune pièce convexe n'ait été retrouvée à la Grand-Rue 10, leur décor peint bleu appliqué sur un engobe blanc et recouvert d'un vernis incolore remonte assurément au XVII^e siècle. Ces types peuvent être datés beaucoup plus facilement que les précédents, car il existe encore des poêles conservés qui en sont dotés. Le socle au *putto* (type 1.3) se retrouve sous trois poêles fribourgeois provenant des châteaux de Rosière à Grolley FR, de Wildegg AG et de Cressier-sur-Morat FR, qui remontent à 1604, à la première moitié du XVII^e

Fig. / Abb. 48

Catelle de corps convexe (inv. FBO-GR10 02-95), fin XV^e-premier quart XVI^e siècle
Konvexe Blattkachel (Inv. Nr. FBO-GR10 02-95), Ende 15.-1. Viertel 16. Jahrhundert

siècle et à 1668⁶⁵. Les fourneaux de Grolley et de Wildegg ont un corps et une tour formés de catelles à bandeau diagonal orné de rinceaux végétaux sur fond résillé de couleur verte, similaires au type 3.30 de la Grand-Rue 10; quant à l'exemplaire à bandeau polychrome du type 3.29, il est très proche des catelles réalisées en 1602 pour le poêle de la Maison de Ville de Lutry par le potier fribourgeois Henri Beaud⁶⁶. Les catelles ornées de rinceaux en bas-relief (type 3.31) associées à des types portant un bandeau vertical polychrome (types 3.32 et 3.33) sont très probablement contemporaines des précédentes. En l'absence de parallèle, l'emplacement dans le poêle de ces catelles à bandeau (fig. 49), toutes convexes, reste énigmatique; elles marquaient probablement la transition entre les parties de plan semi-circulaire et celles de plan quadrangulaire, ou formaient l'encadrement d'un blason, d'un médaillon ou d'une inscription. Enfin, les catelles de corps lisses (type 3.34), à vernis vert, existaient assurément au XVII^e siècle – elles étaient toujours produites au XVIII^e siècle.

Si les vernis verts sur engobe restent encore largement en usage au XVII^e siècle, les pièces de couleurs sont nettement plus fréquentes, et font surtout appel aux décors sous vernis transparent, mais le décor bleu, blanc et jaune des bandeaux (types 3.31 et 3.33) et celui de la catelle de couronnement à monstre marin che-

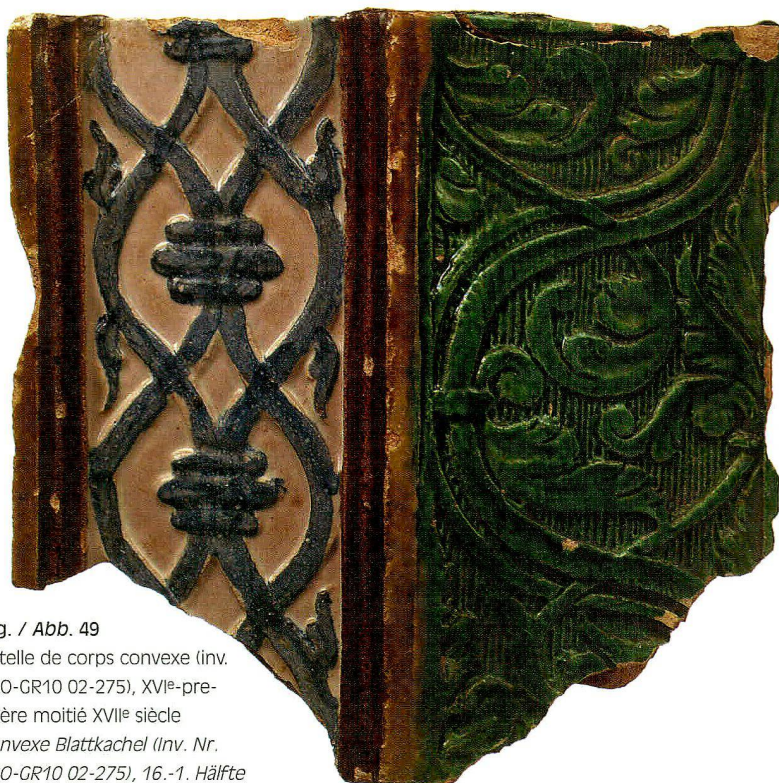


Fig. / Abb. 49

Catelle de corps convexe (inv. FBO-GR10 02-275), XVI^e-première moitié XVII^e siècle
Konvexe Blattkachel (Inv. Nr. FBO-GR10 02-275), 16.-1. Hälfte 17. Jahrhundert



vauché par un *putto* (type 5.9) pourraient avoir été réalisés avec des émaux stannifères.

Les poêles de plan basé sur l'hexagone ou l'octogone semblent apparaître plus tard et avoir été en vogue moins longtemps que ceux de plan basé sur le rectangle et le cercle. Leur montage était plus complexe, car il impliquait la mise en œuvre d'un plus grand nombre de différents types de catelles et devait exiger un montage plus précis. La qualité de certains types semble indiquer que ces poêles étaient dotés d'un plus grand prestige. Le lot de la Grand-Rue 10 s'inscrit dans une fourchette chronologique comprise entre la seconde moitié du XV^e et la première moitié du XVI^e siècle.

Les pièces les plus anciennes (type 3.13), très fragmentaires, appartenaient à la tour octogonale d'un poêle du troisième quart du XV^e siècle. Les fragments dispersés dans la maison n° 21 proviennent du dépôt du troisième sous-sol pour l'un, des gravats du rez-de-chaussée et des maçonneries des combles pour les autres. Ils appartiennent au plus à deux catelles aux armes des Habsbourg; des exemplaires bien conservés de la Grand-Rue 14 attestent que les pièces de la Grand-Rue 10 devaient être associées à des catelles aux armes de la Savoie et qu'elles constituaient le corps d'une tour octogonale coiffée de pinacles et d'accolades sommées de fleurons⁶⁷. Ce type également connu à la Grand-Rue 12B⁶⁸ a très probablement été mis en œuvre dans la maison et semble avoir été assez en vogue dans la région. Des catelles aux armes

Fig. / Abb. 50

Catelle de corps d'angle (inv. FBO-GR10 02-303), fin XV^e-premier quart XVI^e siècle

Eckkachel (Inv. Nr. FBO-GR10 02-303), Ende 15.-1. Viertel 16. Jahrhundert

Fig. / Abb. 51

Catelle de corps d'angle (inv. FBO-GR10 02-50), variante verte et blanche, seconde moitié XV^e-début XVI^e siècle

Eckkachel (Inv. Nr. FBO-GR10 02-50), grüne und weisse Variante, 2. Hälfte 15.-Anfang 16. Jahrhundert

de la Savoie ont en effet également été découvertes à la rue de Romont et à la Samaritaine 2 à Fribourg, mais aussi à Romont/Place de la Poste, dans l'ancien hôpital des Bourgeois. Dans le canton de Vaud, le château de Mont-le-Vieux, sur la commune d'Essertines-sur-Rolle, a livré les restes d'un poêle aux armes du pape Félix V, sur la tour duquel on trouve également celles des Habsbourg alternant avec celles de la Savoie – ce poêle a vraisemblablement été réalisé entre 1442 et 1449⁶⁹.

Certains types de la Grand-Rue 10 appartiennent à des poêles basés sur l'hexagone. Une première série à vernis vert sur engobe reprend le décor de la grande accolade (types 3.21 à 3.24; fig. 50), mais des branchages et des oiseaux se substituent aux cavaliers et aux singes déjà décrits dans les poêles au plan terminé par un demi-cercle (types 3.18 à 3.20). Les angles sont soulignés par un chaînage simulant un appareil aux bossages arrondis (types 3.22 et 3.24) que l'on retrouve sur certaines catelles bernoises de la seconde moitié du XV^e siècle⁷⁰, et dont un parallèle, toutefois à angle droit, est attesté à Haslen bei Dätwil (Adlikon ZH)⁷¹; ces bossages apparaissent dans les ateliers royaux de Budapest où ils ornent les angles de catelles produites en 1454-1457⁷². Les motifs d'accolades s'illustrent par le biais de plusieurs types qui reflètent la transition du gothique à la Renaissance. Les accolades associées à des motifs de végétaux et d'oiseaux (types 3.22 à 3.25) sont également présentes au





Fig. / Abb. 52

Catelle de corps (inv. FBO-GR10 02-326), variante brune et noire, seconde moitié XV^e-début XVI^e siècle

Blattkachel (Inv. Nr. FBO-GR10 02-326), braune und schwarze Variante, 2. Hälfte 15.-Anfang 16. Jahrhundert

Criblet et à la rue de Romont; on retrouve ailleurs en Suisse des catelles à accolades proches des pièces fribourgeoises, notamment à Lausanne et Diessenhofen TG (dernier tiers du XV^e siècle), Berne, ou encore Zurich – cette pièce est quasiment identique au type 3.24 de la Grand-Rue 10 – et Willisau LU⁷³, toutes ces pièces étant datées du début du XVI^e siècle. Ces quelques exemples illustrent la large diffusion de ces motifs, mais leur chronologie reste encore à affiner.

Les autres types de la Grand-Rue 10 sont polychromes et comptent vingt-trois catelles de corps plates ou d'angle (types 3.16 à 3.19), regroupant quatre types, deux de catelles plates et deux avec les angles qui les accompagnent. L'angle est marqué par une torsade blanche et noire entre deux champs lisses. Le premier décor est constitué de tores blancs dont le tracé sinueux encadre des quadrilobes verts (types 3.16 et 3.17; fig. 51), un motif et une forme que l'on retrouve à Berne (mêmes couleurs) ou à Diessenhofen (mêmes catelles d'angle). Ces tores, qui formaient un décor continu imitant des tentures, sont datés de la seconde moitié du XV^e siècle. A Fribourg, une variante à fond brun miel et tores noirs a également été mise au jour à la Grand-Rue 10 (fig. 52). Le second motif de quadrilobes en méplat, dont les bords en creux sont bleus et les reliefs blancs, se retrouve également à Berne, où ils sont verts ou jaunes et datés de la seconde moitié du XV^e siècle⁷⁴, ou encore au château de Spiez BE, où les couleurs sont identiques à celles des exemplaires de la Grand-Rue 10; à Spiez toutefois, la partie centrale des quadrilobes est évidée, et le poêle porte la date de 1534⁷⁵. Ces catelles portent des traces de peinture rouge sur les bords tout comme certains larmiers (type 5.2) et certaines

catelles de corniche ou de plinthe (types 5.4 à 5.8), ornées également de torsades noires et blanches sur fond vert – l'une d'entre elles est encore rehaussée d'un fruit en relief (type 5.5) – très proches de celles de Diessenhofen, datées vers 1500, où elles accompagnent des catelles décorées de tores sinueux⁷⁶. Ces pièces n'ont pas d'équivalent ailleurs à Fribourg et on peut les associer aux exceptionnelles catelles de couronnement formant un crénelage sur lequel apparaissent des personnages et dont les angles sont marqués par des tours (types 7.3 à 7.10)⁷⁷, catelles dont on retrouve des éléments comparables datés de la fin du XV^e siècle à Diessenhofen⁷⁸, mais de facture moins soignée que les exemplaires fribourgeois. Notons qu'une de ces catelles de couronnement porte aussi des traces de couleur rouge sur un bord (type 7.6). Les tours d'angle de couleur brun miel (types 7.3 et 7.4) n'ont pas d'équivalent; elles se distinguent par leur taille imposante (près de 40 cm de hauteur) et peuvent accompagner les six types de crénelages qui forment deux groupes bien distincts. Le premier groupe compte seulement deux types (7.9 et 7.10), malheureusement incomplets, dont le relief est mis en évidence par des rehauts bleus ou violets sur fond blanc. La qualité plastique des personnages qui occupent les créneaux est remarquable (fig. 53) et on regrettera que la femme ait perdu sa tête et le fou son corps. Le style de ces pièces évoque les gravures de la seconde moitié du XV^e siècle; l'ha-

Fig. / Abb. 53

Catelle de couronnement (inv. FBO-GR10 02-49), détail du personnage, fin XV^e-début XVI^e siècle

Kranzkachel (Inv. Nr. FBO-GR10 02-49), figürliche Darstellung, Ende 15.-Anfang 16. Jahrhundert





Fig. / Abb. 54

Catelle de couronnement (inv. FBO-GR10 02-46), fin XV^e-début XVI^e siècle

Kranzkachel (Inv. Nr. FBO-GR10 02-46), Ende 15.-Anfang 16. Jahrhundert

Fig. / Abb. 55

Catelle de couronnement (inv. FBO-GR10 02-285), fin XV^e-début XVI^e siècle

Kranzkachel (Inv. Nr. FBO-GR10 02-285), Ende 15.-Anfang 16. Jahrhundert

vices, l'exemplaire fribourgeois trahissant mal une mise en garde (fig. 56). Les deux socles en accolades aux armes de Fribourg (types 1.1 et 1.2) ne peuvent qu'être mis en relation avec cette série de catelles de couronnement: d'une part ils offrent les mêmes caractères exceptionnels par leurs dimensions et leur polychromie, d'autre part ils portent également des traces de peinture rouge dans les bords (fig. 57). Cet ensemble de catelles pourrait avoir appartenu à l'un des poêles de l'Hôtel de Ville – ils étaient remplacés tous les 25 à 30 ans au XV^e et au début du XVI^e siècle à Fribourg. Il serait tentant d'y voir les restes du premier poêle de l'actuel Hôtel de Ville, livré entre 1516 et 1517 par un potier de Bienne, Michael Frü⁸¹, mais sans analyses il sera impossible de le prouver. Les personnages figurant sur la seconde série de catelles de couronnement (types 7.5 à 7.8) ne contredisent pas cette datation: les costumes se rattachent bien à la mode vestimentaire du début du XVI^e siècle telle que l'ont illustrée Hans Fries dans ses tableaux, en particulier les œuvres de charité des retables du Bugnon (1505) et de Saint-Antoine (1506)⁸², ou Diebold Schilling dans sa chronique lucernoise⁸³. Le décor architectural de ces catelles est encore ancré dans la tradition gothique, sans la moindre influence de la Renaissance, pourtant déjà bien présente à cette époque sur le territoire helvétique.



billement et la chevelure du personnage féminin (fig. 54) se rapprochent en effet de ceux que l'on peut voir sur certaines gravures de Martin Schongauer, notamment ses vierges sages⁷⁹, ou sur celles des maîtres contemporains de la seconde moitié du XV^e siècle. Le second groupe compte cinq pièces représentant quatre types (7.5 à 7.8) dont un (7.5), le seul de couleur uniquement verte et conservé en deux exemplaires, possède un parallèle à Zoug, assurément issu du même modèle à l'écu coupé⁸⁰ (fig. 55). Contrairement aux exemplaires fribourgeois, le personnage féminin de la catelle zougnoise, hélas sans tête, n'avait pas été verni pour recevoir un décor peint. Les trois autres types (7.6 à 7.8) présentent un crénelage légèrement différent du premier, mais qui en forme la suite; les personnages qui l'ornent sont tous de couleur blanche avec des rehauts bleus sous un vernis incolore – le blanc peut contenir une certaine proportion d'oxyde d'étain. L'un des personnages masculins porte un vêtement orné de l'écu de Fribourg (type 7.7; voir fig. 43), dont le caractère officiel tranche singulièrement avec le motif érotique, associé sur le même poêle, qui met en scène un fou et une femme qui semble bien prendre l'initiative des ébats, suggérant que cette scène se situe dans la tradition des mondes inversés de la fin du Moyen Age, plutôt que dans celle d'une représentation des

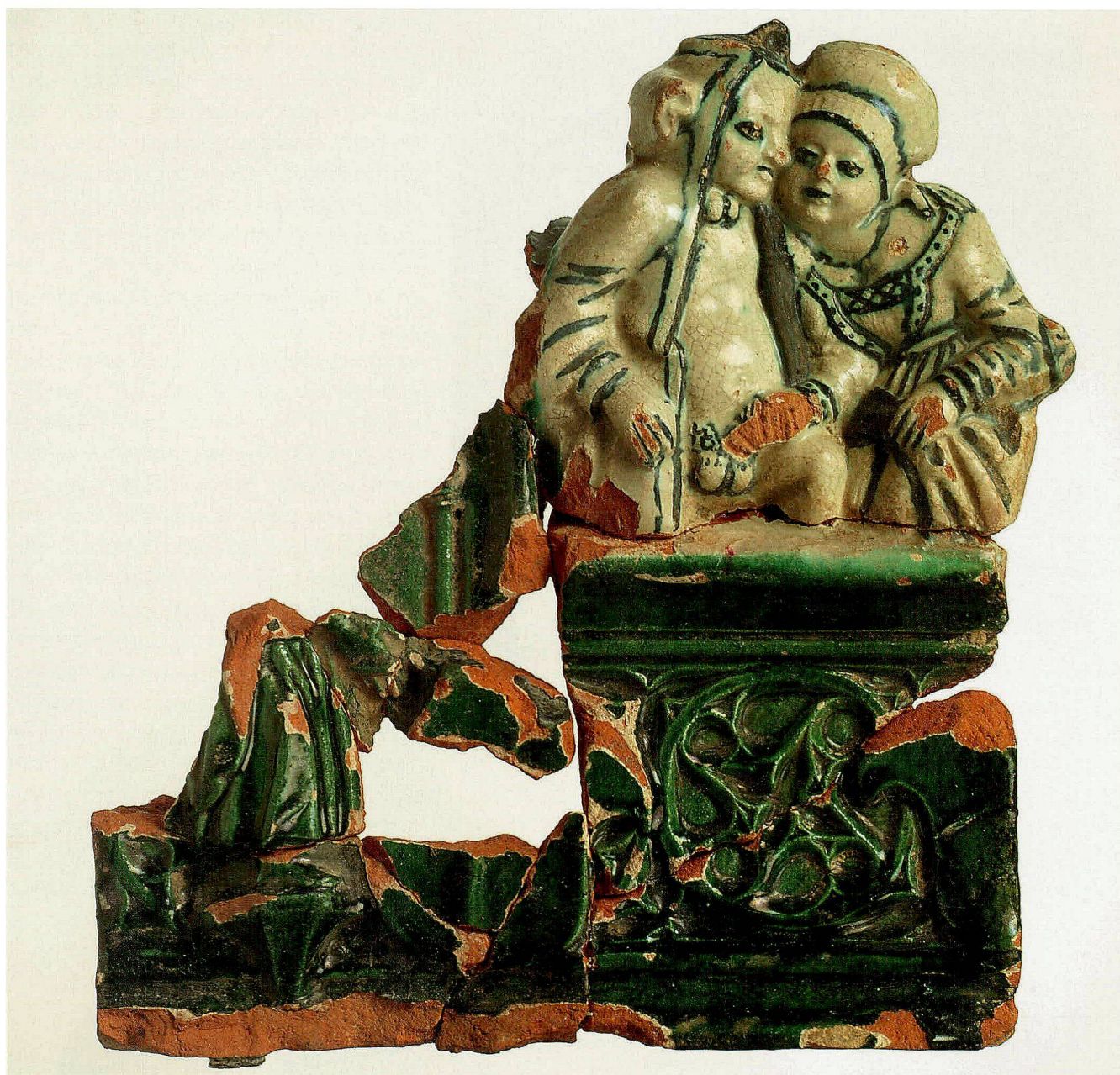


Fig. / Abb. 56

Catelle de couronnement (inv. FBO-GR10 02-51), fin XV^e-début XVI^e siècle

Kranzkachel (Inv. Nr. FBO-GR10 02-51), Ende 15.-Anfang 16. Jahrhundert

Quelques catelles de couleur verte restent difficiles à associer à d'autres types dans le montage d'un fourneau. C'est le cas des pièces à deux panneaux imitant ceux d'un lambris (types 3.14 et 3.15) ou de celle ornée d'un réseau d'arcs brisés (type 3.26); des parallèles de ce type, convexes, ont été retrouvés dans un remblai de Berne/Bärenplatz daté de 1579⁸⁴. La fourchette de datation de ces types s'inscrit entre la seconde moitié du XV^e siècle et le début ou la première moitié du XVI^e siècle.

Cinq catelles polychromes constituent un groupe bien distinct qui semble avoir appartenu au corps d'un fourneau de plan quadrangulaire (types 2.6 à 2.8, 3.27 et 3.28). Ces pièces marquent bien la transition entre les décors moulés et les décors peints. Les types 2.7, 2.8, 3.27 et 3.28

sont ornés de dessins incisés qui délimitent des plages de couleurs différentes, mais reprennent encore un répertoire issu de la tradition gothique comme les rameaux de feuilles enroulées autour d'une baguette et les accolades accompagnées de rinceaux de feuilles très découpées (fig. 58 et 59), assurément issus de la même source d'inspiration que les décors d'accolades et de rinceaux en bas-relief (types 3.22 à 3.25). La datation de ces types reste délicate faute de points de comparaisons, mais les catelles armoriées du poêle du château de Spiez, daté de 1534, ont été réalisées avec la même technique (voir types 3.18 et 3.19). Les types découverts à la Grand-Rue 10 sont certainement contemporains, mais leur lieu de production reste à déterminer, tout comme la technique d'émaillage qui semble met-



tre en œuvre les vernis plombifères et les émaux stannifères, certaines couleurs étant opaques, comme le jaune du type 3.27.

Perspectives de recherches

La céramique de poêle offre un vaste de champ de recherches qui ne touche pas seulement les aspects de la culture matérielle, mais aussi celle de l'esprit si l'on essaie de comprendre la signification de certains motifs et leur association sur un même poêle. Il serait en effet inconcevable, aujourd'hui, d'exposer une scène érotique dans son salon ou une salle de réception, qui plus est accompagnée des symboles de la Ville et de l'Etat. La signification de ces pièces reste donc à élucider, mais les questions qu'elles soulèvent illustrent bien la distance qui nous sépare du mode de penser de nos ancêtres. Ce domaine de recherches n'est certes pas directement celui des archéologues, qui vont plutôt considérer l'icono-

graphie dans ses aspects formels et stylistiques pour d'une part établir des jalons chronologiques, voire géographiques, susceptibles de permettre une distinction entre productions locales et importations, d'autre part dater les découvertes, en tentant d'affiner la date d'apparition des divers types et d'estimer la durée de leur production. Les études comparatives à venir devront bien sûr être approfondies afin de mieux définir l'aire de répartition des différents types et de tenter de saisir leur mode de diffusion. Aujourd'hui, nous ne pouvons que constater qu'un type est resté confiné dans une région ou un lieu, ou alors qu'il a été diffusé plus ou moins largement. Les modèles iconographiques tirés des manuscrits, des gravures ou de la sculpture ont déjà été mis en exergue, mais certains motifs semblent propres à la céramique de poêle et n'ont pu être propagés que par le biais des catelles elles-mêmes, de leurs moules ou de leurs matrices, exportés par des marchands ou des potiers itinérants. Le premier mode de diffusion, par les catelles elles-mêmes, peut être décelé par le biais d'analyses des pâtes, et les autres, par celui de comparaisons précises, basées sur des reproductions photographiques à l'échelle 1:1. On ne peut toutefois forcément préciser ni le lieu d'origine, ni si les pièces comparées proviennent toutes d'endroits où des potiers sont attestés. Les statistiques des découvertes sur un lieu ou une région peuvent fournir les premiers indices permettant de distinguer les pièces de provenance locale des importations,

Fig. / Abb. 57

Catelle de socle (inv. FBO-GR10 02-45), fin XV^e-début XVI^e siècle
Sockelkachel (Inv. Nr. FBO-GR10 02-45), Ende 15.-Anfang 16. Jahrhundert

Fig. / Abb. 58

Catelle de plinthe (inv. FBO-GR10 02-279) à dessin incisé et technique d'émaillage mixte, première moitié XVI^e siècle
Leistenkachel (Inv. Nr. FBO-GR10 02-279) mit Ritzzeichnung und gemischter Emailtechnik, 1. Hälfte 16. Jahrhundert

Fig. / Abb. 59

Catelle de corps (inv. FBO-GR10 02-281), XVI^e siècle
Blattkachel (Inv. Nr. FBO-GR10 02-281), 16. Jahrhundert



mais seule la découverte de déchets d'atelier ou, mieux encore, des ateliers eux-mêmes amènerait des certitudes quant au lieu de production. Ces déchets de production sont d'ailleurs indispensables à l'établissement d'un groupe d'analyses de référence, qui servirait de base de comparaison pour les attributions. Ce matériel est déjà disponible à Fribourg, puisque les déchets d'un atelier ont été mis au jour dans les remblais d'une cave située sous la Grand-Fontaine, au Court-Chemin 2a⁸⁵. Les productions de l'atelier dont sont issus ces déchets, certainement voisin, couvrent une période qui va du milieu du XV^e à la fin du XVI^e siècle ou au début du XVII^e siècle, soit la même période que la plus grande partie des catelles découvertes à la Grand-Rue 10. Bien sûr, il serait plus que souhaitable que nous puissions disposer des déchets provenant des autres ateliers connus à cette période à Fribourg, pour autant que les pâtes utilisées se distinguent minéralogiquement ou chimiquement les unes des autres.

Au XV^e siècle, on compte onze potiers différents à Fribourg et un maximum de cinq qui exercent simultanément. Au XVI^e siècle, toujours en ville, ce nombre passe à dix-huit, mais pas plus de quatre d'entre eux travaillent en même temps. Le nombre de potiers connus augmente encore au XVII^e siècle, pour atteindre vingt-et-un artisans avec un maximum de sept œuvrant simultanément⁸⁶. Certains potiers ne sont mentionnés que sporadiquement; leur présence à Fribourg n'était peut-être liée qu'à la livraison et au montage de fourneaux commandés ailleurs, comme par exemple celui de l'Hôtel de Ville en 1516⁸⁷. Enfin, on ne sait pas si les noms qui nous sont parvenus par les sources désignent un atelier ou simplement le nom d'un potier.

L'analyse effectuée sur une pièce (type 8.2) a permis d'attester que cette catelle avait été fabriquée à Fribourg. En effet, l'argile non calcaire utilisée pour sa confection est identique à celle qu'employait la manufacture de faïence du Sauvage, installée dans le quartier de la Neuveville entre 1758 et 1810; cette argile a été extraite sur le territoire de la commune de Marly, au lieu-dit les Riedelet, en bordure de la Sarine⁸⁸. Ce gisement a manifestement été exploité par plusieurs potiers ainsi que le laissent supposer les autres analyses réalisées sur la céramique de poêle. Au stade actuel des recherches, pour cerner les diverses productions comme les divers types qui peuvent être issus du même poêle, il n'est possible que de

regrouper les pièces offrant les mêmes caractéristiques (dimensions, profil de leur cadre, aspect de leur vernis, forme de leurs cols d'ancrage ou aspect de leur pâte). Sur les huitante-sept types répertoriés à la Grand-Rue 10, vingt-trois⁸⁹ sont connus sur d'autres sites de la ville et quinze constituent des variantes de catelles découvertes ailleurs en ville⁹⁰, ce qui laisse supposer une bonne part de productions locales.

Un programme d'analyses archéométriques permettra assurément de distinguer les productions locales des importations; cependant, si ce programme ne couvre pas l'ensemble du Plateau suisse, ou, du moins, les lieux de production cités par les sources historiques fribourgeoises, les attributions précises à des ateliers et la détermination des provenances des importations resteront plus délicates.

Les questions technologiques évoquées devront bien sûr aussi être élucidées, car elles seront révélatrices du niveau de connaissances, de la créativité et de l'esprit d'innovation des potiers qui ont exercé dans nos régions. Les analyses des pâtes permettront de déterminer les températures et le nombre de cuissons; nous saurons ainsi si les glaçures ou les émaux ont fait ou non l'objet d'une cuisson précédée par celle de la pâte (cuisson de dégourdi). D'autres analyses fourniront des précisions sur les glaçures et les émaux, en particulier sur leur nature exacte, plombifère ou stannifère, ainsi que sur leurs pigments. Enfin, afin que leur composition puisse aussi être établie, les engobes devront également faire l'objet d'investigations. Toutes ces données seront indispensables si l'on veut comprendre comment les potiers sont passés à l'usage des couleurs durant la seconde moitié du XV^e siècle, non seulement à Fribourg, mais aussi dans la plupart des centres de production du Plateau suisse, d'Allemagne du Sud, d'Autriche, de Hongrie et de Tchécoslovaquie⁹¹. Pour savoir si l'importation des techniques de la majolique – ou faïence – s'est faite directement de l'Italie vers notre région ou si elle a suivi une autre voie, moins directe, il est nécessaire que les recherches dans ce domaine dépassent également le cadre local.

En couvrant une période qui s'étend du milieu ou de la fin du XV^e au milieu du XVII^e siècle, les trente-et-un types présentant des parties de couleur blanche qui sont publiés dans le catalogue de la Grand-Rue 10⁹² (fig. 60) illustrent bien cette évolution technologique des vernis et des émaux et offrent une base idéale à ces recher-



Fig. / Abb. 60

Catelle d'amortissement (inv. FBO-GR10 02-41) avec des émaux stannifères, milieu-seconde moitié XVIII^e siècle
Ofenbekrönung mit Zinnemail (Inv. Nr. FBO-GR10 02-41), Mitte-2. Hälfte 18. Jahrhundert

ches. Du XVII^e au XIX^e siècle, suite à une période – la seconde moitié du XV^e et le XVI^e siècle – qui pourrait être qualifiée d'expérimentale, les décors peints sur fond blanc – ou proche du blanc – ont été réalisés essentiellement selon deux techniques: la peinture avec des oxydes métalliques sur fond d'engobe blanc et sous vernis incolore, technique développée pour imiter la faïence, mais moins onéreuse car elle épargne l'étain et limite le nombre des cuissons, et bien sûr la peinture sur émailage stannifère⁹³, soit l'application des techniques de la faïence à la céramique de poêle, le décor pouvant être de grand feu – ce qui semble toujours avoir été le cas à Fribourg à cette période – ou de réverbère⁹⁴.

L'étude des catelles doit également permettre de restituer les fourneaux dans lesquels elles ont été mises en œuvre, car les formes de ces poêles restent mal connues dans notre région avant le XVII^e siècle. Il apparaît que l'observation des traces d'utilisation constitue un complément indispensable, car elle révèle des détails du montage des fourneaux, comme l'application de couleur rouge sur les joints de certains, si ce n'est de tous les poêles des XV^e et XVI^e siècles. Cette pratique, bien attestée par les sources fribourgeoises des XV^e et XVI^e siècles pour l'Hôtel de Ville⁹⁵, est conforme aux représentations que donne Diebold Schilling dans deux vues de la Salle du Conseil de Lucerne et de son poêle⁹⁶, une fois de plan quadrangulaire et l'autre de plan cylindrique, mais chaque fois avec des catelles vertes et une tour. A la

Grand-Rue 10, ces traces permettent également de regrouper les pièces qui devaient faire partie d'un même fourneau, mais évidemment sans qu'il soit possible de déterminer si ce fourneau était déjà le fruit d'un deuxième remontage ou s'il s'agissait de celui d'origine. Notons encore que dans la plupart des cas, les conditions d'enfouissement ou le nettoyage des catelles en vue de leur étude (remontage, dessin, photo) font malheureusement disparaître ces traces.

Les différentes études que pourrait engendrer le lot de catelles de la Grand-Rue devraient également révéler la place qu'occupait Fribourg dans ce type de production. Les découvertes faites sur le territoire de la ville montrent en effet que Fribourg doit certainement être comptée parmi les principaux centres de production de céramique de poêle.

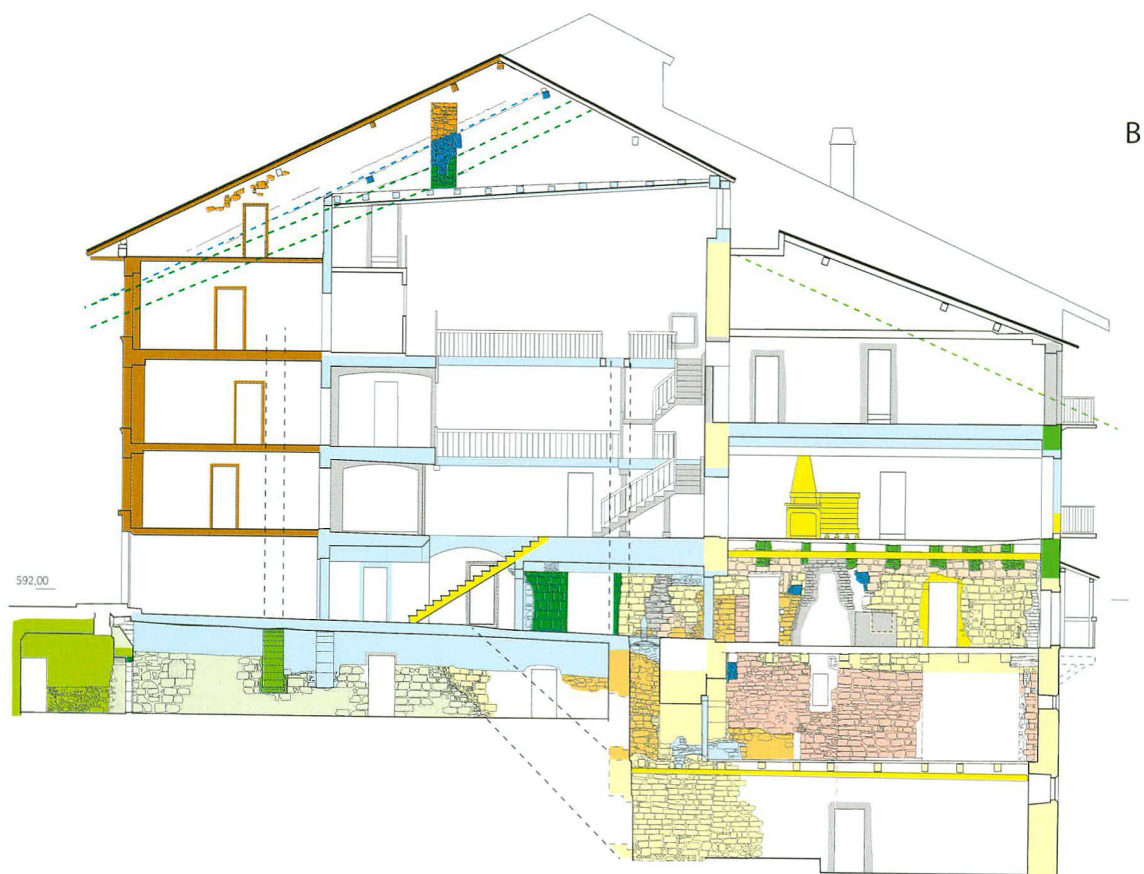
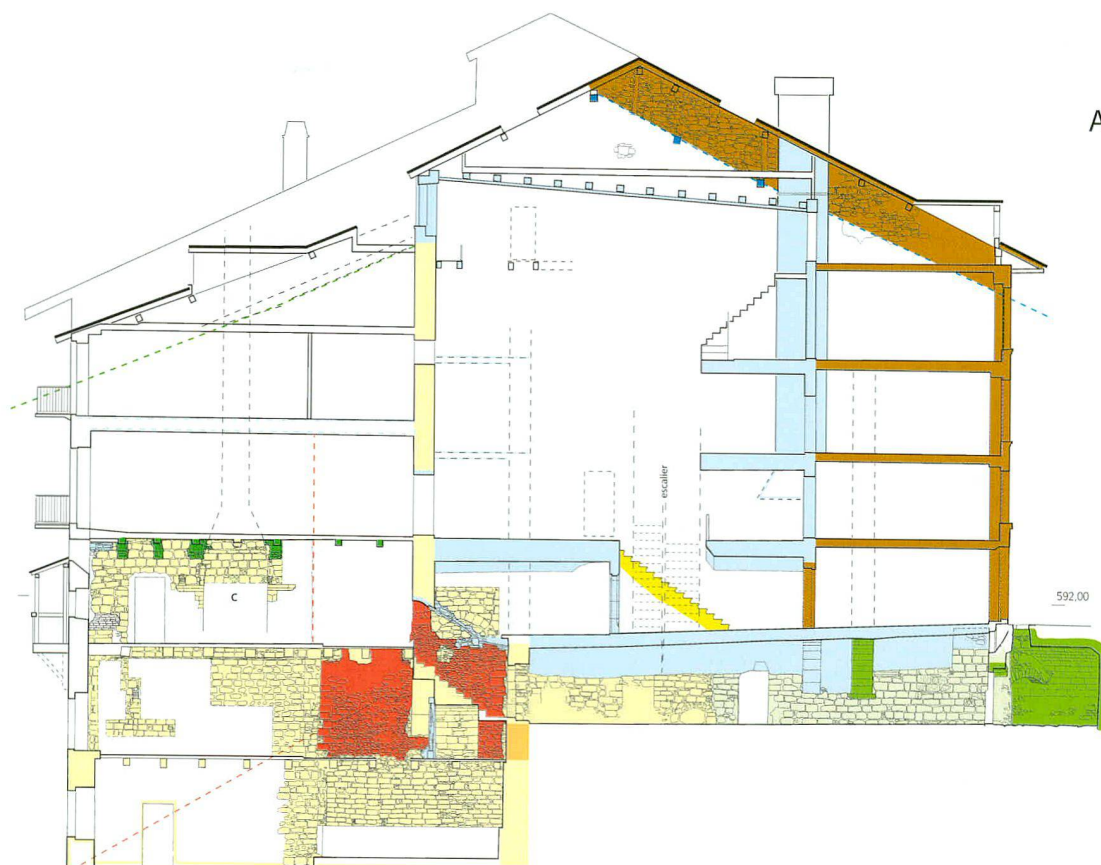
Enfin, le dépôt de la Grand-Rue constitue la première preuve matérielle tangible de l'utilisation des caves comme entrepôts commerciaux, et non seulement comme lieux de stockage pour les denrées alimentaires à usage domestique. Ce lot apporte également un éclairage concret sur la commercialisation des catelles d'occasion. Un tel dépôt est donc une révélation en soi, car auparavant, seuls des ensembles provenant de poêles de seconde main avaient livré des informations sur la réutilisation des catelles. La composition de cet ensemble n'est pas seulement exceptionnelle par la quantité des types et le nombre de pièces entières, mais aussi par la qualité de certaines catelles, qui correspondent à ce qui se faisait de mieux en Suisse aux alentours de 1500. La question de l'origine de ces pièces reste bien entendu ouverte, mais la présence des catelles de couronnement, dont certaines avaient probablement déjà perdu leur tête au moment de leur entreposage, ne semble pas renvoyer à un simple dépôt de pièces à revendre; cet ensemble apparaît plutôt comme une collection, en tout cas à nos yeux d'archéologues du début du XXI^e siècle. Cette perception est assurément éloignée de celle des Fribourgeois des XVI^e et XVII^e siècles, mais comme la création des premiers cabinets de médailles ou de curiosités remonte à cette période, il est possible que ce stock n'ait pas été constitué qu'à des seules fins commerciales. Quoiqu'il en soit, le lot de la Grand-Rue 10 révèle des aspects de l'usage des catelles que ne laissent pas transparaître les sources historiques et qui méritent d'être approfondis.

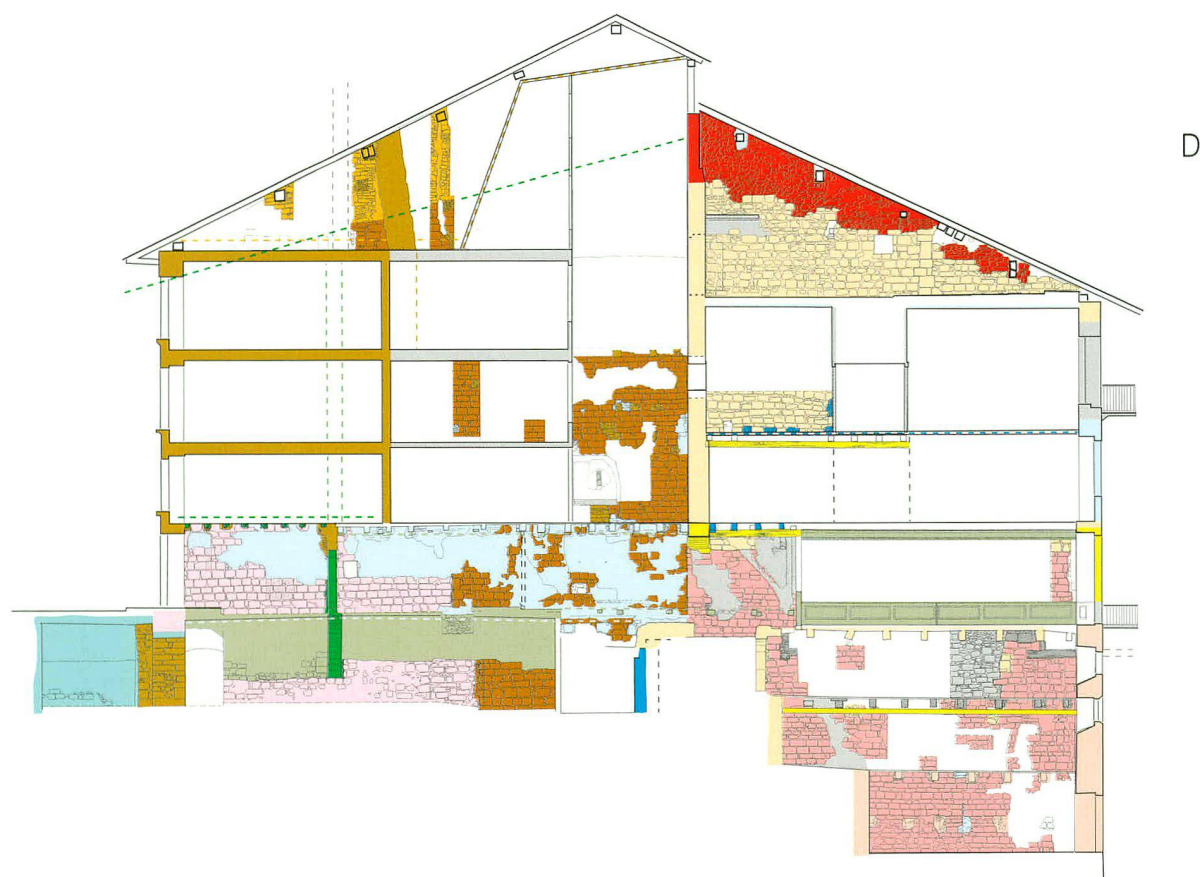
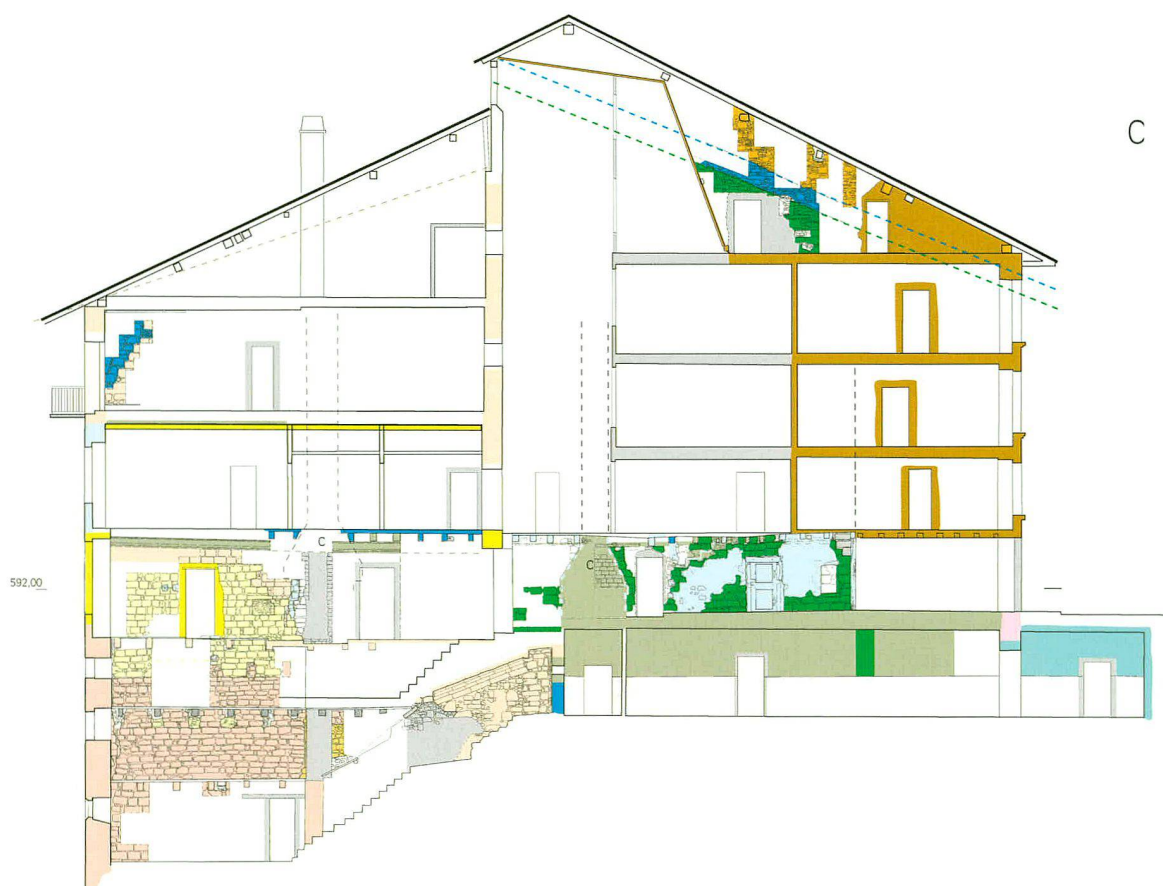
Planche / Tafel 1-5

Tableau récapitulatif des différentes phases de construction et détails des élévations et des plans avec les phases de construction; A: maison n° 20, mur ouest; B: maison n° 20, mur est; C: maison n° 21, mur ouest; D: maison n° 21, mur est; E: maisons n°s 20 et 21, rez-de-chaussée; F: maisons n°s 20 et 21, premiers sous-sols; G: maisons n°s 20 et 21, deuxième sous-sols; H: maisons n°s 20 et 21, troisième sous-sols; I: maisons n°s 20 et 21, caves nord, murs nord; J: maisons n°s 20 et 21, caves nord, murs sud; K: maisons n°s 20 et 21, caves sud, murs nord; L: maisons n°s 20 et 21, façades sud

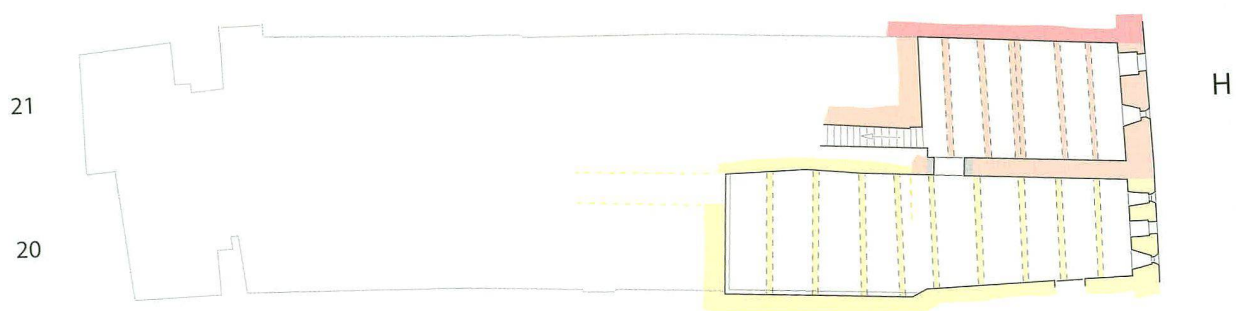
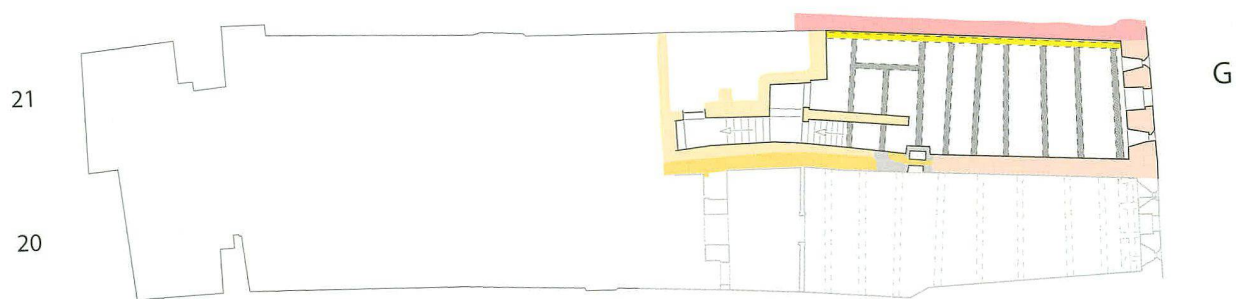
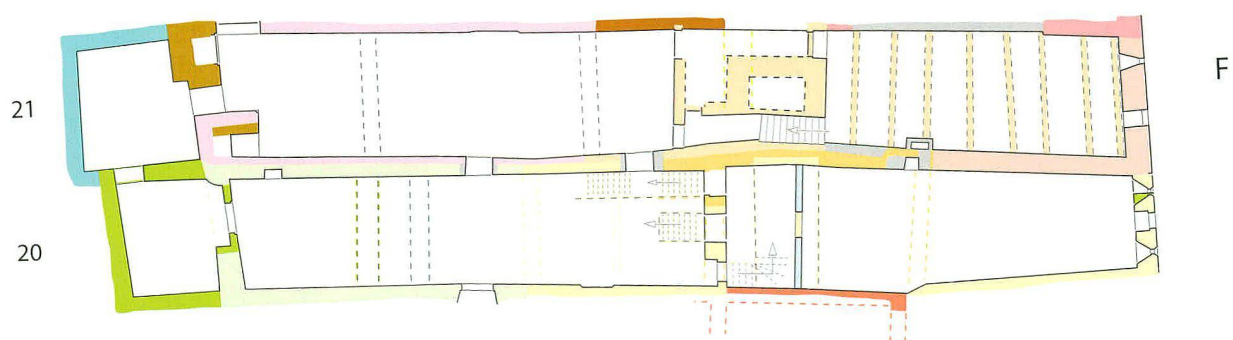
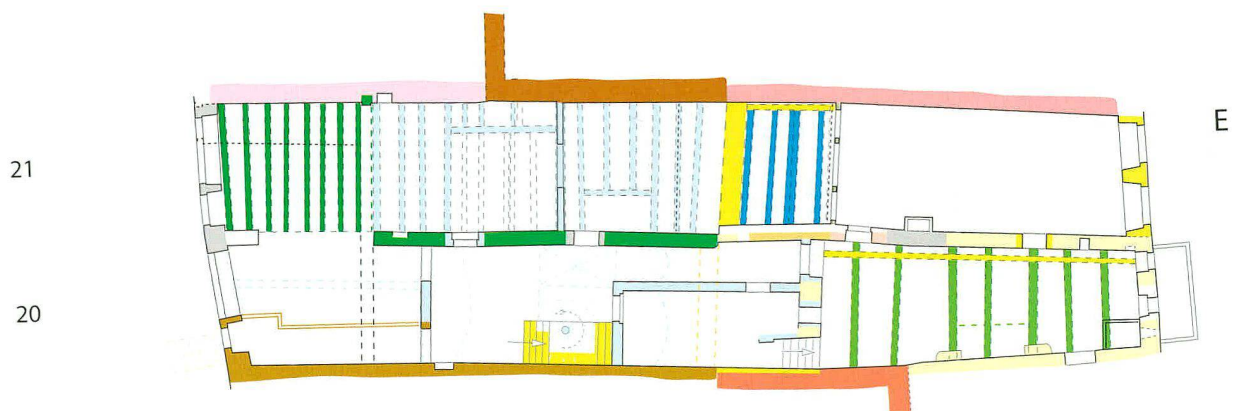
Übersichtstafel zu den verschiedenen Bauphasen und Detailpläne zu Auf- und Grundrissen der Bauphasen; A: Haus Nr. 20, Westmauer; B: Haus Nr. 20, Ostmauer; C: Haus Nr. 21, Westmauer; D: Haus Nr. 21, Ostmauer; E: Häuser Nr. 20 und 21, Erdgeschoss; F: Häuser Nr. 20 und 21, erstes Untergeschoss; G: Häuser Nr. 20 und 21, zweites Untergeschoss; H: Häuser Nr. 20 und 21, drittes Untergeschoss; I: Häuser Nr. 20 und 21, Nordkeller, Nordmauern; J: Häuser Nr. 20 und 21, Nordkeller, Südmauern; K: Häuser Nr. 20 und 21, Südkeller, Nordmauern; L: Häuser Nr. 20 und 21, Südfassaden

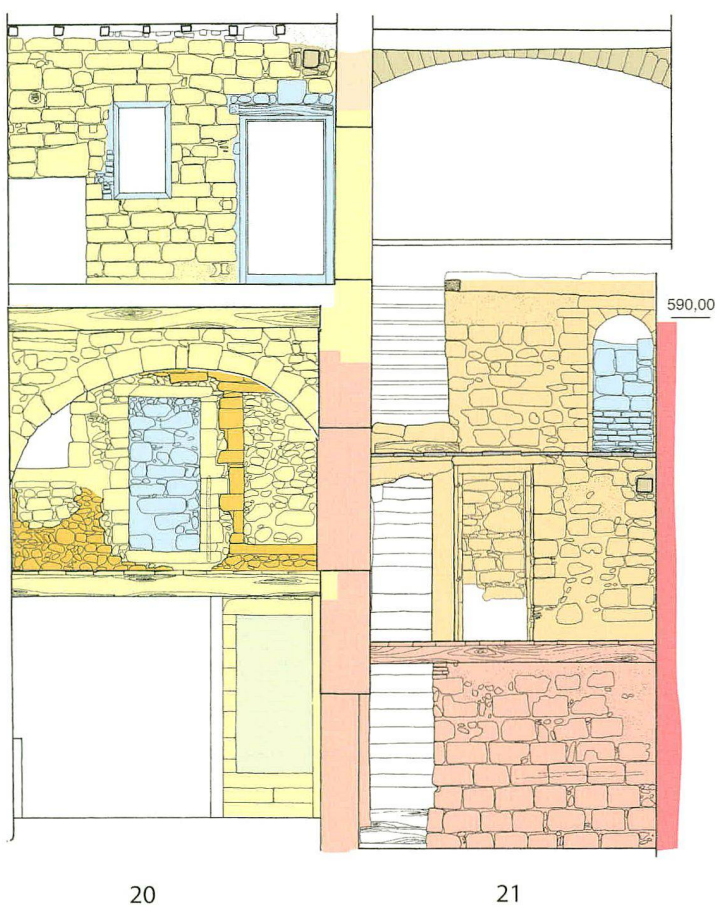
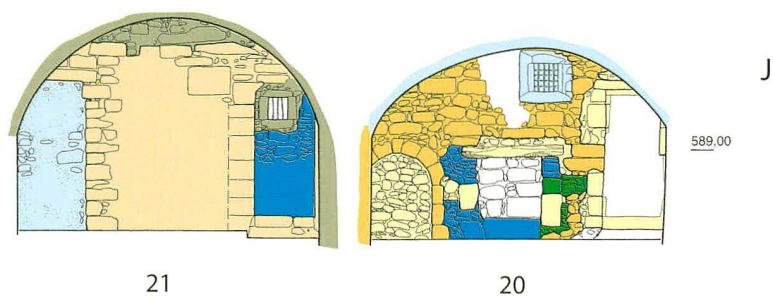
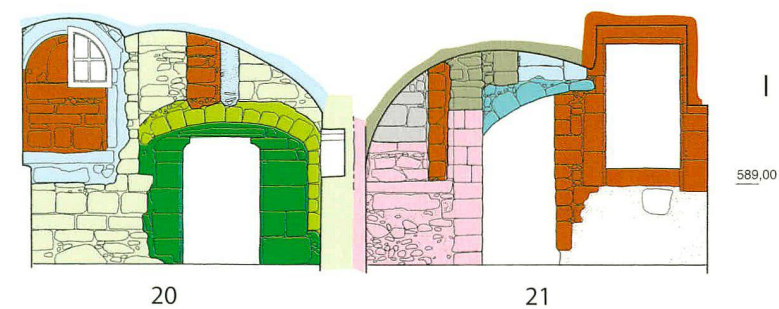
Phase	Date début	Date fin	Calage chronologique	Maison	Travaux
1	1157	1170 ?	avant la première extension du N° 19		premières maisons implantées côté rue, probablement en pans de bois sur fondations de pierre (aucun vestige conservé)
2	1170 ?	1186	première phase conservée, avant l'extension sud du N° 20	19 sud	première extension au sud du N° 19 sur 6 m de longueur, observée du premier sous-sol au deuxième étage
3	1186	1186	vers 1186, linteau de porte	20 sud	première extension au sud du N° 20 sur 7 m de longueur, observée du premier sous-sol au rez-de-chaussée
4	1201	1217	antérieur à l'extension au sud du N° 21	22 sud	extension au sud du N° 22 jusqu'à la falaise, L: 14 m, observée du troisième sous-sol au rez-de-chaussée
5	1217	1218	poutraison du troisième sous-sol, linteau en façade au deuxième sous-sol	21 sud	extension au sud du N° 21 jusqu'à la falaise, L: 14 m, observée du troisième sous-sol au rez-de-chaussée, limitée aux sous-sol (deux niveaux initialement) et au rez-de-chaussée, partie supérieure en pans de bois? Incendiée avant ou en 1250
6	1217	1233	entre les phases 5 et 6	20 sud	reprise du mur est, observée au premier sous-sol et au rez-de-chaussée
7	1228	1233	poutraisons des premier et deuxième sous-sols	20 sud	seconde extension au sud, jusqu'à la falaise, accès de la partie nord excavée sur 1/3, observée du deuxième sous-sol aux combles, implantation d'une cheminée au rez-de-chaussée (mur ouest) probablement construction de cinq niveaux, incendiée avant ou en 1250
8	1233	1250	entre les phases 7 et 9	20 nord	excavation sur les 2/3 côté rue, création d'un accès direct de la rue
9	1232	1250	entre les phases 8 et 10	21 nord	excavation sur les 2/3 côté rue, création d'un accès direct de la rue
10	1232	1250	entre les phases 9 et 11	22 nord	reconstruction du tiers sud observée du sous-sol au premier étage
11	1246	1250	poutraison du premier sous-sol	21 sud	reconstruction de la partie sud après incendie, observée du deuxième sous-sol aux combles: reconstruction des mitoyens est et ouest, ainsi que de la façade sud depuis la partie supérieure du rez-de-chaussée, reconstruction du mur de refend nord à partir du deuxième sous-sol, implantation d'une cheminée au rez-de-chaussée (mur ouest)
12	1251	1300	entre les phases 8 et 13	20 nord	création de la cave sous rue, condamnation de l'accès au deuxième sous-sol sud (?)
13	1251	1300	postérieur à la phase 12, maçonneries similaires	21 nord	création de la cave sous rue
14	1259	1260	poutraison du rez-de-chaussée	20 sud	reconstruction après incendie, façade sud à partir du premier étage, remplacement des poutraisons (seule celle du rez est conservée) et de la hotte de la cheminée du rez
15	1287	1288	poutraison du deuxième sous-sol	21 sud	remplacement de la poutraison du deuxième sous-sol
16	1292	1293	console de la galerie du rez-de-chaussée	21 sud	reconstruction de la galerie du rez-de-chaussée
17	1301	1408	postérieur à la phase 10, poutraison en remploi du rez-de-chaussée du N° 21	20-21 nord	reconstruction du mur mitoyen du rez aux combles, construction des refends nord reposant sur des arcs au sous-sol, poutraison du rez-de-chaussée du N° 21 (? car déplacée en 1806/7), fermeture de la cave sous rue du N° 20 (?)
18	1401	1500	entre les phases 10 et 22	21 nord	condamnation des accès aux caves de la partie sud
19	1421	1422	poutraison du rez-de-chaussée	21 sud	remplacement de la poutraison du rez-de-chaussée et du premier étage (?), percement d'une fenêtre en façade sud (?)
20	1454	1455	anciennes pannes	20 nord	surélévation de la toiture
21	1500	1501	panne	21 sud	surélévation de la toiture (remplacement des bardeaux par des tuiles)
22	1564	1565	charpente	21 nord	surélévation de la toiture
23	1600	1601	rez-de-chaussée, poutraison des 2/3 sud	21 nord	remplacement de la poutraison du rez-de-chaussée sur les 2/3 sud, reconstruction de la cage d'escalier, implantation d'une cheminée au rez-de-chaussée (mur ouest), décors peints
23	1600	1601	pas de bois datés, analogies avec la partie nord	21 sud	decors peints, plafond à caissons du deuxième étage (peut-être plus tardif), percement d'une fenêtre à croisée au premier étage (?)
24	1606	1607	plafond de la cage d'escalier, support du mur du couloir du rez-de-chaussée	20 nord	transformations: déplacement du refend nord, couloir et voûtes du rez-de-chaussée, plafond de la cage d'escalier et cage d'escalier, décors peints, percement d'une porte entre le 20 et 21 au rez-de-chaussée (réunion des deux maisons?)
24	1606	1607	analogies avec la partie nord (style)	20 sud	plafond du grand salon du premier étage, fenêtre à croisée du premier étage
25	1719	1720	tirants	20 sud	tirants au deuxième sous-sol et rez-de-chaussée
25	1719	1720	tirants	21 sud	tirants au deuxième sous-sol et rez-de-chaussée, fenêtres et arc du rez-de-chaussée
26	1741	1741	poêle	20	poêle du grand salon au sud, volée droite de l'escalier au rez-de-chaussée (?), rampe et balustrade en fer forgé (?)
27	1768	1769	fermeture de la cage d'escalier au rez-de-chaussée, plafond à caissons	21 nord	poêle du grand salon au sud, volée droite de l'escalier au rez-de-chaussée (?), rampe et balustrade en fer forgé (?)
28	1806	1807	charpente	20 nord	surélévation, mise au niveau de celle du N° 21
28	1806	1807	charpente	20 et 21 nord	reconstruction de la façade sur rue et réaménagements intérieurs, création d'un puits de lumière dans le N° 21
29	1919	1919	sources historiques	ensemble	transformations de l'ensemble: dans le N° 20, escaliers actuels, chaudière, crépis, revêtements de sol, reprise des maçonneries au sous-sol, ajout d'un étage au sud avec balcon; dans le N° 21, installation des cuisines et salles d'eau dans la partie nord avec le remplacement des poutraisons dans ces pièces par des poutrelles de béton et parpaings de terre cuite aux premier et deuxième étages, magasin au rez-de-chaussée, reprises de maçonneries dans le sous-sol sud, balcons au rez-de-chaussée et deuxième étage au sud, création d'un appartement par étage
30	1920	2002		ensemble	divers travaux d'entretien de second œuvre
31	2002	2003		ensemble	transformation de l'ensemble, reprise des murs aux sous-sols





0 10 20m





0 1 5m



0 10m

Catalogue des types de catelles de la Grand-Rue 10

(pl. 6-29, coupe = 1:3, sauf pl. 6/1.1, 24/7.3 et 24/7.4 = 1:4)

Maison n° 21 sud, dépôt du troisième sous-sol

(pl. 6-28/8.2)

1. Catelles de socles

Type 1.1

catelle de socle, arc
pâte rouge à dégraissant fin
verniss vert, noir, blanc et incolore sur engobe
cadre: accolade moulurée d'un réglet entre deux gorges soutenant une corniche profilée d'un réglet, d'un tore et d'une gorge
décor: écus blancs et noirs aux armes de Fribourg sur fond vert
l. 54 cm; h. 23 cm
1 pièce de ce type
fin XV^e-début XVI^e siècle
pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-48

Type 1.2

catelle de socle, arc
pâte rouge à dégraissant fin
verniss, cadre et décor: comme type 1.1
l. 41 cm; h. 25 cm
1 pièce de ce type
fin XV^e-début XVI^e siècle
pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-45

Type 1.3

catelle de socle, arc
pâte beige-rose à dégraissant fin
verniss vert bleuâtre sans engobe
profil de la corniche: bandeau et quart-de-rond
décor: *putto* dans l'écoinçon de l'arcade (aile gauche visible)
l. cons. 10,5 cm; l. cons. 8,8 cm
1 pièce de ce type
seconde moitié XVI^e-XVII^e siècle
pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-315

Type 1.4

catelle de socle, pied
pâte orange à dégraissant fin
verniss vert sur engobe
profil de la base: bandeau, canal plat et baguette
l. cons. 7,5 cm; h. cons. 13 cm
1 pièce de ce type
fin XVI^e-XVII^e siècle
pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-320

2. Catelles de plinthe ou de corniche

Type 2.1

catelle de plinthe, plate
pâte orange à dégraissant fin
verniss vert sur engobe
profil: quart-de-rond, entablement, tore, gorge et tore
sans décor
l. 13,3 cm; h. 7,5 cm
1 pièce de ce type
troisième quart XV^e siècle
pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-337

Type 2.2

catelle de plinthe, convexe ou plate
pâte rouge-orange à dégraissant fin
verniss vert sur engobe
profil: réglet, bande, réglet, tore et gorge
décor: tige feuillue enroulée autour d'une baguette
l. 15,50 cm (module 1) et 19-20 cm (module 2); h. 11,2-11,5 cm
13 pièces de ce type, dont 9 convexes
seconde moitié XV^e-début XVI^e siècle
pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-246 (plate, module 2)

Type 2.3

catelle de plinthe, plate
pâte rouge-orange à dégraissant fin
verniss vert sur engobe
profil: réglet, bande, réglet, tore et gorge
sans décor
l. cons. 13,4 cm; h. 11,7 cm
3 pièces de ce type
seconde moitié XV^e-début XVI^e siècle
pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-205

Type 2.4

catelle de plinthe ou de corniche, plate, convexe (2.4a) ou d'angle (2.4b)
pâte saumon-orange à dégraissant fin
verniss vert sur engobe
profil: bandeau et large gorge à profil segmentaire
sans décor
l. 17 cm (plates) et 19-19,5 cm (convexes); h. 9,5-10 cm
32 pièces de ce type, dont 16 convexes
fin XVI^e-XVII^e siècle
pièces illustrées: inv. FBO-GR10 02-172 (2.4a) et inv. FBO-GR10 02-173 (2.4b)

Type 2.5

catelle de plinthe ou de corniche, plate
pâte saumon à dégraissant fin
verniss incolore sur engobe
profil: bandeau, quart-de-rond et gorge à profil segmentaire
décor: rinceaux bleus sur fond blanc
l. cons. 11,7 cm; h. 12,8 cm

1 pièce de ce type

XVII^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-327

3. Catelles de corps

Type 3.1

catelle de corps avec plinthe

pâte rouge à dégraissant fin

vernis vert sur engobe

profil de la plinthe: non conservé, probablement comme type 4.3

cadre: quart-de-rond, filet, cavet et baguette

décor: dragon à gauche, tête tournée à droite, crachant du feu

l. cons. 11,5 cm; h. cons. 6,5 cm

1 pièce de ce type

deuxième tiers-seconde moitié XV^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-329

Type 3.2

catelle de corps avec corniche, plate

pâte rouge à dégraissant fin

vernis vert sur engobe

profil: baguette, cavet, tore et bandeau

cadre: quart-de-rond, filet, cavet et baguette

décor: lion rampant à gauche

l. 19 cm; h. 18,9 cm

2 pièces de ce type

deuxième tiers-seconde moitié XV^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-161

Type 3.3

catelle de corps avec corniche, convexe

pâte rouge à dégraissant fin

vernis vert sur engobe

profil: baguette, cavet, tore, cavet et bandeau

cadre: quart-de-rond, filet, cavet et baguette

décor: lion rampant à droite; sur le champ, rameaux (fougères?)

l. 19,5 cm; h. 19 cm

1 pièce de ce type

deuxième tiers-seconde moitié XV^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-163

Type 3.4

catelle de corps avec corniche, convexe

pâte rouge à dégraissant fin

vernis vert sur engobe

profil: baguette, cavet, tore, cavet, bandeau et chanfrein

cadre: quart-de-rond, filet, cavet et baguette

décor: rameau (fougères) entre deux rapaces (faucons) s'affrontant

l. cons. 17,5 cm; h. 20,5 cm

2 pièces de ce type

deuxième tiers-seconde moitié XV^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-299

Type 3.5

catelle de corps avec corniche, convexe

pâte rouge à dégraissant fin

vernis vert sur engobe

profil: baguette, cavet, tore, cavet, bandeau et chanfrein

cadre: quart-de-rond, filet, cavet et baguette

décor: rameau (fougère) entre deux rapaces (faucons) s'affrontant; sur le champ, d'autres rameaux (fougères?); type proche du précédent

l. 18,9 cm; h. cons. 8,4 cm

2 pièces de ce type

deuxième tiers-seconde moitié XV^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-212

Type 3.6

catelle de corps, convexe

pâte beige à orange à dégraissant fin

vernis vert sur engobe

cadre: quart-de-rond, filet, cavet et baguette formant deux panneaux

décor: dans le panneau de gauche, ours debout à droite, appuyé à un arbre (chêne?); dans le panneau de droite, licorne (ou bouquetin?) à gauche, dressée sur ses pattes arrière et rameaux de plantes (fougères?) dans le champ

l. 19 cm; h. 12,7

3 pièces de ce type

seconde moitié XV^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-125

Type 3.7

catelle de corps, plate

pâte rouge à dégraissant fin

vernis vert sur engobe

cadre: quart-de-rond, filet, cavet et baguette formant deux panneaux

décor: comme type 3.6, mais légères différences qui attestent l'utilisation d'un autre moule si ce n'est d'une autre matrice

l. 19 cm; h. 12,7 cm

1 pièce de ce type

seconde moitié XV^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-124

Type 3.8

catelle de corps, plate

pâte beige orangé à dégraissant fin

vernis vert sur engobe

cadre: quart-de-rond, filet, cavet et baguette formant deux panneaux

décor: dans le panneau de gauche, rapace (faucon?) à gauche, rameaux (fougères) dans le champ et sortant du bec de l'oiseau; dans le panneau de droite, aigle de face avec les ailes déployées, rameaux sortant du bec de l'oiseau

l. 19,7 cm; h. 12,5 cm

2 pièces de ce type

seconde moitié XV^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-127

Type 3.9

catelle de corps, plate

pâte rouge à dégraissant fin

vernis vert sur engobe

cadre: quart-de-rond, filet, cavet et baguette formant deux panneaux

décor: comme type 3.8, avec légères différences, notamment la présence de rameaux aussi dans le champ du panneau de droite

l. 19,5 cm; h. 12,5 cm

4 pièces de ce type

seconde moitié XV^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-129

Type 3.10

catelle de corps, convexe

pâte rouge à dégraissant fin

vernis vert sur engobe

cadre: quart-de-rond, filet, cavet et baguette formant deux panneaux

décor: comme types 3.8 et 3.9, mais le relief est plus marqué que sur les autres modèles et les rameaux diffèrent

l. 19 cm; h. 12 cm

2 pièces de ce type

seconde moitié XV^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-133

Type 3.11

catelle de corps, convexe

pâte beige à orange à dégraissant fin

vernis vert sur engobe

cadre: quart-de-rond, filet, cavet et baguette formant deux panneaux

décor: comme types 3.8, 3.9 et 3.10, mais avec inversion des motifs (aigle à gauche et «faucon» à droite) et plumes plus nettes

l. 19,5 cm; h. 12,5 cm

5 pièces de ce type

seconde moitié XV^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-135

Type 3.12

catelle de corps, plate (demi-module)

pâte rouge à dégraissant fin

vernis vert sur engobe

cadre: quart-de-rond, filet, cavet et baguette

décor: pointe de diamant en creux dont les faces sont ornées de rameaux (fougères?)

l. 13,2 cm; h. 12,6 cm

2 pièces de ce type

seconde moitié XV^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-330

Type 3.13

catelle de corps, d'angle

pâte beige-orange à dégraissant fin

vernis vert sur engobe

profil de l'angle: non conservé, tore à listel entre deux baguettes (voir maison n° 21 nord, rez-de-chaussée sud, type 3.13)

cadre: réglet et quart-de-rond

décor: écu aux armes des Habsbourg surmonté d'un heaume au panache de plumes de paon, rinceaux de feuillages dans le champ

l. cons. 16,2 cm; h. cons. 11 cm

1 pièce de ce type

troisième quart XV^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-333

Type 3.14

catelle de corps et de corniche, plate

pâte orange à dégraissant fin

vernis vert sur engobe

profil: large cavet à profil segmentaire et bandeau

cadre: réglet et large cavet à profil segmentaire

décor: deux panneaux en creux imitant ceux d'un lambris

l. 17,2 cm; h. 34,8 cm

2 pièces de ce type

seconde moitié XV^e-début XVI^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-324

Type 3.15

catelle de corps, plate ou convexe

pâte orange à dégraissant fin

vernis vert sur engobe

cadre: réglet et large cavet à profil segmentaire

décor: comme type 3.14

l. cons. 11,7 cm; h. 18,4 cm

11 pièces de ce type, dont 1 convexe

seconde moitié XV^e-début XVI^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-323

Type 3.16

catelle de corps, plate

pâte orange à dégraissant fin

vernis vert, blanc et incolore sur engobe; variante à vernis jaune sur engobe et noir sans engobe

cadre: aucun

décor: quatre baguettes ondulées blanches formant des amandes sur fond vert; quatre-feuilles inscrits entre les ondes; variante à fond jaune miel et baguettes noires

l. 20,5 cm; h. 20,5 cm

6 pièces de ce type, dont 5 vertes et blanches et 1 jaune et noire

seconde moitié XV^e-début XVI^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-164

Type 3.17

catelle de corps, d'angle

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis vert, blanc et noir sur engobe

profil de l'angle: tore délimitant deux pans de longueurs inégales (8 et 16 cm)

décor: pan court lisse, comme la moitié du pan long jouxtant le tore, l'autre moitié portant le même décor que le type 3.16; sur le tore, bandeau oblique noir dessinant une torsade

l. 23 cm; h. 20-20,5 cm
 6 pièces de ce type
 seconde moitié XV^e-début XVI^e siècle
 pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-50

Type 3.18

catelle de corps, plate
 pâte rouge-orange à dégraissant fin
 vernis blanc et bleu sur engobe
 décor: quatre-feuilles blancs en méplat, entourés de bleu dans les creux, disposés en losanges
 l. 20,3 cm; h. 20,3 cm
 2 pièces de ce type
 seconde moitié XV^e-première moitié XVI^e siècle
 pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-287

Type 3.19

catelle de corps, d'angle
 pâte orange à dégraissant fin
 vernis vert, blanc, bleu et noir sur engobe
 profil de l'angle: tore délimitant deux pans de longueurs inégales (8 et 16 cm)
 décor: comme types 3.17 (tore et pan court) et 3.18 (pan long)
 l. 23 cm; h. 20,3 cm
 4 pièces de ce type
 seconde moitié XV^e-première moitié XVI^e siècle
 pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-168

Type 3.20

catelle de corps, convexe
 pâte rouge-orange à dégraissant fin
 vernis vert sur engobe
 cadre: réglet et gorge
 décor: cavalier en armure montant un cheval caparaçonné, à gauche sous une accolade profilée d'un réglet encadré de deux gorges; singe assis sur l'accolade, tenant un chapeau en calotte (?), dans chaque écoinçon
 l. 19 cm; h. 19-19,2 cm
 4 pièces de ce type
 fin XV^e-premier quart XVI^e siècle
 pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-145

Type 3.21

catelle de corps, plate ou convexe
 pâte rouge-orange à dégraissant fin
 vernis vert sur engobe; variante à vernis miel
 cadre: réglet et gorge
 décor: comme type 3.20, mais cavalier à droite
 l. 18,5 cm; h. 18,7-19 cm
 12 pièces de ce type, dont 1 plate
 fin XV^e-premier quart XVI^e siècle
 pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-94

Type 3.22

catelle de corps, plate

pâte rouge-orange à dégraissant fin
 vernis vert sur engobe
 cadre: réglet et gorge
 décor: grande accolade profilée d'un réglet encadré de deux gorges; dans le champ, cinq oiseaux évoluant dans des branchages aux feuilles découpées
 l. 19,7 cm; h. 19 cm
 3 pièces de ce type
 fin XV^e-premier quart XVI^e siècle
 pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-151

Type 3.23

catelle de corps, d'angle (variantes avec grand côté à droite ou à gauche)
 pâte rouge-orange à dégraissant fin
 vernis vert sur engobe
 cadre: réglet sur le petit côté et l'angle; réglet et gorge sur le motif
 décor: angle formé d'un décor simulant un appareil à bossage et délimitant un petit et un grand côté dont la moitié externe est ornée d'une moitié du décor du type 3.22
 l. 25,5 cm; h. 20 cm
 8 pièces de ce type, dont 1 avec le grand côté à gauche et 3 incertaines (seul l'angle conservé peut également appartenir au type 3.25)
 fin XV^e-premier quart XVI^e siècle
 pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-303

Type 3.24

catelle de corps, plate
 pâte rouge-orange à dégraissant fin
 vernis vert sur engobe
 cadre: réglet et gorge
 décor: grande fleur sous une accolade profilée d'un réglet encadré de deux gorges; dans chaque écoinçon, un rapace (faucon?) repose sur l'accolade sous une feuille très découpée
 l. 19,8 cm; h. 19,5 cm
 2 pièces de ce type
 fin XV^e-premier quart XVI^e siècle
 pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-150

Type 3.25

catelle de corps, d'angle
 pâte rouge à dégraissant fin
 vernis vert sur engobe
 cadre: réglet sur le petit côté et l'angle; réglet et gorge sur le motif
 décor: comme type 3.23, mais sur le grand côté le décor du type 3.24 se substitue au décor du type 3.22
 l. cons. 19,5 cm; h. 19,6 cm
 1 pièce de ce type
 fin XV^e-premier quart XVI^e siècle
 pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-155

Type 3.26

catelle de corps
 pâte rose-orange à dégraissant fin
 vernis vert sur engobe

décor: frise d'arcs brisés, opposés, en relief et profilés d'un réglet encadré de deux gorges

l. cons. 9,8 cm; h. cons. 8,5 cm

1 pièce de ce type

seconde moitié XV^e-premier quart XVI^e siècle

pièces illustrées: inv. FBO-GR10 02-300 et inv. FBO-GR10 02-301 (deux fragments)

Type 3.27

catelle de corps, plate

pâte rose orangé à dégraissant fin

vernis vert, bleu, jaune et blanc sur engobe

décor: gravé, grande accolade bleue ornée de points jaunes, fleur à quatre pétales jaunes, huit sépales et cœur bleus; dans le champ blanc, feuillages verts

l. cons. 10 cm; h. 17,8 cm

1 pièce de ce type

XVI^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-281

Type 3.28

catelle de corps, plate

pâte rose orangé à dégraissant fin

vernis vert, bleu et blanc sur engobe

décor: gravé, bas avec fine bordure bleue et rinceaux de feuillages verts sur fond blanc

l. cons. 12,6 cm; h. cons. 10,2 cm

1 pièce de ce type

XVI^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-282

Type 3.29

catelle de corps, convexe

pâte rouge à dégraissant fin

vernis vert, brun violacé, bleu, jaune et blanc sur engobe

cadre: réglet

décor: bandeau diagonal maniériste sur fond résillé vert, formé de quatre demi-marguerites jaunes à cœur bleu et de feuillages (acanthé?) brun violacé, sur fond blanc

l. cons. 16,5 cm; h. 17 cm

1 pièce de ce type

première moitié XVII^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-277

Type 3.30

catelle de corps, convexe

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis vert sur engobe

cadre: réglet

décor: bandeau diagonal orné de rinceaux de feuillages sur un fond résillé

l. 17,3 cm; h. 17,5 cm

3 pièces de ce type

première moitié XVII^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-278

Type 3.31

catelle de corps, convexe

pâte beige

vernis vert sur engobe

cadre: réglet

décor: rinceaux de feuillages (acanthé?) sur un fond finement strié verticalement

l. 19 cm; h. 18,5 cm

1 pièce de ce type

première moitié XVII^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-265

Type 3.32

catelle de corps (de bordure?), convexe

pâte beige

vernis vert sur engobe sur une moitié, blanc, bleu, brun et miel sur engobe sur l'autre moitié

profil de la bordure: bande entre deux quarts-de-rond et réglets

cadre: réglet

décor: partie verte avec moitié du décor du type 3.31; bande blanche ornée d'une résille bleue en méplat; bordures brunes et miel

l. 19 cm; h. 18,5 cm

2 pièces de ce type

XVI^e-première moitié XVII^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-275

Type 3.33

catelle de corps (de bordure?), convexe

pâte beige

vernis vert sur engobe sur une moitié, blanc, bleu, brun et miel sur engobe sur l'autre moitié

profil de la bordure: bande entre deux quarts-de-rond et réglets

cadre: réglet

décor: comme type 3.32, mais bande portant une frise d'écus ornés de rinceaux bleus séparés par des balustres aux fûts à feuilles d'acanthé bleues, sommés d'une accolade bleue

l. cons. 18 cm; h. 18,5 cm

3 pièces de ce type

XVI^e-première moitié XVII^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-283

Type 3.34

catelle de corps, plate ou convexe

pâte rouge-orange à dégraissant fin (surface) et beige et rose (corps d'ancrage)

vernis vert sur engobe ou sans engobe

surface lisse

l. 16,5 cm (module 1) et l. cons. 8,6 cm (module 2); h. 16,5 cm (module 1) et

h. cons. 17 cm (module 2)

11 pièces de ce type, dont 10 du module 1 (7 convexes) et 1 du module 2 (plate et sans engobe)

XVII^e-XVIII^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-322

4. Catelles-niche

Type 4.1

catelle-niche de plinthe, convexe
 pâte rouge-orange à dégraissant fin
 vernis vert sur engobe (une pièce avec vernis vert plus foncé)
 profil: quart-de-rond, cavet renversé et baguette
 cadre: quart-de-rond, filet, cavet et baguette
 décor: arcade quadrilobée à fleurons supportant six baies en lancette trilobées
 sous une frise de paires de mouchettes en amande
 l. 18,5 cm; h. 20 cm
 9 pièces de ce type
 seconde moitié XV^e siècle
 pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-428

Type 4.2

catelle-niche de corps, convexe
 pâte rouge-orange à dégraissant fin
 vernis vert sur engobe (une pièce avec vernis vert olive)
 cadre: quart-de-rond, filet, cavet et baguette
 décor: arcade quadrilobée à fleurons supportant six baies en lancette trilobées
 sous une frise de six mouchettes
 l. 18,5 cm; h. 26 cm
 10 pièces de ce type
 seconde moitié XV^e siècle
 pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-260

Type 4.3

catelle-niche de corps, convexe
 pâte rouge-orange à dégraissant fin
 vernis vert sur engobe
 cadre: quart-de-rond, filet, cavet et baguette
 décor: arcade trilobée à fleurons supportant deux rangées de six baies en lancette trilobées qui s'opposent; entre les deux, écoinçons quadrilobés avec trois variantes d'exécution (découpe complète – 4.3a –, écoinçons non découpés mais percés de 4 trous, découpe seulement au niveau de l'arcade inférieure – 4.3b)
 l. 18,5 cm; h. 26 cm
 12 pièces de ce type
 seconde moitié XV^e siècle
 pièces illustrées: inv. FBO-GR10 02-403+404 (photomontage de deux catelles – 4.3a) et inv. FBO-GR10 02-411 (4.3b)

Type 4.4

catelle-niche de corps, convexe
 pâte rouge-orange à dégraissant fin
 vernis vert sur engobe
 cadre: quart-de-rond, filet, cavet et baguette
 décor: arcade trilobée à fleurons supportant une frise de losanges quadrilobés, encadrés de triangles trilobés
 l. 18 cm; h. 24,5 cm
 1 pièce de ce type
 seconde moitié XV^e siècle
 pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-412

Type 4.5

catelle-niche de corps, convexe
 pâte rouge-orange à dégraissant fin
 vernis vert sur engobe
 cadre: quart-de-rond, filet, cavet et baguette
 décor: arcade quadrilobée à fleurons supportant six baies en lancette trilobées
 l. 18,5 cm; h. 20 cm
 10 pièces de ce type
 seconde moitié XV^e siècle
 pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-263

Type 4.6

catelle-niche de corniche, convexe
 pâte rouge-orange à dégraissant fin
 vernis vert sur engobe
 profil de la corniche: baguette, gorge et bandeau (rogné)
 cadre: quart-de-rond, filet, cavet et baguette
 décor: arcade trilobée à fleurons supportant une frise de triangles trilobés
 l. 18 cm; h. 18 cm
 3 pièces de ce type
 seconde moitié XV^e siècle
 pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-415

5. Catelles de corniche

Type 5.1

catelle de corniche, plate
 pâte beige orangé à dégraissant fin
 vernis blanc à décor bleu sur engobe
 profil: quart-de-rond et bandeau
 décor: quart-de-rond avec frise d'oves et guirlande bleues sur fond blanc; bandeau orné d'un galon oblique bleu sur fond blanc
 l. cons. 15 cm; h. 5 cm
 1 pièce de ce type
 XVII^e siècle
 pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-273

Type 5.2

catelle de corniche (frise formant larmier), plate
 pâte rouge-orange à dégraissant fin
 vernis vert olive sans engobe (5.2a) ou miel sur engobe (5.2b)
 décor: frise formée par une chaîne d'anneaux
 l. 15,2 cm (module 1 = 5.2b) et 19,5 cm (module 2 = 5.2a); h. 6,9-7,2 cm (modules 1 et 2)
 4 pièces de ce type, dont 1 de grand module et vert olive (5.2a)
 fin XV^e-XVI^e siècle
 pièces illustrées: inv. FBO-GR10 02-294 (5.2a) et inv. FBO-GR10 02-292 (5.2b)

Type 5.3

catelle de corniche (frise formant larmier), plate
 pâte rouge-orange à dégraissant fin
 vernis miel sur engobe

décor: sous une baguette, frise formée par une chaîne d'anneaux ornés chacun de deux feuilles et d'un bouton de fleur

l. 18,2 cm; h. 7,5-7,7 cm

3 pièces de ce type

fin XV^e-XVI^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-295

Type 5.4

catelle de corniche (?), d'angle

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis vert, blanc et noir sur engobe

profil: large cavet renversé

décor: deux tores en arc de cercle se rejoignant dans l'angle, torsadés de noir et de blanc, sur fond vert

l. 17,8 cm; h. 10 cm; prof. 17 cm (sans corps d'ancrage)

3 pièces de ce type, dont 1 douteuse

fin XV^e-début XVI^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-266

Type 5.5

catelle de corniche (?), convexe (?)

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis vert sur engobe et brun sans engobe

profil: large cavet renversé

décor: comme type 5.4, mais sans la torsade, et avec un fruit brun (poire) sur fond vert ornant la partie située sous la torsade

l. (partie inférieure) 14,5 cm; h. cons. 7 cm

1 pièce de ce type

fin XV^e-début XVI^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-269

Type 5.6

catelle de corniche (?), d'angle

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis vert, blanc et noir sur engobe

profil: large cavet renversé

décor: tore en arc de cercle torsadé de noir et blanc sur fond vert

l. cons. 13,3 cm (bords rognés); h. 10 cm

1 pièce de ce type

fin XV^e-début XVI^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-271

Type 5.7

catelle de corniche (?), d'angle

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis vert, blanc et noir sur engobe

profil: large cavet renversé

décor: arête sommée d'un tore comme types 5.4, 5.5 et 5.6

l. cons. 10,5 et 11,2 cm; h. cons. 8,4 cm

1 pièce de ce type

fin XV^e-début XVI^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-268

Type 5.8

catelle de corniche (?), plate

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis vert, blanc et noir sur engobe

profil: large cavet renversé

décor: comme type 5.6

l. cons. 17,2 cm (rognée); h. cons. 5,5 cm

1 pièce de ce type

fin XV^e-début XVI^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-272

Type 5.9

catelle de corniche (frise formant larmier), plate

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis miel ou vert sur engobe

décor: sous une baguette, *putto* entre deux têtes d'animaux marins

l. 18 cm; h. 7 cm

2 pièces de ce type

XVII^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-313

6. Catelles de raccordement

Type 6.1

catelle de raccordement, plate ou d'angle

pâte beige-orange à dégraissant fin

vernis bleu sur engobe; variante à vernis vert ou miel sur engobe

profil: tore demi-circulaire

l. 17,2 cm; h. 2,5 cm

5 pièces de ce type, dont 1 d'angle et 1 plate (toutes deux bleues)

seconde moitié XV^e-première moitié XVI^e siècle

pièces illustrées: inv. FBO-GR10 02-233 et inv. FBO-GR10 02-234 (deux fragments)

Type 6.2

catelle de raccordement, plate ou convexe

pâte beige-orange à dégraissant fin

vernis vert olive sans engobe

profil: tore semi-circulaire, plus mince que type 6.1

l. 19-19,5 cm; h. 2,3 cm

3 pièces de ce type, dont 2 convexes

seconde moitié XV^e-première moitié XVI^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-232

Type 6.3

catelle de raccordement, plate ou convexe

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis bleu-vert sur engobe

profil: baguette entre deux quarts-de-rond

l. 19 cm (pièces convexes) et 22 cm (pièces plates); h. 2,5 cm

13 pièces de ce type, dont 4 convexes

XVI^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-231

Type 6.4

catelle de raccordement, plate

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis brun et jaune sur engobe

profil: tore semi-circulaire

décor: torsade marquée par deux lignes incisées obliques délimitant un champ brun encadré de jaune

l. cons. 6,5 cm; h. 2,8 cm

1 pièce de ce type

seconde moitié XV^e-XVII^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-244

Type 6.5

catelle de raccordement, plate ou convexe

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis miel sur engobe

profil: tore semi-circulaire

décor: torsade à deux brins

l. 19 cm; h. 3,5 cm

5 pièces de ce type, dont 2 convexes

XVI^e-XVII^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-237

Type 6.6

catelle de raccordement, convexe

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis bleu-vert sur engobe

profil: tore semi-circulaire

décor: comme type 6.4

l. 15,2 cm; h. 3,2 cm

1 pièce de ce type

XVI^e-XVII^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-240

Type 6.7

catelle de raccordement, plate ou convexe

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis bleu, blanc, jaune et brun sur engobe

profil: quart-de-rond sur une frise de trois modillons profilés en talon

décor: quart-de-rond orné d'une torsade bleue et blanche dont les plages de couleurs sont délimitées par des incisions; dessous, modillons jaunes sur fond brun

l. 24,5 cm; h. 3,5-3,7 cm

3 pièces de ce type, dont 2 convexes

XVI^e-XVII^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-241

Type 6.8

catelle de raccordement, plate

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis blanc à décor bleu sur engobe

profil: quart-de-rond sur un talon

décor: traits bleus soulignant les arêtes

l. cons. 7 cm; h. 3,2 cm

1 pièce de ce type

XVII^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-242

7. Catelles de couronnement**Type 7.1**

catelle de couronnement, plate

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis vert sur engobe

base: réglet

décor: quatre arcades trilobées opposées; au centre, un mufler de lion; dessus (manquant), lion couché à gauche ou Samson terrassant le lion

l. 16 cm; h. cons. 11 cm

2 pièces de ce type

seconde moitié XV^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-335

Type 7.2

catelle de couronnement, convexe

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis vert sur engobe

profil de la base: quart-de-rond, filet, cavet et baguette

décor: section de courtine aux merlons à redents supportés par deux rangs de lancettes ajourées de trilobes et flanquée à droite d'une tour-porte semi-cylindrique et couronnée des mêmes merlons que la courtine

l. 20 cm; h. 11,5 cm (crénelage)-17 cm (tour)

8 pièces de ce type

seconde moitié XV^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-42

Type 7.3

catelle de couronnement, d'angle

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis légèrement olive sur engobe; base blanche non vernissée

décor: console en forme d'écu (engobé, mais non émaillé car destiné à recevoir des armes peintes) surmontée d'une tour de plan en demi-hexagone à deux niveaux délimités par un cordon et un réglet entre deux gorges; étage inférieur de la tour percé de deux meurtrières en croix et à trou-de-serrure, étage supérieur percé de deux fenêtres à croisée et couronnement crénelé à toiture à un pan retombant sur une corniche creusée d'une gorge, sommé aux angles de merlons percés chacun de meurtrières identiques à celles du premier niveau, mais plus petites

l. 11 cm; h. 39 cm

1 pièce de ce type

fin XV^e-début XVI^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-54

Type 7.4

catelle de couronnement, d'angle

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis miel et blanc sur engobe

décor: comme type 7.3 mais avec variantes dans les détails (seuls l'étage supérieur et le couronnement sont conservés, l'étage est percé de petites fenêtres en plein cintre, et le crénelage du couronnement est souligné par une corniche continue, profilée d'un chanfrein, d'un réglet et d'une gorge); un fragment de console également scutiforme, dont la partie supérieure (la seule conservée) porte un émail blanc sur engobe, appartient probablement à cette catelle ou à une pièce de même type

l. 17 cm; h. cons. 27 cm

1 pièce de ce type

fin XV^e-début XVI^e siècle

pièces illustrées: inv. FBO-GR10 02-310 et inv. FBO-GR10 02-328 (deux fragments)

Type 7.5

catelle de couronnement, plate

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis vert sur engobe (une pièce avec coulée de vernis jaune)

décor: merlon et créneau auquel s'accoude une femme couverte d'une coiffe laissant dépasser deux tresses encadrant le visage et vêtue d'une robe aux amples manches, plissée sur le devant, dont le décolleté laisse voir une tunique à col rond; bordures inférieures et supérieures de l'architecture soulignées par un cordon profilé d'un réglet, d'une gorge et d'une baguette; sur le champ du merlon, prenant appui sur une console, personnage masculin tourné à gauche, portant des chausses ajustées et un surcot court, à manches longues, tête inclinée vers l'arrière et coiffée d'un bonnet rabattu sur le côté, tenant dans la main gauche un demi-écu coupé; derrière, parapet orné de deux rosaces à deux et trois mouchettes tournoyantes

l. 19 cm; h. 20,5 cm (sans personnage)

2 pièces de ce type

fin XV^e-début XVI^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-285

Type 7.6

catelle de couronnement, plate

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis vert sur engobe et blanc à décor bleu sur engobe

décor: merlon et créneau verts; personnage masculin blanc rehaussé de bleu portant moustache et collier, surgissant du créneau jusqu'à mi-cuisse, tête inclinée à gauche, main droite portée à l'oreille et main gauche sur la hanche, vêtu de chausses rayées ajustées, d'un surcot court à manches courtes, bouffantes ou fendues par-dessus une tunique, et coiffé d'un chapeau; bordures inférieure et supérieure de l'architecture soulignées par un cordon profilé d'un réglet, d'une gorge et d'une baguette; sur le champ du merlon, prenant appui sur une console, personnage féminin voilé, tourné à droite, tenant un écu brisé dans la main droite, et s'accrochant à la baguette du décor architectural de la main gauche; sur le parapet, rosace à trois mouchettes tournoyantes précédant un demi-écu brisé formant une suite continue avec le décor du type 7.5, mais le personnage sur le créneau est une pièce rapportée, issue d'un moule indépendant

l. 19 cm; h. 20,5 cm (sans personnage)

1 pièce de ce type

fin XV^e-début XVI^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-44

Type 7.7

catelle de couronnement, plate

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis vert sur engobe et blanc à décor bleu sur engobe

décor: merlon et créneau verts; dans le créneau, buste de personnage masculin blanc rehaussé de bleu, portant une tunique ornée d'un écu brisé (Fribourg?, le bleu se substituant au noir); merlon et créneau comme type 7.6

l. 19 cm; h. 20,5 cm (sans personnage)

1 pièce de ce type

fin XV^e-début XVI^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-53

Type 7.8

catelle de couronnement, plate

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis vert sur engobe et blanc à décor bleu sur engobe

décor: comme type 7.6, mais un couple se substituant au personnage masculin; à gauche, homme goitreux portant une tunique largement ouverte, à capuchon à oreilles, et enlaçant une femme coiffée d'un bonnet plissé levant sa jupe plissée et tenant le sexe de l'homme de sa main droite

l. 19,5 cm; h. 22 cm

1 pièce de ce type

fin XV^e-début XVI^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-51

Type 7.9

catelle de couronnement, plate

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis blanc à décor violet sur engobe et coulée d'émail vert

décor: merlon à couverture de tuiles et créneau laissant apparaître le buste d'une femme dont la longue chevelure ondulante retombe sur une robe à col rond, serrée à la taille; bordures inférieure et supérieure de l'architecture soulignées par un cordon profilé d'un réglet et d'une gorge; cercles violets en relief ornant le champ du parapet

l. 22,5 cm; h. 22 cm

1 pièce de ce type

fin XV^e-début XVI^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-46

Type 7.10

catelle de couronnement, plate

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis blanc à décor bleu et violet sur engobe

décor: merlon et créneau laissant apparaître la tête d'un homme, coiffée d'un capuchon à oreilles et rehaussée de bleu et de violet; décor architectural comme type 7.9, mais rehaussé de bleu

l. cons. 19,5 cm; h. 22,5 cm

1 pièce de ce type

fin XV^e-début XVI^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-49

Type 7.11

catelle de couronnement, convexe

pâte rouge-orange à dégraissant fin
 vernis vert, noir et blanc sur engobe
 décor: sur un réglet, tronçon d'enceinte formé d'une tour à droite et d'un merlon entre deux créneaux, tous couverts de tuiles, servant de support à une sauvage tenant deux écus noirs et blancs de Fribourg; à la fenêtre de l'étage supérieur de la tour, tête coiffée d'un capuchon à oreilles

l. 20,2 cm; h. 18,7 cm

1 pièce de ce type

fin XV^e-début XVI^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-97

Type 7.12

catelle de couronnement, convexe

pâte rouge-orange à dégraissant fin

verniss vert sur engobe

décor: *putto* montant un cheval marin à droite, sur un socle profilé d'un réglet et d'un quart-de-rond

l. 19 cm; h. cons. 12 cm

1 pièce de ce type

seconde moitié XVI^e-première moitié XVII^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-274

Type 7.13

catelle de couronnement, convexe

pâte beige à dégraissant fin

verniss blanc, bleu, brun violacé et vert sur engobe

décor: *putto* montant un cheval marin à gauche, affrontant un vase, l'ensemble blanc rehaussé de bleu, sur un socle brun-violet et vert profilé comme celui du type 7.12

l. 16,5 cm; h. 16,2 cm

1 pièce de ce type

seconde moitié XVI^e-première moitié XVII^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-276

8. Catelles de recouvrement

Type 8.1

catelle de recouvrement

pâte beige à orange à dégraissant fin

verniss vert sans engobe, 1 pièce avec émail blanc et décor bleu (1/2 module 2)

décor: face supérieure lisse (une pièce avec décor de doubles lignes diagonales ondulées)

côtés 15 cm (module 1) et 17,3-17,5 cm (module 2)

19 pièces de ce type, dont 9 de module 1, 3 de module 2, et 7 indéterminées

XV^e-XVIII^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-291

Type 8.2

catelle (?) d'amortissement

pâte rouge à dégraissant fin

émail blanc bleuté, vert, jaune, bleu et violet

décor: perroquet

h. cons. 16,7 cm

1 pièce de ce type

analyse archéométrique: échantillon FR 158

seconde moitié XVIII^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-41

Maison n° 21 nord, rez-de-chaussée sud, remblais de 1768/1769

(pl. 28/2.6-29/3.35)

2. Catelles de plinthe ou de corniche

Type 2.6

catelle de plinthe ou de corniche (?), plate

pâte orange à dégraissant fin

verniss vert, brun, bleu et blanc sur engobe

profil: bandeau, quart-de-rond et gorge à profil segmentaire

décor: bandeau vert; quart-de-rond torsadé, brun et vert; gorge avec rinceaux bleus sur fond blanc

l. 18 cm; h. 13 cm

2 pièces de ce type

seconde moitié XVI^e-première moitié XVII^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-325

Type 2.7

catelle de plinthe ou de corniche (?), plate

pâte orange à dégraissant fin

verniss brun, blanc et vert sur engobe

profil: bandeau, quart de rond et gorge à profil segmentaire

décor: bandeau brun; torsade brune et blanche sur le quart-de-rond; gorge avec feuillages verts tournant autour d'une baguette sur fond blanc

l. 18,5 cm; h. 10 cm

2 pièces de ce type, dont 1 d'angle

première moitié XVI^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-279

3. Catelles de corps

Type 3.13

catelle de corps, d'angle

pâte beige-orange à dégraissant fin

verniss vert sur engobe

profil de l'angle: tore à listel entre deux baguettes

cadre: non conservé

décor: non conservé, mais très certainement comme type 3.13

l. cons. 10 cm; h. cons. 12,4 cm

1 pièce de ce type

troisième quart XV^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-334

Type 3.35

catelle de corps

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis vert sur engobe

cadre: quart-de-rond, filet, cavet et baguette formant deux panneaux

décor: animal debout à gauche (chien?)

l. cons. 6,5 cm; h. cons. 7 cm

1 pièce de ce type

seconde moitié XV^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-361

Catelles provenant de maçonneries

(pl. 29/2.8-29/5.10)

2. Catelles de plinthe ou de corniche

Type 2.8

maison n° 21, combles nord, reprise liée aux travaux de 1806/1807

catelle de plinthe ou de corniche, d'angle

pâte orange à dégraissant fin

vernis brun, blanc, bleu et vert sur engobe

profil: bandeau, quart de rond et gorge à profil segmentaire

décor: bandeau brun; torsade brune et blanche sur le quart-de-rond; sur la gorge, feuillages verts tournant autour d'une baguette ou bleus dans l'angle, sur fond blanc

l. 19,5 cm; h. 10 cm

1 pièce de ce type

première moitié XVI^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-280

3. Catelles de corps

Type 3.1

maison n° 20, rez-de-chaussée sud, ancrage du tirant de 1718/1719

catelle de corps avec plinthe, convexe

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis vert sur engobe

profil: bandeau, petit chanfrein, cavet et baguette

cadre et décor: non conservés, mais probablement dragon à gauche

l. cons. 13,4 cm; h. cons. 7,2 cm

1 pièce de ce type

seconde moitié XV^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-96

Type 3.12

maison n° 20, rez-de-chaussée sud, ancrage du tirant de 1718/1719

catelle de corps, plate

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis vert sur engobe

cadre: quart-de-rond, filet, cavet et baguette

décor: pointe de diamant en creux, faces ornées de rameaux (fougères?)

l. cons. 11 cm; h. cons. 9,7 cm

1 pièce de ce type

seconde moitié XV^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-362

Type 3.13

maison n° 21, combles sud, mur ouest, reprise du XVIII^e siècle

catelle de corps, d'angle

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis vert sur engobe

profil de l'angle: tore à listel entre deux baguettes

cadre: réglet et quart-de-rond

décor: non conservé, mais probablement comme type 3.13 du dépôt

l. cons. 9,5-10,5 cm; h. cons. 10-11,5 cm

2 pièces de ce type

troisième quart XV^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-340

Type 3.35

maison n° 20, rez-de-chaussée sud, mur est, reprise de 1919 ou antérieure

catelle de corps, plate

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis vert sur engobe

cadre: quart-de-rond, filet, cavet et baguette formant deux panneaux (panneau de gauche non conservé)

décor: animal debout à gauche

l. cons. 12 cm; h. cons. 12,5 cm

1 pièce de ce type

seconde moitié XV^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-126

5. Catelles de corniche

Type 5.10

maison n° 20, rez-de-chaussée sud, ancrage du tirant de 1718/1719

catelle de corniche, convexe

pâte rouge-orange à dégraissant fin

vernis vert sur engobe

profil: feuillure, talon droit orné de feuilles d'acanthé, réglet et quart-de-rond

décor: frise de feuilles d'acanthé

l. 20,6 cm; h. 10,3 cm

1 pièce de ce type

première moitié XVII^e siècle

pièce illustrée: inv. FBO-GR10 02-360

Planche / Tafel 6-29

Catalogue des types de catelles. Pl. 6-28/8.2: maison n° 21 sud, dépôt du troisième sous-sol; pl. 28/2.6-29/3.35: maison n° 21 nord, rez-de-chaussée sud, remblais de 1768/1769; pl. 29/2.8-29/5.10: catelles provenant de maçonneries

Katalog der Kacheltypen. Taf. 6-28/8.2: Haus Nr. 21 Südteil, Depot aus dem dritten Untergeschoss; Taf. 28/2.6-29/3.35: Haus Nr. 21 Nordteil, südliches Erdgeschoss, Auffüllung von 1768/1769; Taf. 29/2.8-29/5.10: Kacheln aus dem Mauerwerk



1.1

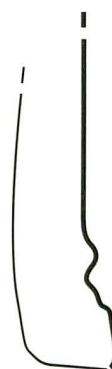


1.2

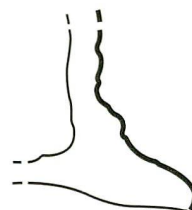
1.3



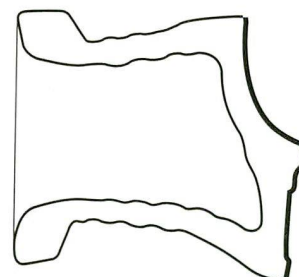
1.4



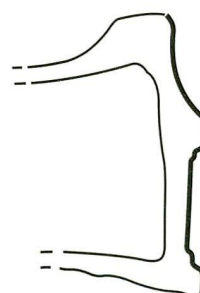
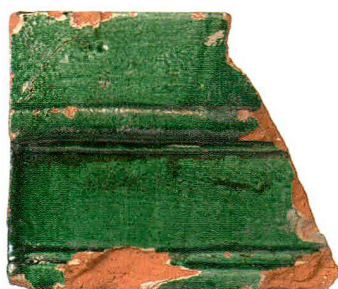
2.1



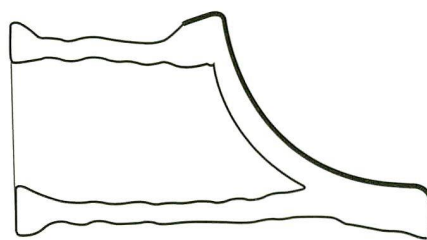
2.2



2.3



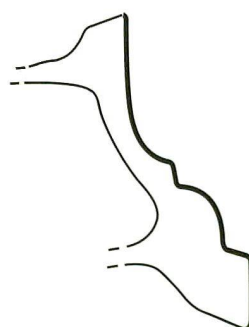
2.4a



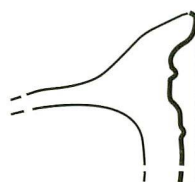
2.4b



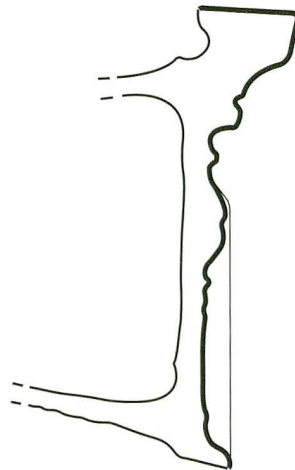
2.5



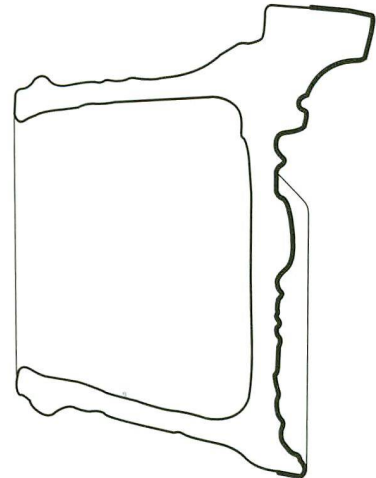
3.1



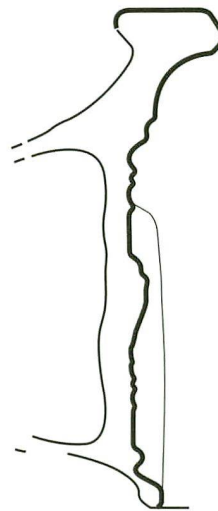
3.2



3.3



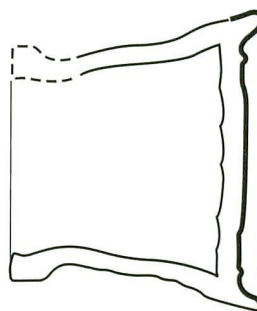
3.4



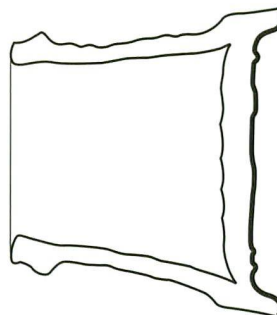
3.5



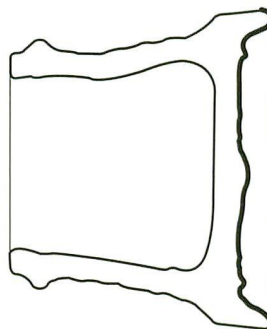
3.6



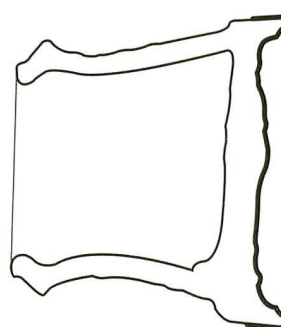
3.7



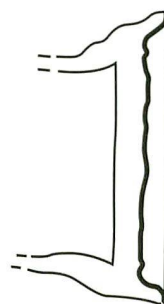
3.8



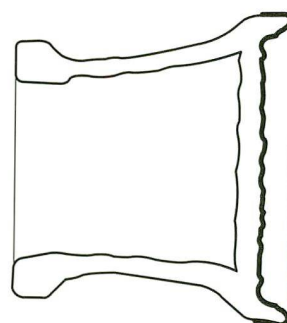
3.9



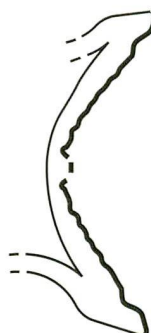
3.10



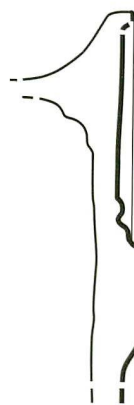
3.11



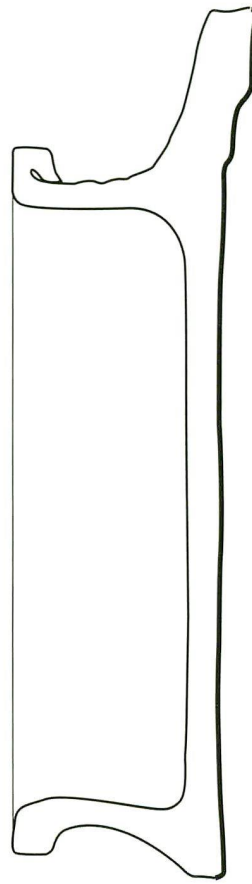
3.12



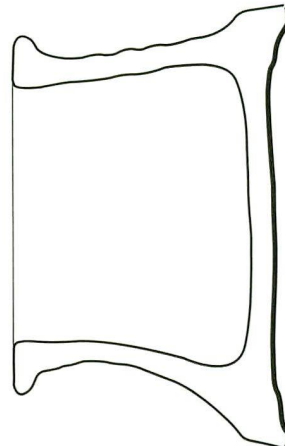
3.13



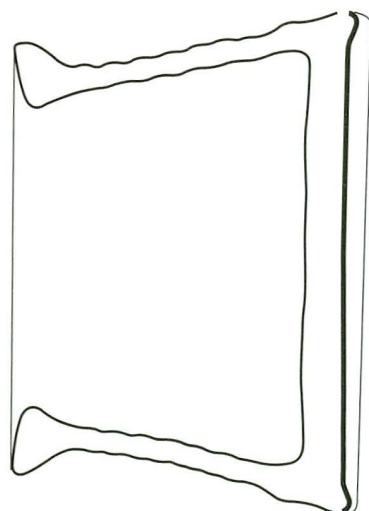
3.14



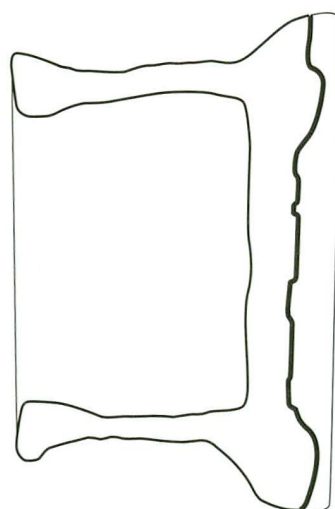
3.15



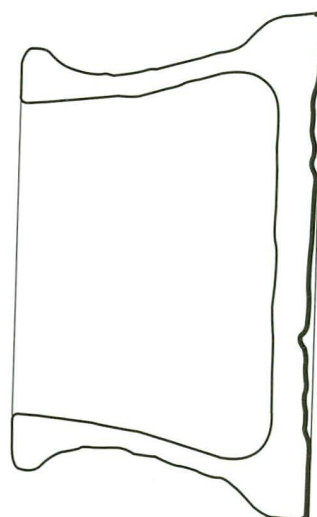
3.16

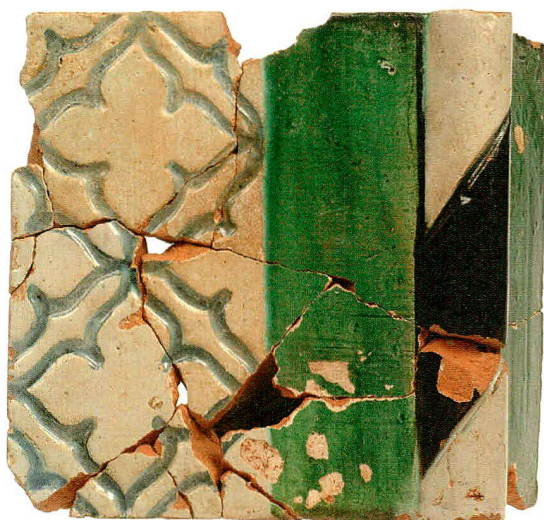


3.17

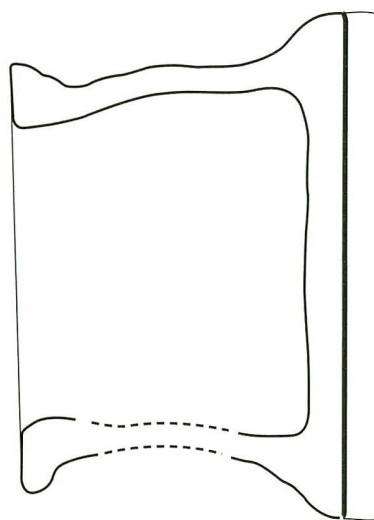


3.18

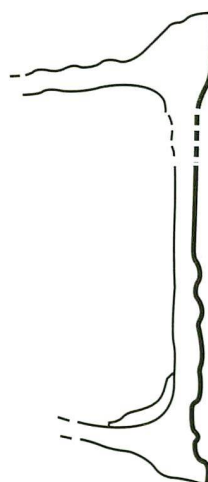




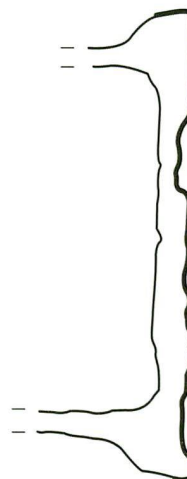
3.19



3.20



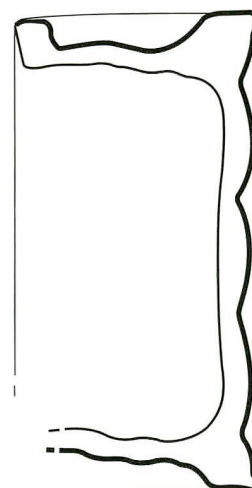
3.21



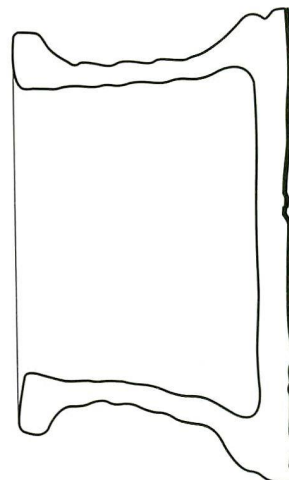
3.22



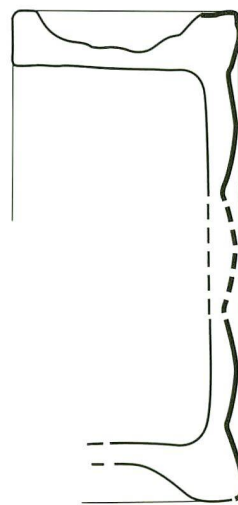
3.23



3.24



3.25



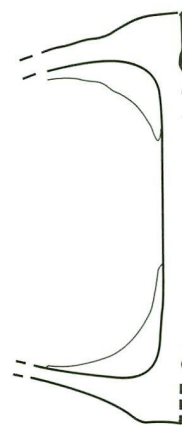
3.26



3.27



3.28

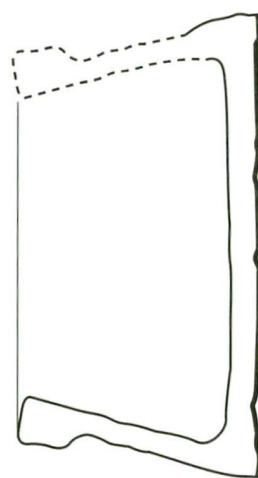


3.29

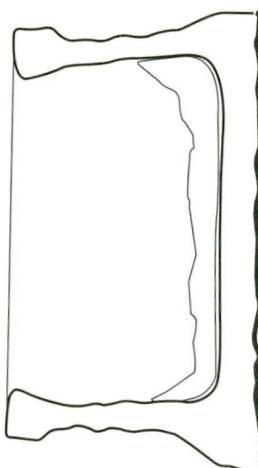
3.30



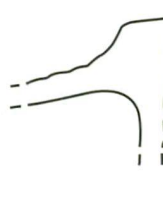
3.31



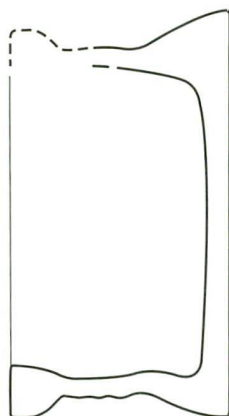
3.32



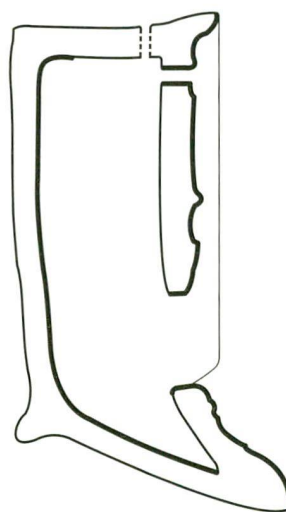
3.33



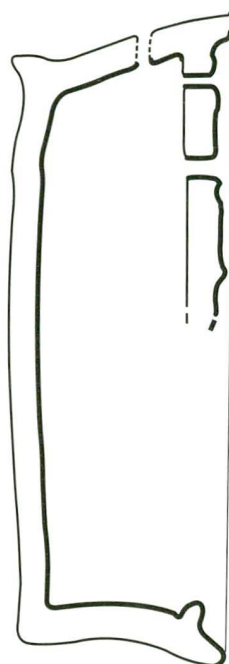
3.34



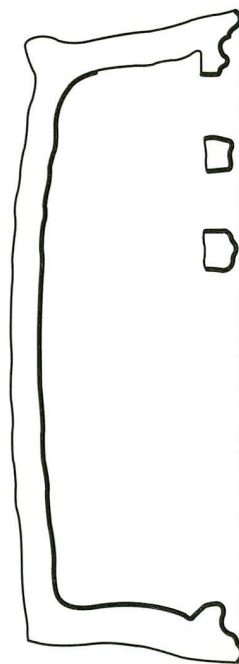
4.1



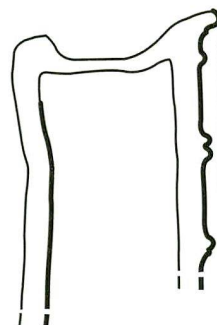
4.2



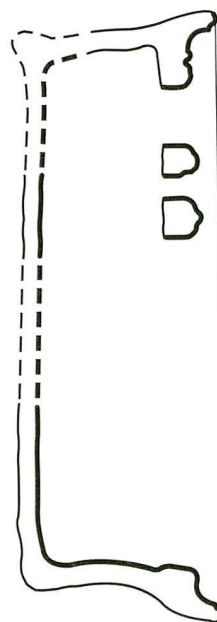
4.3a



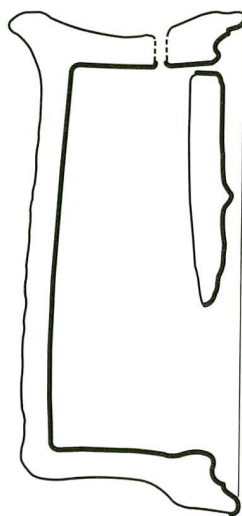
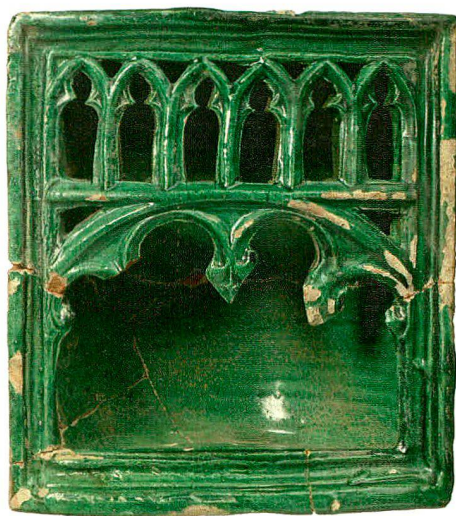
4.3b



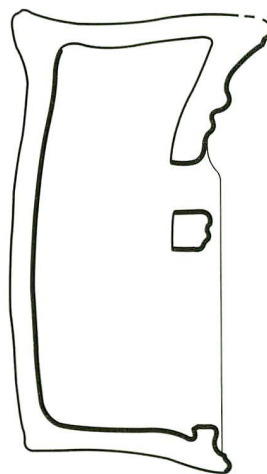
4.4



4.5



4.6



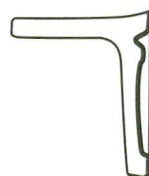
5.1



5.2a



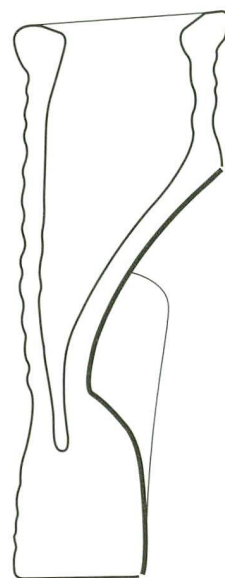
5.2b



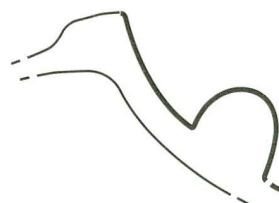
5.3



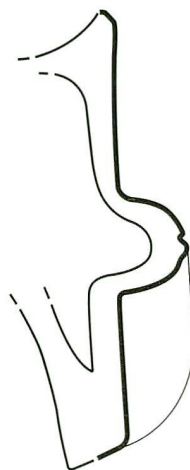
5.4



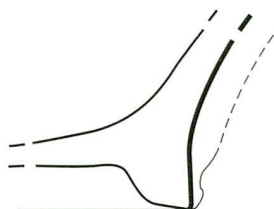
5.5



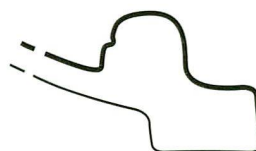
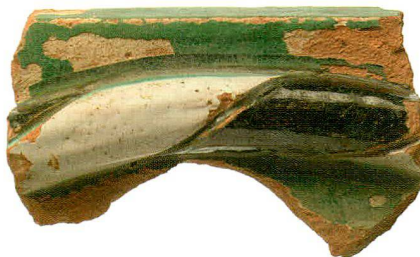
5.6



5.7



5.8



5.9



6.1



6.2



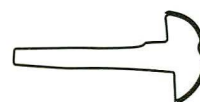
6.3



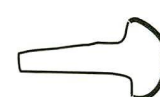
6.4



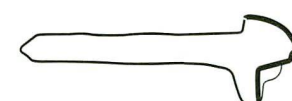
6.5



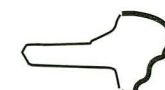
6.6



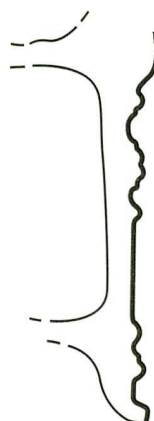
6.7



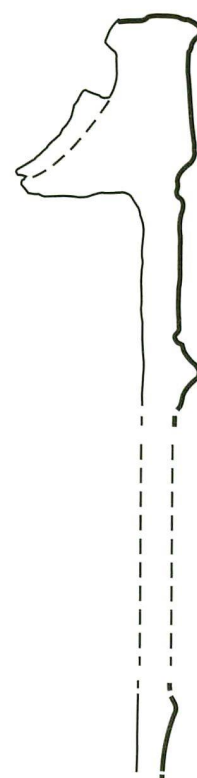
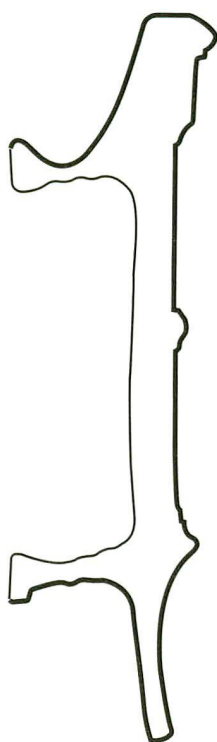
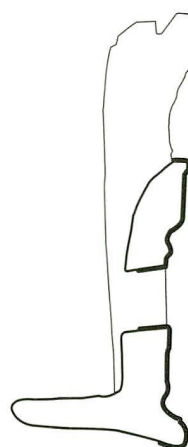
6.8



7.1



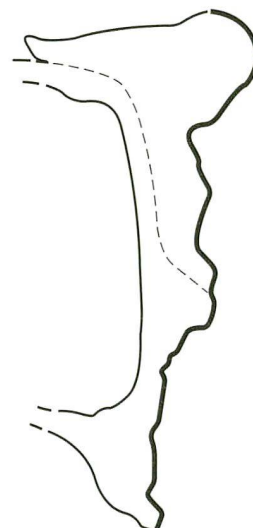
7.2



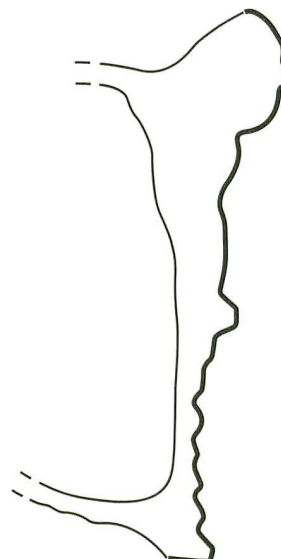
7.4

7.3

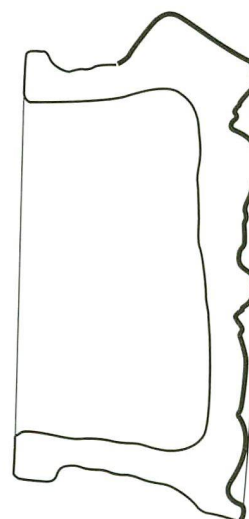
7.5



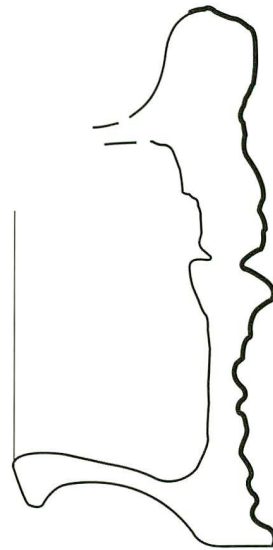
7.6



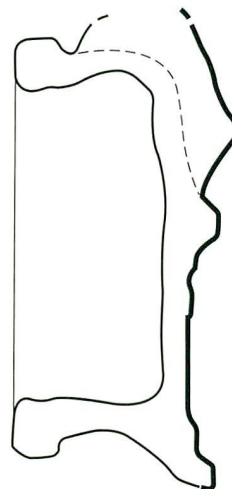
7.7



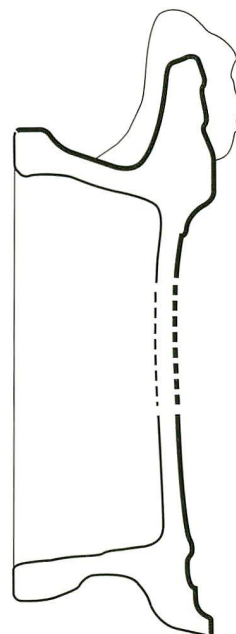
7.8



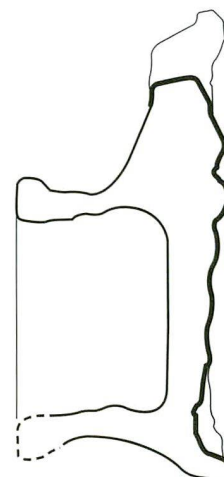
7.9



7.10



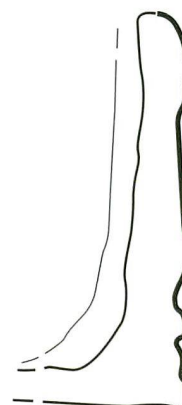
7.11



7.12



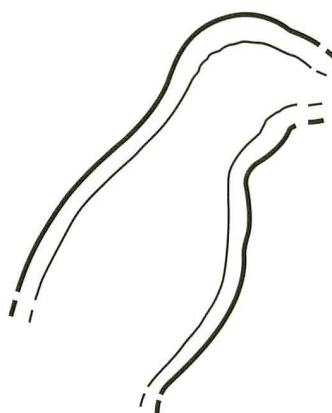
7.13



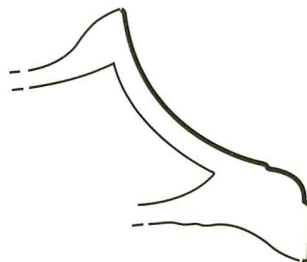
8.1



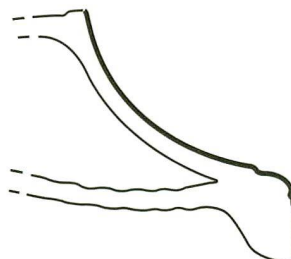
8.2



2.6



2.7



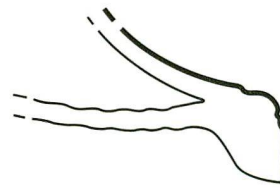
3.13



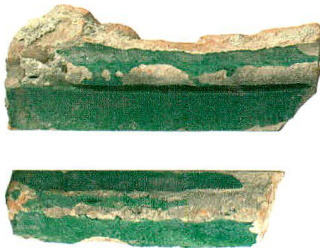
3.35



2.8



3.1



3.12



3.13



3.35



5.10



NOTES

- ¹ De Zurich 1928, LXVI.
- ² Nous savons gré à MM. Bernard Clément, propriétaire, et Luc-Henri Clément, son fils et auteur du projet de restauration, d'avoir facilité nos recherches en nous ouvrant largement les portes de leur immeuble. Nous remercions également tous les partenaires de cette vaste entreprise menée avec compétence et professionnalisme. Grâce à toutes ces personnes, c'est l'un des joyaux de l'architecture civile de Fribourg qui pourra être légué aux générations futures.
- ³ Date de la plus ancienne phase de construction établie par la dendrochronologie. Toutes les datations ont été réalisées par le Laboratoire romand de dendrochronologie de Moudon, réf. LRD03/R5352, LRD04/R5352A.
- ⁴ Les sondages picturaux et la conservation des enduits peints ont été réalisés par Olivier Guyot et son équipe (rapport préliminaire d'analyse picturale du 13 janvier 2003 déposé au SBC).
- ⁵ Les relevés ont été réalisés par Wilfried Trillen, la couverture photographique par Philippe Cogné, les décrépissages et les fouilles par Philippe Cogné et Karl Revertera († 2007) que nous remercions.
- ⁶ P. de Zurich, *Liste des propriétaires des maisons du quartier du Bourg. Série 1, Rang sud de la Grand-Rue*, Notes dactylographiées déposées aux AEF, 47-50 (non daté).
- ⁷ De Zurich 1924, 117-131.
- ⁸ A Fribourg, on fait régulièrement appel à la dendrochronologie depuis une vingtaine d'années.
- ⁹ De Zurich, voir note 6; de Zurich 1924, pl. VII. Nous nous référerons toujours à sa numérotation pour désigner les maisons voisines, les actuels nos 9 et 11.
- ¹⁰ La planche 1 résume toutes les phases de construction des deux maisons. En vous référant à la couleur que vous trouverez pour chaque phase, vous pourrez vous reporter aux détails des phases de construction visibles sur les différents pierre à pierre (pl. 2-5).
- ¹¹ Lehr 1880, 48-49.
- ¹² Bourgarel 1998, 18-19.
- ¹³ La limite de la première extension sud du n° 19 a été analysée au sous-sol, observée au rez-de-chaussée et le décrochement provoqué par la seconde extension du n° 20 se prolonge jusqu'au premier étage; l'extension du n° 19 possédait donc un étage sur rez-de-chaussée, et sa partie nord, si l'on tient compte de la pente du toit, en comptait deux avant 1186.
- ¹⁴ Les traces du niveau de sol extérieur, à l'arrière de la maison, ont pu être observées dans la première extension du n° 19.
- ¹⁵ Si l'on suppose l'existence de trois niveaux côté sud (un sous-sol, un rez-de-chaussée, un étage), cela implique une partie nord également sur trois niveaux (deux étages sur rez-de-chaussée).
- ¹⁶ La partie sud de la Grand-Rue 11 a manifestement été fortement remaniée au XVI^e siècle et le nombre de niveaux de sous-sols au XIII^e siècle reste difficile à estimer sans analyse archéologique.
- ¹⁷ De Zurich 1928, XVII-XVIII.
- ¹⁸ G. Bourgarel, «L'ancien logis abbatial de la Maigrage, un précieux témoin des origines du monastère», *CAF* 7, 2005, 164-179, plus particulièrement 167-168.
- ¹⁹ Bourgarel 1998, 20-22, 75-76; *AF, ChA* 1993, 1995, 42-49.
- ²⁰ Lehr 1880, art. XXX, 69-70.
- ²¹ Datation dendrochronologique: 1408, mais le dernier cerne n'est pas conservé. 1408 constitue donc un *terminus post quem*.
- ²² *AF, ChA* 1987/1988, 1990, 52-54.
- ²³ C'est toujours ainsi que Martin Martini les représente dans son panorama de 1606 (voir fig. 28).
- ²⁴ M.-T. Torche, «Prévention des incendies et lutte contre le feu», in: D. Buchs (dir.), *L'incendie de Bulle en 1805: Ville détruite, ville reconstruite*, Bulle 2005, en particulier 55-56.
- ²⁵ Ce plafond n'a hélas pas pu faire l'objet de prélèvements en vue de datations dendrochronologiques, mais ses solives présentent le même aspect que celles du rez-de-chaussée.
- ²⁶ Cette galerie était encore en place en 1582 et 1606 lors de la réalisation des deux panoramas de la ville vue du sud par Grégoire Sickinger et Martin Martini (voir fig. 24 et 28).
- ²⁷ Bourgarel 1998, 29-30.
- ²⁸ On observe le même cas de figure à la Grand-Rue 12B, où l'âtre est attesté dès le début du XIV^e siècle; Bourgarel 1998, 24-26.
- ²⁹ Le panorama de Grégoire Sickinger est moins précis, il omet le second étage du n° 21 qui ne peut donc être identifié avec certitude sur cette vue, mais on ne peut exclure que cette fenêtre à croisée soit plus ancienne (seconde moitié du XVI^e siècle).
- ³⁰ La poutre qui a remplacé son chevêtre lors de son obstruction n'a pas pu être datée.
- ³¹ Une autre salle de ce type a été aménagée au plus tard durant la seconde moitié du XVII^e siècle à la Grand-Rue 14 (M.-H. Jordan – G. Bourgarel, «Grand-Rue 14», fiches de la ville de Fribourg 24/2003; de Zurich 1928, LXX); à la rue de Zaehringen 13, la grande salle du premier étage remonte assurément au XIV^e siècle (Schöpfer 1981, 26).
- ³² A. Lauper, «Les plafonds Renaissance de la chambre des hôtes et de la chambre du prieur», in: H. Schöpfer (réd.), *L'ancien couvent des Augustins de Fribourg. Restauration du prieuré (Patrimoine Fribourgeois, numéro spécial 3)*, Fribourg 1994, 34-39.
- ³³ Schöpfer 1981, 21.
- ³⁴ De Zurich 1928, LXIX, pl. 44.
- ³⁵ De Zurich 1928, LXXXII, LXXIV-LXXV, pl. 131, 83.
- ³⁶ Modillon (élément de modénature et non de structure): petit support de forme quelconque; denticule (motif ornemental): juxtaposition de petites découpures rectangulaires entaillées dans une corniche.
- ³⁷ V. Villiger, *Freiburger Dekorationsmalereien in Wohn- und Festräumen des 16. und 17. Jahrhunderts*, Lizenzatsarbeit eingereicht bei der Philosophischen Fakultät der Universität Freiburg, Freiburg 1982, 42-44.
- ³⁸ *AF, ChA* 1993, 1995, 48-49.
- ³⁹ Les gravats qui ont livré ces fragments de chambranle sont liés aux travaux de 1768/1769.
- ⁴⁰ Torche-Julmy 1979, 222-223.
- ⁴¹ *AF, ChA* 1989-1992, 1993, 80; 1993, 1995, 49-56.
- ⁴² *AF, ChA* 1989-1992, 1993, 83-84; *Le passé apprivoisé*, Catalogue d'exposition, Fribourg 1992, cat. 148, 155, 156 et 162; Bourgarel 1998, 118-120; *AF, ChA* 1989-1992, 1993, 84-92; G. Bourgarel, «Gruyères/Bourg 30. Une maison rescapée de l'exploitation touristique», *CAF* 5, 2003, 192-215.
- ⁴³ H. Schöpfer, *Fribourg, Arts et monuments*, Fribourg 1981, 26-27.
- ⁴⁴ Ce plat (inv. FBO-GR10 02-91) a fait l'objet d'analyses archéométriques dans le cadre du projet de recherches sur la faïence fribourgeoise; les analyses ont été réalisées par Mme Claire Blanc à l'Institut de minéralogie de l'Université de Fribourg, dans le cadre d'une thèse de doctorat dirigée par le Prof. Dr. Marino Maggetti et financé par le Fonds National (projets nos 101 412-101 583/100 012-109 256); n° d'échantillon FR 159.

- 45 Seul le Criblet en a livré plus (près de quatre cents), mais réparties dans quatre maisons – celle qui en contenait la plus grande quantité en a livré 175.
- 46 Inv. FBO-GR10 02-01, FBO-GR10 02-012 à 014. Nous remercions Anne-Francine Auberson pour ses déterminations.
- 47 Minne 1977, 23-73; Roth Kaufmann *et al.* 1994, 24-47.
- 48 Les expérimentations n'en ont toutefois pas apporté de preuve convaincante. J. Maire – J.-J. Schwien, «Le poêle en terre médiéval. Réflexions sur sa structure et ses qualités calorifiques», *in*: Richard/Schwien 2000, 175-173.
- 49 M. Châtelet – J.-J. Schwien, «Strasbourg, place des Bateliers. La céramique de poêle du Haut Moyen Âge», *in*: Richard/Schwien 2000, 15-31. Minne 1977, 47-54 signale qu'on a découvert, à la fin du XIX^e siècle, des gobelets de poêle qui pourraient remonter à l'époque romaine.
- 50 Tauber 1980, 289-292.
- 51 *AF, ChA* 1989-1992, 1993, 84-92 (Place Notre-Dame 14-16).
- 52 I. Holl, *Anciens carreaux de poêle hongrois*, Budapest 1963, 8.
- 53 Gruyères: G. Bourgarel, voir note 42; Morat: *AF, ChA* 1995, 1996, 54-58.
- 54 Roth Kaufmann *et al.* 1994, 25-27.
- 55 E. Roth, «Ein bernischer Fayence-Kachelofen aus dem Jahr 1518», *Kunst + Architektur* 50/2, 1999, 22-32.
- 56 La fabrication de certains types pouvait nécessiter l'assemblage de parties issues de moules indépendants. C'est bien sûr la catelle en tant que produit fini – une fois les pièces assemblées – qui définit le type, et non chacun de ces moules. Le catalogue, accompagné des planches, se trouve en fin d'article.
- 57 Ce socle peut aussi être en pierre ou en brique.
- 58 Torche-Julmy 1979, 18.
- 59 *AF, ChA* 1989-1992, 1993, 69-70 (rue de la Lenda 11).
- 60 Grand-Rue 12B, Grand-Rue 14, rue de la Samaritaine 2, porte de Romont (fossé).
- 61 Bitterli/Grütter 2001, 118.
- 62 Franz 1981, 43-62.
- 63 Bourgarel 1998, 44-45, cat. 11; *AF, ChA* 1989-1992, 1993, 83-84; Bourgarel 1999, 15-18; *AF, ChA* 1989-1992, 1993, 43-44.
- 64 *Le passé apprivoisé*, Catalogue d'exposition, Fribourg 1992, cat. 152; Roth Kaufmann *et al.* 1994, Kat. 170-172, 176-177; G. Cassina (dir.), *Cathédrale de Lausanne. 700^e anniversaire de la consécration solennelle*, Catalogue d'exposition, Lausanne 1975, cat. 30.
- 65 De Zurich 1928, LXXIV, pl. 80, LXXXI-LXXXII, pl. 130; Torche-Julmy 1979, 219 cat. 2 à 4.
- 66 Grandjean 1990 et 1991, 274-276, 494-495.
- 67 *AF, ChA* 1989-1992, 1993.
- 68 Bourgarel 1998, 44-45, cat. 11.
- 69 Lieber 1999, 127-141.
- 70 Roth Kaufmann *et al.* 1994, 238-240, Kat. 304-308.
- 71 Bitterli/Grütter 2001, 101.
- 72 Franz 1981, 52, Abb. 101.
- 73 Roth Kaufmann *et al.* 1994, 164, Kat. 148; G. Cassina, voir note 64, cat. 30; Stähelin 2002, 338, 341; Bitterli/Grütter 2001, 101; Eggenberger 2002, 180.
- 74 Roth Kaufmann *et al.* 1994, Kat. 340.
- 75 Aimable communication de Catherine Külling.
- 76 Stähelin 2002, 344.
- 77 Les essais de restitution des poêles n'ont pas permis de lier de manière satisfaisante les catelles de corniche à celles de couronnement et de corps, mais les corniches sont trop incomplètes pour permettre des remontage fiables.
- 78 Stähelin 2002, 341-343, 351, Kat. 21-22.
- 79 Béguerie 1991, 316-319. Nous remercions Hermann Schöpfer qui nous a aimablement transmis cet ouvrage.
- 80 E. Roth-Heege, «Zeugen spätgotischer Kachelöfen in Zug», *Mittelalter* 10/2, 2005, 60-61.
- 81 Torche-Julmy 1979, 268.
- 82 V. Villiger – A. A. Schmid (éd.), *Hans Fries. Un peintre au tournant d'une époque*, Lausanne 2001, 140-145, 148-157.
- 83 J. Steinauer (réd.), *Fribourg au temps de Fries (Pro Fribourg, numéro spécial 137)*, Fribourg 2002; Pfaff 1991; Villiger/Schmid, voir note 82.
- 84 Boschetti-Maradi 2006, 54, 272, 316, Taf. 19/B119.
- 85 *CAF* 5, 2003, 230-231.
- 86 Torche-Julmy 1979, 268-269.
- 87 Boschetti-Maradi, voir note 84.
- 88 Echantillon FR 158, analyse archéométrique de Claire Blanc dans le cadre d'un projet réalisé par elle-même pour l'archéométrie, Marie-Thérèse Torche pour la partie historique et l'histoire de l'art avec le Prof. Rudolf Schnyder, Hermann Schöpfer et Pierre Zwick, Gilles Bourgarel pour l'étude des formes et des structures, sous la direction du Prof. Dr. Marino Maggetti (projets nos 101 412-101 583/100 012-109 256). Les résultats de cette étude vont paraître à Dijon en 2007 dans un ouvrage intitulé *La faïence de Fribourg*.
- 89 Types 1.3, 2.1, 2.2, 2.4, 2.6, 3.1 à 3.5, 3.12 à 3.14, 3.25, 3.29, 3.30, 4.5, 5.9, 6.1, 6.4, 7.1, 7.12 et 7.13.
- 90 Types 2.5, 3.6 à 3.11, 3.18, 3.20, 3.21, 3.24, 5.2, 5.9, 6.5 et 6.7.
- 91 Roth Kaufmann *et al.* 1994, 25-27; Franz 1981, 44-60.
- 92 Types 1.1, 1.2, 2.5 à 2.8, 3.16 à 3.19, 3.27 à 3.29, 3.32, 3.33, 5.1, 5.4, 5.6 à 5.8, 6.7, 6.8, 7.4, 7.6 à 7.10, 7.13, 8.1 et 8.2.
- 93 Torche-Julmy 1979, 114-115.
- 94 Grand-feu: phase de la plus haute température d'une cuisson et, en faïencerie, première cuisson des émaux à haute température après cuisson de la pâte ou du biscuit; réverbère: technique de décoration d'émaux, peints sur émail et cuits à plus basse température (environ 750°C).
- 95 Torche-Julmy 1979, 50.
- 96 Pfaff 1991, 24, 205.

BIBLIOGRAPHIE

Béguerie 1991

P. Béguerie (dir.), *Le beau Martin. Gravures et dessins de Martin Schongauer*, Catalogue d'exposition, Colmar 1991.

Bitterli/Grütter 2001

T. Bitterli – D. Grütter, *Alt-Wädenswil. Vom Freiherrenturm zur Ordensburg* (Schweizer Beiträge zur Kulturgeschichte und Archäologie des Mittelalters 27), Basel 2001.

Boschetti-Maradi 2006

A. Boschetti-Maradi, *Gefässkeramik und Hafnerei in der Frühen Neuzeit im Kanton Bern* (Schriften des Bernischen Historischen Museums 8), Bern 2006.

Bourgarel 1998

G. Bourgarel, *Fribourg-Freiburg, le Bourg de fondation sous la loupe des archéologues* (AF 13), Fribourg 1998.

Bourgarel 1999

G. Bourgarel, «La céramique de poêle», in: G. Rhally (réd.), *La maison de ville de Fribourg: travaux de transformation 1997-1999*, Fribourg 1999, 15-18.

Eggenberger 2002

P. Eggenberger, *Willisau im Spiegel der Archäologie. I: Die Geschichte einer viermal zerstörten Stadt* (Archäologische Schriften Luzern 5), Luzern 2002.

Franz 1981

R. Franz, *Der Kachelofen. Entstehung und kunsthistorische Entwicklung vom Mittelalter bis zum Ausgang des Klassizismus*, Graz 1981.

Grandjean 1990 et 1991

M. Grandjean (dir.), *Lutry, arts et monuments: du X^e au début du XX^e siècle* 1 + 2, Lutry 1990 et 1991.

Lehr 1880

E. Lehr, *La Handfeste de Fribourg dans L'Uechtland de l'an MCCXLIX*, Lausanne 1880.

Lieber 1999

V. Lieber, «Un poêle du XV^e siècle retrouvé en Pays de Vaud et portant les armes d'un pape», *Archives Héraldiques Suisse* A° CXIII/1999-II, 1999, 127-141.

Minne 1977

J.-P. Minne, *La céramique de poêle de l'Alsace médiévale*, Strasbourg 1977.

Pfaff 1991

C. Pfaff, *Die Welt der Schweizer Bilderchroniken*, Schwyz 1991.

Richard/Schwieen 2000

A. Richard – J.-J. Schwien (réd.), *Archéologie du poêle en céramique du haut Moyen Âge à l'Époque Moderne, Technologie, Décors, Aspect culturels*, Actes de la table ronde de Montbéliard (23-24 mars 1995), Dijon 2000.

Roth Kaufmann et al. 1994

E. Roth Kaufmann – R. Buschor – D. Gutscher, *Spätmittelalterliche reliefierte Ofenkeramik in Bern: Herstellung und Motive*, Bern 1994.

Schöpfer 1981

H. Schöpfer, *Fribourg: arts et monuments*, Fribourg 1981.

Stähelin 2002

C. Stähelin, «Kacheln, Model und Modelle. Ofenkeramische Abfälle des 15./16. Jahrhunderts», *ZAK* 59/4, 2002, 333-356.

Tauber 1980

J. Tauber, *Herd und Ofen im Mittelalter*, Olten 1980.

Torche-Julmy 1979

M.-T. Torche-Julmy, *Les poêles fribourgeois en céramique*, Fribourg 1979.

De Zurich 1924

P. de Zurich, *Les origines de Fribourg et le quartier du Bourg aux XV^e et XVI^e siècles*, (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande XII, seconde série), Lausanne 1924.

De Zurich 1928

P. de Zurich, *Le canton de Fribourg sous l'ancien régime* (La Maison Bourgeoise en Suisse XX), Zurich/Leipzig 1928.

ZUSAMMENFASSUNG

Das Haus Reichengasse 10 bestand anfänglich aus zwei mittelalterlichen Häusern (Nummerierung von Pierre de Zurich: Haus Nr. 20 im Westen, Haus Nr. 21 im Osten), die am Ende des 16. Jahrhunderts von der Familie de Gottrau zusammengefasst wurden. Vor allem aufgrund seines Treppenhauses und des grossen Saals mit der renaissancezeitlichen Kassettendecke ist es seit langem ein Begriff in der einschlägigen Forschung. 2002/2003 fanden umfangreiche Renovierungsarbeiten statt, die von archäologischen und baugeschichtlichen Untersuchungen begleitet wurden. Dabei konnten mehr als dreissig Bauphasen nachgewiesen werden, deren älteste in die ersten Jahrzehnte nach der Stadtgründung hineinreichen. Sechs Bauphasen gehören gemäss den Ergebnissen dendrochronologischer Analysen in die Zeit vor 1300.

Von den ersten Häusern fanden sich zwar keine direkten Zeugnisse mehr, ihre Standorte und Grundrisse lassen sich aber in der Parzellierung sowie anhand der ersten flussseitigen Erweiterung des westlichen Nachbarhauses (vor 1186) und derjenigen von Haus Nr. 20 (um 1186) nachvollziehen (siehe Abb. 8).

In der Folge überlagern Anbauten diese ersten Erweiterungen und nehmen schliesslich die gesamte Parzelle bis zum saaneseitigen Steilabfall ein. Der dabei zum Tragen kommende Höhenunterschied von 13 bis 15 m wird flussseitig mit dem Ausbau von zwei bis drei Untergeschossen genutzt. Das anfangs 16 bis 17 m tiefe Haus erreicht zwischen dem Beginn des 13. Jahrhunderts und 1228/33 eine Tiefe von 30 m. Nach einem Brand erfolgen zwischen 1250 und 1260 Wiederaufbauten und Aufstockungen. Zeitgleich werden in beiden Häusern strassenseitig Kellerräume unter dem jeweils ersten Bau eingerichtet und erweitert; noch vor dem 14. Jahrhundert vervollständigen Vorkeller das Ensemble.

Ab dem 14. oder dem Beginn des 15. Jahrhunderts werden die ältesten, strassenseitigen Bauteile erneuert sowie anschliessend die Südteile umgebaut, wobei man die Balkendecken in den aufgehenden Stockwerken ersetzte. Das Hausvolumen blieb unverändert.

Als Folge der ab 1419 für Freiburg belegten Verwendung von Ziegeln verändert sich das Aussehen der Dächer, wobei insbesondere die Neigung der Dachschrägen verstärkt wird. In diesem Fall beginnen entsprechende Arbeiten 1454, setzen sich 1501 fort und enden 1565 im Osthaus mit der strassenseitigen Aufstockung um eine Etage. Aus dieser Zeit stammen die ältesten nachgewiesenen Wandmalereien.

Die Umbauten des 17. Jahrhunderts betreffen vor allem die zentralen Zugangsbereiche. Im Westhaus blieb dieser 1606/07 erneuerte Bereich beinahe intakt erhalten. Zeitgleich wurde auch die bemerkenswerte Renaissance-Decke im grossen Saal eingezogen. Aus dem 18. Jahrhundert stammen ein Treppenaufgang mit schmiedeeisernen Handläufen sowie einige Holzdecken und Tüfelungen. Die Fassaden zur Strasse und die Ausstattung der Räume im Norden gehören in die Jahre 1806/07.

Bei den tief greifenden Veränderungen von 1919 im zentralen Bereich des Westhauses wurde das Lichtschachtprinzip beibehalten und erste Versuche unternommen, das architektonische und kunstgeschichtliche Erbe zu erhalten. Diese Baumassnahmen standen schon damals unter der Ägide der Familie Clément, in deren Besitz sich das Gebäude heute noch befindet und die auch im Jahr 2003 dafür sorgte, dass die Schätze dieses die gesamte Stadtgeschichte abdeckenden Bauwerks künftigen Generationen erhalten bleiben.